

LÉON BLEYNIÉ

JEAN DE VELOURS

PARIS

MARLÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE SAINTE-ÉLISABETH, 19.

1864

LÉON BLEYNIE

JEAN DE VELOURS

PARIS
MARLÉ, LIBRAIRIE-ÉDITEUR,
RUE SAINTE-ÉLISABETH, 19.

1864

JEAN DE VELOURS

I

Le voyageur qui n'a vu la Provence qu'en parcourant ses grandes routes ou ses voies ferrées, ne connaît que bien imparfaitement ce pays, à la fois si intéressant et si curieux.

Assez généralement, les grandes routes et les chemins de fer sont les ennemis nés d'un pittoresque qui, pour l'établissement de ces voies de communication, se traduit presque toujours en énormes dépenses et en ouvrages d'art qui, s'ils font le plus grand honneur à notre corps des ponts-et-chaussées, n'en constituent pas moins l'une des plus lourdes charges des budgets de l'État, des départements et des communes.

Ce n'est point en matière de viabilité que la ligne droite est la plus courte, comme le dit la devise de M. Guizot : *Linœa recta brevior*, ou comme l'enseigne la démonstration géométrique.

Or, comme le sol de la Provence est un des plus accidentés de la France, l'un de ceux qui ont été le plus vigoureusement accentués par le bouleversement des roches de la surface, il en résulte que, pour peu que vous vous écartiez des grandes artères pour suivre le réseau de quelque une des mille voies vicinales de cette contrée de la France, vous êtes toujours largement indemnisé, soit des pentes trop rapides, soit d'une locomotion à tout autre titre plus difficile, par le spectacle d'une nature aux aspects toujours variés, où les sites les plus séduisants et les plus enchanteurs se disputent souvent au grandiose le plus majestueux.

Si, par exemple, en sortant de Toulon, vous quittez à Solliès-Pont la grande route d'Italie, vous voilà, en moins d'une heure, dans une des plus charmantes vallées de la Suisse. Le vallon de Belgentier rappelle à chaque pas les eaux, les bois, les rochers de l'Appenzell, de l'Unterwald ou de Fribourg. Le torrent gronde à vos pieds, assombri par la verdoyante montagne où s'élève la Chartreuse de Montrieux, noyée en un océan de verdure. Le mûrier, le jujubier et l'oranger valent bien le sapin des Alpes ; et le pin d'Alep, si gracieux, qui s'élève jusqu'au sommet de la montagne, rameux et tordu, courbant dans tous les sens sa tête en parasol incliné, ne le

cède en rien, pour le pittoresque du paysage, à tous ces hêtres, à tous ces arbres verts des classiques forêts, que *Calame*, le peintre de la Suisse, fait si gracieusement se réfléchir dans le miroir des lacs de son pays.

Et si, en Suisse, quelque nom propre vient ajouter un reflet de gloire nationale aux splendeurs de la nature, qu'admire le voyageur, comme le nom de Guillaume Tell à *Kussnacht*, sur le bord du lac de Lucerne, ne craignez pas qu'en Provence le paysage manque, lui aussi, de cette illustration, qui complète l'œuvre de Dieu, par la magique grandeur du souvenir.

Ainsi, pour ne pas quitter encore cette vallée de Belgentier, vous voyez, à l'entrée du village de ce nom, la maison toute simple où naquit et vécut longtemps l'une des plus chères illustrations de la Provence : Claude Peiresc, un homme qui vivait de 1580 à 1637, un savant qui fut la gloire de son pays, un simple magistrat au Parlement d'Aix, qui a fait plus, à lui seul, pour le progrès de la science à son époque, que n'ont fait des souverains ; Peiresc, que la Provence oublie, comme si Carrare et Paros refusaient aujourd'hui leurs marbres à la gratitude des peuples.

Et cette vallée de Belgentier, loin d'être une exception en Provence, est tout simplement citée par nous, parce que sa proximité de Toulon la rend plus accessible aux touristes ; mais ici, au pied de toutes les chaînes de montagnes, se retrouvent partout et les mêmes eaux bondissantes, et la même verdure si vigoureuse, et les mêmes rochers si riches de forme et de couleur.

Le voyageur qui se rend de Brignoles à Barjols, en passant par *Le Val*, distant d'une heure de la première de ces villes, arrive, une heure après, au lieu de Château-Vert, autre vallée bien autrement alpestre et helvétique, à coup sûr, et bien plus pittoresque en ses détails et dans son ensemble, que celle de Belgentier.

Toutes ces différences sont dues à un plus important cours d'eau, dont les érosions séculaires ont plus vigoureusement accentué toutes les roches, qui formaient son encaissement primitif.

Château vert est une toute petite commune, que traverse la rivière *d'Argens*, traversée elle-même, au lieu où nous sommes, par un ancien pont, que suit la route de Brignoles à Barjols.

Ce nom de Château vert est suffisamment expliqué, pour celui que préoccupe le souci des étymologies, par les ruines d'un vieux manoir, perché, sur la gauche de la route, au sommet de la montagne, que recouvre

jusqu'à sa base la sombre verdure des pins, semblant se refléter sur le versant de la montagne opposée : double revêtement de verdure, qu'interrompent à peine, comme à travers de larges déchirures, quelques roches grisâtres et isolées, semblables à d'antiques *Menhirs*, que la main des Celtes aurait élevés jusques là, par un nouveau prodige de cette statique, à eux si familière, à nous si complètement inconnue.

Si le village de Château vert est pittoresque au plus haut point, il faut convenir aussi que sa situation est un peu faite pour rappeler le mot si profondément triste de ce religieux Camaldule, qui, entendant un étranger vanter outre mesure le site de son couvent, lui jeta ces mots lugubres en s'éloignant de lui : Oui ! cela est beau..... mais pour ceux qui passent ! (*Transeuntibus !*)

Et en effet, le village se compose uniquement, en de ça du pont, de l'église et du presbytère, plus d'une grosse tour ou colombier ; et, au-delà du pont, d'une modeste auberge, adossée au rocher, d'où suinte en un petit bassin à fleur de sol, un mince filet d'eau qui va s'épanouir en une large tache verdâtre, sur des pierres entassées en amont du pont.

Voilà ce que la civilisation moderne a fait pour ce lieu si charmant à l'œil : mais soyez sûr que dans le moyen-âge, ce lieu était trop heureusement situé, pour que la montagne qui le domine n'offrît pas quelque agglomération plus importante, auprès du manoir, dont les ruines en dominent le faîte.

Et, en effet, à cette époque, on voyageait assez peu. Chacun vivait chez soi, s'éloignant rarement de *son endroit*. Seuls, les marchands et les pèlerins, allaient de ville à ville, de marché à marché, ou de moûtier à moûtier : impulsion d'une foi vive, ardent amour du gain, seuls mobiles assez puissants alors, pour faire déroger aux mœurs casanières de l'époque, pour faire braver les périls du voyage, en un temps où si peu de sécurité existait sur les chemins.

D'un autre côté, à chaque gué ou à chaque passage de rivière, pour peu que la configuration des lieux se prêtât à l'établissement d'un péage forcé, tout aussitôt, s'élevait le manoir dont le *péager* mercenaire était le véritable bailleur de fonds.

A l'aspect de ce délicieux paysage qui nous occupe, il est permis de supposer que le château, dont les ruines pittoresques surplombent la traversée de la rivière d'Argens à Château vert était, lui aussi, à l'origine, un de ces bureaux d'extorsions féodales, dont le site sauvage et isolé assurait la

perception du droit de passage, exigé en vertu de quelque vieille charte, à sceaux pendants de cire verte, ou, à défaut, en vertu de la raison du plus fort, cette autre charte, si tristement consignée au cartulaire de tous lieux et de tous les âges.

Le manoir féodal, nul ne l'ignore, n'était isolé, qu'alors qu'il s'élevait en un de ces nids d'aigle, si fréquents sur les bords du Rhin ; mais hors ce cas, les chaumières des manants et vilains venaient toujours se grouper, sous l'utile protection des mangonneaux de la tour seigneuriale.

Si donc vous interrogiez avec quelque soin les alentours des ruines du Château-Vert, de nombreux débris vous révéleraient probablement en ce lieu la préexistence d'une agglomération d'habitants, autrement importante que le village actuel, uniquement formé de la maison de Dieu et de l'abri du voyageur.

Quoi qu'il en soit, si, vous plaçant sur le pont, vous examinez le paysage vers lequel se dirige le cours de la rivière, votre regard s'arrête, à trois ou quatre cents pas du lieu où vous êtes, sur une assez grosse ferme, composée de plusieurs bâtiments juxtaposés.

C'est là qu'habite une des plus anciennes familles du pays, famille de laboureurs, assez intelligents, de père en fils, pour n'avoir encore donné à la démoralisation des villes, ni un laquais, ni un négociant en contre-marches, ni un seul de ces oisifs qui rougissent, au café ou à l'estaminet, de la charrue paternelle.

Les Tanerons de Château vert, dignes rejetons d'une vieille souche, dont la vraie noblesse s'appuyait sur des siècles d'une probité devenue proverbiale, jouissaient dans la contrée de l'estime la mieux méritée.

Marc Taneron, le chef de la famille, était un homme d'environ soixante-dix ans, d'une santé robuste, d'une ardeur infatigable au travail : Bon pour tous, mais jaloux de ses droits, soit contre les empiétements d'un voisin, soit contre une opposition quelconque élevée dans sa maison, sur ses privilèges de chef de famille.

II

Au moment où commence notre récit, une grande agitation régnait dans la ferme des Tanerons. L'hiver de 1847 avait été extrêmement pluvieux. A plusieurs reprises, la rivière d'Argens était sortie de son lit, et chaque fois,

l'irruption des eaux avait causé d'assez forts dommages aux terres les plus rapprochées de la rivière.

Mais, à ce moment, elles avaient acquis une telle hauteur, qu'il y avait lieu de craindre que les bâtiments de la ferme ne fussent eux-mêmes envahis. L'inondation avait si rapidement dépassé toutes ses menaces des jours précédents, que nul n'avait pu prévoir le désastre, qui devenait de plus en plus imminent.

On se hâtait de conduire vers le pied de la montagne, où il était abrité par l'élévation graduelle du sol, le bétail que l'eau chassait de l'étable.

Après le bétail, ce furent les meubles de la maison, qu'il fallut déplacer ensuite en grande hâte, car l'eau montait toujours, et menaçait d'emporter la maison elle-même, contre laquelle venait déjà se briser, en un frôlement sinistre, le flot toujours envahissant.

Marc Taneron était partout, se multipliant par la plus énergique activité. Son exemple, plus encore que sa parole, encourageait les travailleurs, accourus de toute part, en apprenant le danger qui menaçait sa famille.

Les bâtiments d'exploitation de la ferme formaient les deux côtés parallèles d'un carré-long, dont le fond était fermé complètement par l'habitation principale, bâtie en retraite. Cette disposition, très heureuse pour placer chaque chose sous la surveillance immédiate du chef de famille, ajoutait en ce moment une nouvelle chance de désastre, à l'envahissement de l'inondation.

Faisant face précisément au courant démesurément élargi de la rivière, le long carré de bâtisses se voyait assailli par le flot sans cesse grossissant, qui s'élevait de plus en plus contre la maison du fond, faisant obstacle à son passage.

Il y avait lieu de craindre, si l'eau continuait à monter, qu'une aussi énorme pression, subie par la construction, n'en vint, à la longue, compromettre la solidité.

Tous les efforts des assistants étaient donc dirigés vers l'entier déménagement de la maison. Déjà tous les meubles avaient été mis hors des atteintes de l'eau. Il ne restait plus que quelques sacs de grain, déposés dans une chambre haute. Marc Taneron s'occupait à les faire enlever, aussi promptement que pouvait le permettre l'élévation de l'eau, qui déjà rendait les abords de la maison de plus en plus difficiles et périlleux.

Bientôt, nul n'osa plus s'en approcher. Chacun criait à Marc Taneron de fuir au plus vite, que la maison ne pouvait tenir longtemps, contre

l'épouvantable pression des eaux, dont le grondement sourd couvrait la voix des assistants.

Tout-à-coup, un horrible craquement se fait entendre, un épais nuage de poussière s'élève, et quand il se dissipe, la maison a disparu : le flot bondit, couvert de débris de toutes sortes, sur l'emplacement qu'elle occupait.

Un cri d'horreur s'est élevé de toutes parts. Nul n'a entendu la voix de Marc Taneron, nul ne voit, sur l'eau qui s'enfuit, que les derniers vestiges de la pauvre maison, devenus le jouet des vagues. On court, on s'empresse, on appelle, le malheureux Marc Taneron : tout est inutile ; il ne reparait plus. Il avait péri dans l'écroulement de la maison...

Trois jours après, son corps fut retrouvé, à une grande distance de la ferme, arrêté aux branches basses d'un arbre, recouvert, en partie, de tous les débris, de toutes les plantes aquatiques accumulés sur ce point par l'impétuosité du courant.

Privée de son chef, la pauvre famille désolée était en proie à tout ce que la préoccupation de l'avenir peut offrir de sinistres appréhensions ; et quand eut lieu l'enterrement de Marc Taneron, avec le concours de tous les habitants du village, attirés par la plus cordiale et la plus touchante sympathie pour un aussi affreux malheur, chacun se demandait ce que deviendrait cette famille, que Dieu éprouvait si cruellement, et dans son chef, dont on allait rendre à la terre la dépouille mortelle, et dans celui qui le devait remplacer, si un autre malheur n'eût précédé depuis longtemps le dernier désastre causé par l'inondation.

En effet, la famille se composait maintenant d'une pauvre femme aveugle, de son fils âgé de dix-huit ans, et d'une petite fille de onze ans.

Catherine, la fille de Marc Taneron, âgée d'une quarantaine d'années au moment où s'ouvre ce récit, avait épousé, vingt ans auparavant, Louis Blauvac, le fils d'un riche paysan, dont les propriétés étaient contiguës à celles de son père.

On racontait dans le pays que ce mariage, qui avait bien traîné en longueur, ne s'était pas accompli sans de très grandes difficultés. Catherine avait opposé une longue résistance aux volontés de son père. On prétendait, mais personne ne l'avait jamais su d'une manière assez positive pour le pouvoir affirmer bien nettement, on prétendait que la jeune fille s'était éprise d'amour pour le fils d'un paysan de Correns, moins riche que Louis Blauvac, mais charmant jeune homme, que ses bonnes et rares qualités faisaient chérir de tout le monde.

On ajoutait que l'inflexibilité bien connue de Marc Taneron avait violenté la volonté de sa fille ; et que, du jour où Catherine fut unie à Louis Blauvac, dès ce moment elle sembla vouée à un malheur sans fin.

De longues années s'écoulèrent ; Catherine remplit religieusement tous ses devoirs de fille, d'épouse et de mère ; mais jamais, depuis son mariage, le sourire ne vint plus effleurer ses lèvres.

On remarqua que, depuis cette époque, elle n'était plus allée une seule fois au *pardon* de Correns, qu'elle suivait assidûment autrefois, avec toutes les filles et les femmes de Château vert ; et l'on se rendait d'autant moins compte de cela, que, depuis son mariage, Marcel André, celui qu'elle avait aimé et qui était sans fortune et sans parents, avait quitté le pays et s'était embarqué à Marseille, sans que, depuis lors, personne eût plus entendu parler de lui.

Dix ans après son mariage, la pauvre Catherine était devenue aveugle, à la naissance de la petite Rose ; et ce malheur fut suivi d'un autre coup du ciel, qui vint mettre le comble à tant de douleurs.

Vers le même temps, Louis Blauvac, que l'on avait toujours vu d'un caractère sombre et taciturne, avait donné des signes d'aliénation mentale ; et bientôt le mal avait fait de tels progrès, sa folie s'était si complètement changée en démence furieuse, que l'autorité avait exigé que le malheureux fût placé dans un établissement, spécialement affecté au traitement de cette déplorable infirmité.

De telle sorte, qu'au moment où Marc Taneron périt si misérablement dans le désastre de sa maison, sa famille se voyait aux prises avec le double malheur de la perte de son chef, et d'une ruine imminente. Une maison détruite, des terres ravagées par l'inondation, un garçon trop jeune pour aviser à tout, et une pauvre femme aveugle pour suppléer à la prévoyance si active, à l'autorité si respectée de celui qui n'était plus...

Lorsque, au retour du cimetière, les amis et les voisins eurent reconduit à la ferme Catherine Blauvac et ses deux enfants, la malheureuse mère tomba à genoux : ses larmes coulèrent longtemps ; et quand elle se releva, ce n'était plus la même personne ; elle avait demandé à Dieu la force de remplir son devoir de chef de famille ; et elle comprenait nu calme de son cœur, à la résolution de sa volonté, que Dieu avait exaucé sa prière.

Habituée jusque-là à incliner toutes ses aspirations personnelles sous la volonté d'autrui, elle n'avait jamais su qu'obéir sans hésitation comme sans murmure. Mais, dès ce jour, elle comprit que sa faiblesse de femme, non

plus que la triste infirmité qui l'affligeait, ne la pouvaient soustraire à son devoir de mère de famille : L'avenir de ses enfants reposait sur elle, sur le respect de son autorité, que rendait si facile l'amour dont ses deux enfants payaient sa tendresse de mère.

III

Parmi les voisins qui étaient accourus, le curé en tête, au secours de la ferme, à ce fatal moment où le débordement de l'Argens avait été marqué par de si terribles désastres, il en était un qui s'était distingué, entre tous, par son ardeur à se porter partout où le péril était le plus grand, par l'intelligence de ses avis et de ses actes, surtout par son courageux dévouement pour Marc Taneron, dont il était l'ami.

Cet homme, âgé d'environ cinquante ans, était étranger au pays, qu'il n'habitait guère que depuis un an ou dix-huit mois. Logé d'abord en voyageur à l'auberge du bout du pont, comme l'aspect du pays l'avait séduit, et qu'il était fanatique de la pêche à la ligne, il s'était fixé à Château vert pour quelques mois, jusqu'au moment, disait-il, où son humeur vagabonde le porterait à choisir une autre résidence.

Puis, comme le séjour de l'auberge s'alliait assez peu avec l'indépendance de son caractère et son amour pour la tranquillité, il avait assez facilement obtenu de l'aubergiste, qui lui fournissait toujours sa très-modeste nourriture, la libre disposition d'une chambrette isolée, s'élevant à quelques pas de l'auberge, et qu'à ses frais il avait appropriée à sa nouvelle destination.

Dès les premiers temps de son arrivée à Château vert, cet homme s'était lié avec Marc Taneron, que plus d'une fois il avait aidé d'utiles conseils, et avec le curé de la paroisse, devenu bientôt l'ami de Jean de Velours, car c'était ainsi que l'on nommait l'étranger, à cause sans doute des vêtements faits de cette étoffe dont il était toujours habillé.

Quel était cet étranger, d'où venait-il ? nul ne le savait ; et l'on s'en préoccupait d'autant moins, que lui-même évitait avec soin tout ce qui, de sa part, eût été de nature à surexciter la curiosité publique.

On le savait pauvre ; ses dépenses étaient extrêmement bornées. Cependant, il ne vendait pas le poisson de sa pêche, assez habituellement heureuse, et il le distribuait aux familles peu aisées du voisinage.

Le langage de Jean de Velours était un peu entaché d'accent étranger ; et s'il était né en France, chose dont plusieurs doutaient, il était certain qu'il n'y avait point passé toute sa vie.

Marc Taneron affirmait que Jean de Velours avait toujours fait de l'agriculture ; le curé, que Jean de Velours devait être un, ancien professeur de belles lettres ; et le tourneur du village, qui allait vendre ses chaises de bois blanc au marché de Brignoles, pensait à part lui, que Jean de Velours était un tourneur en retraite, non point tourneur de chaises, mais *tourneur en Vair* ; ce qui était pour le modeste ouvrier du village, le nec plus ultra de l'industrie humaine.

Enfin, pour les enfants de Château vert, comme Jean de Velours avait souvent pour eux, dans les vastes poches de sa veste, tantôt des billes de marbre ou de verre, tantôt quelques toupies toutes neuves, tantôt enfin quelque douce friandise, ils l'avaient proclamé tout d'une voix un bon enfant.

Le visage de Jean de Velours avait été bien tristement ravagé par la petite vérole ; et il ne fallait rien moins que l'excessive douceur de sa physionomie, toute pleine de candide bienveillance, pour écarter ce sentiment de répulsion, né de l'altération de ses traits, si défigurés par la triste maladie de son jeune âge. En un mot, il était si bon et si obligeant, que nul ne songeait à-le trouver laid.

Seule, peut-être, la petite fille de Catherine Blauvac, la première fois que son grand-père amena l'étranger à la ferme, dit à sa mère que cet homme était bien vilain. Celui-ci rit beaucoup de la naïveté de l'enfant ; et, avant sa troisième visite, séduite par les douces caresses de Jean de Velours, Rose ne l'appela plus que *son bon ami* et ne voulait plus se séparer de lui, si ce n'est sur les injonctions réitérées de sa mère et de son grand-père, quand le bon ami devait quitter la ferme.

C'était un rude labeur et une tâche bien difficile que de reconstituer, après le désastre dont nous avons rendu compte, l'exploitation de la ferme des Tanerons.

Provisoirement, et en attendant que Catherine Blauvac pût disposer de fonds suffisants pour entreprendre la reconstruction de la maison, une sorte de conseil de famille, réuni à la ferme de Catherine, et composé du curé, du maire et de Jean de Velours, avait décidé qu'un logement serait approprié dans l'un des bâtiments ruraux, jusques là consacré au placement des charrettes, charrues, herses et autres gros outils aratoires ; qu'en attendant,

et toujours à titre provisoire, on abriterait tout cela sous l'ombrage protecteur d'un gros chêne à tête ronde et largement fournie, qui s'élevait à quelques pas, vers l'ouest de l'ancienne habitation.

C'était là un aménagement rationnel, et sur lequel il fut d'autant plus facile de s'entendre, qu'il ne s'agissait, au résumé, que de renoncer à un bien-être personnel, dont la privation affectait fort peu la bonne Catherine pour elle-même, du moment où le bien-être de ses enfants pouvait être assuré dans ce logement provisoire.

Mais il se présentait une autre affaire d'une réelle gravité, et qui devait probablement voir échouer toute la courageuse résignation de Catherine et tout le dévouement intelligent de ses trois conseillers.

Trois ans avant sa mort, Marc Taneron avait acheté d'un de ses voisins la pièce de terre des Pomets, enclavée dans sa propriété, et dont le prix avait été fixé à 5,800 fr., payables au 20 janvier 1847, c'est-à-dire environ deux mois après l'horrible désastre causé par l'inondation.

Le moment de l'échéance allait arriver. Catherine avait, à n'en pas douter, que son père avait réuni la presque totalité de la somme due ; et quand la maison fut emportée par les eaux, on ignora si Marc Taneron avait sauvé cette somme, ou si elle avait disparu avec les derniers débris de l'habitation.

Obtenir un sursis du créancier, semblait d'autant plus difficile que, peu de temps après son acquisition, Marc Taneron ayant reconnu une grave erreur dans la contenance de la pièce de terre vendue au mètre, s'était vu forcé d'actionner son vendeur en justice, et avait obtenu du tribunal une réduction de prix proportionnelle.

Une telle réclamation avait été fort peu du goût du vendeur, qui serait dès-lors médiocrement disposé à se prêter à un accommodement.

Et c'est ce qui eut lieu, en effet ; toutes les propositions d'atermoiement furent repoussées par lui ; et, au jour fixé, les frais de justice commencèrent ; la procédure suivit son cours et arriva au jour de l'adjudication définitive, sans que Catherine eût pu trouver d'argent pour désintéresser les créanciers, ni un moyen quelconque de se soustraire aux frais toujours inséparables de cette terrible action judiciaire, qui atteint le débiteur, non-seulement dans l'objet saisi, mais encore dans toutes ses autres ressources.

Jean de Velours s'était rendu au tribunal le jour où l'adjudication devait avoir lieu, soit par un simple sentiment, de curiosité, soit par un dernier

reste d'espoir de voir accueillir une nouvelle demande de sursis, formée à ce moment extrême.

Quand, le soir, il vint à la ferme, pour rendre compte de ce qui s'était passé, il eut la douleur d'an noncer à la pauvre mère de famille que la terre des Pomets ne lui appartenait plus. La demande de sursis avait été rejetée. Le nom de l'adjudicataire n'était point connu encore, son avoué ayant usé du droit que lui donne la loi de ne le faire connaître que dans les trois jours de l'adjudication.

Quinze jours après, et tous les délais de surenchère étant expirés, Catherine reçut la lettre suivante :

Madame,

En achetant la terre des Pomets, dont vous avez été dépossédée, je n'ai eu d'autre intention que de faire de mon capital un placement sur immeubles. Trop éloigné de Château vert pour retirer, par moi-même, de cette acquisition le produit que j'en puis attendre, je vous offre de laisser cette terre en vos mains aussi longtemps que cela pourra vous convenir. Le prix du bail sera l'intérêt même que M. votre père payait à son vendeur. Je dois ajouter que si, plus tard, votre intention est de racheter la terre des Pomets, soit au comptant, soit à terme, il sera toujours facile de nous entendre, cette affaire n'étant pour moi, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, qu'un simple placement, que je puis retrouver partout ailleurs.

Veuillez agréer, madame, etc.

Louis FROMENT,
Banquier à Barjols.

Il est facile de comprendre avec quel empressement fut acceptée une telle proposition, qui était, au résumé, et au prix de quelques frais, ce que Catherine avait demandé au tribunal, un véritable sursis, qui lui laissait bien entier l'espoir de rentrer dans une propriété, que son enclave dans la ferme des Tanerons rendait difficilement exploitable par un étranger, sans occasionner une gêne excessive aux propriétaires de cette ferme.

Grâce à cette solution si heureuse et si complètement imprévue, le calme était revenu dans l'esprit de la pauvre aveugle. Son activité et son intelligence, secondées par le dévouement de Marc Blauvac, son fils, lui permettaient d'assurer la bonne exploitation de ses propriétés, où les dégâts,

occasionnés par le dernier débordement, tendaient de plus en plus à disparaître.

Des transports de terres, des enlèvements de graviers, et certaines réparations de digues, remplaçaient peu à peu chaque chose en son état primitif ; et comme le dernier débordement de l'Argens était le plus terrible dont les hommes les plus vieux du pays eussent gardé le souvenir, il était permis d'espérer que, de bien des années, un tel désastre ne se renouvellerait plus.

Et, à cet égard, Jean de Velours, qui ne craignait pas de faire part de ses vues à l'autorité supérieure, quand il supposait que son expérience pouvait être utile, avait adressé un mémoire au préfet, dans lequel il exposait une série de travaux peu dispendieux, et dont le résultat devait être de rendre les débordements de l'Argens moins fréquents et surtout moins dommageables aux propriétés riveraines. Ses vues avaient paru sages, et son mémoire avait été transmis à l'administration des ponts-et-chaussées.

IV

Marc Blauvac approchait de sa vingtième année ; Jean de Velours qui avait été l'ami de son grand père et qui continuait toujours à résider à Château vert, était devenu également son ami ; nous dirons même, que l'intimité qui existait entre eux était si grande, que rarement ils passaient un jour sans de longues heures de conversation ou de travail en commun.

Grâce à ces entretiens longs et fréquents avec Jean de Velours, Marc Blauvac, qui ne savait d'abord que lire et écrire, ce que tout juste on apprend aux écoles de village, avait acquis depuis, avec le désir de s'instruire, une foule de connaissances qui avaient développé son esprit, changé ses manières, et signalé l'héritier de la ferme des Tanerons comme un jeune homme exceptionnel, comme un garçon aussi instruit que si, au lieu de travailler aux champs, il eût passé sept ou huit années de sa vie dans un des principaux établissements universitaires de la Provence.

Jean de Velours lui avait aussi communiqué son goût pour la pêche à la ligne ; mais sans que cette distraction, si agréable et si diversement jugée, le détournât jamais, aux jours de travail, de ses occupations plus utiles ou plus sérieuses.

Catherine Blauvac était fière à bon droit de son enfant, et toute pleine de reconnaissance pour cet étranger, à qui elle devait ce bienfait du

développement intellectuel de son fils.

Jean de Velours continuait à venir souvent à la ferme, où il donnait à Catherine les conseils les plus intelligents et les plus utiles, rappelant plus d'une fois à la pauvre aveugle ce mot de son père, qu'on eût dit que Jean de Velours avait été agriculteur toute sa vie ; chose que démentaient si complètement ses manières, son langage et son instruction en toutes choses.

Or, il arriva, des leçons de Jean de Velours, et de leur influence si heureuse sur son jeune ami, Marc Blauvac, une chose assez fâcheuse, et qu'il avait été bien loin de prévoir. C'est que, Catherine s'apercevant du si notable changement qui, depuis deux ans, s'était opéré dans l'intelligence et surtout dans les manières de son fils, commença à se préoccuper de son avenir, à un autre point de vue que celui qu'elle avait entrevu jusque là.

Elle se demandait si, avec l'instruction que possédait son enfant, doué avec cela d'un physique très heureux, un peu surfait encore par son tendre cœur de mère, il était bien convenable de laisser inconnues dans la vie des champs, tant d'heureuses dispositions qui, en une profession libérale, et au milieu des chances plus nombreuses et plus favorables, que le séjour de la ville devait offrir, eussent pu créer à son fils une position plus en rapport avec sa manière d'être, et avec la valeur de son esprit.

Peut-être avait-elle eut le tort de laisser pénétrer à Marc Blauvac, cette manière d'envisager sa position actuelle ; et il fallait à celui-ci, dans ce cas, une grande rectitude de jugement et une certaine force de caractère, pour résister à un tel entraînement, né de ce désir de changement, si naturel au jeune âge, alors surtout qu'il se fonde sur une douce satisfaction d'amour-propre, si séduisante à tous les âges de la vie.

Un jour, Jean de Velours était venu à la ferme, où la jeune Rose était aussi son élève ; Catherine se fit conduire sous le grand chêne, et là, assise entre Jean de Velours et son fils :

— Par vos bons soins, monsieur Jean, lui dit-elle, mon fils en est venu à ressembler fort peu aux autres jeunes gens du village. Il est devenu un savant, un véritable monsieur. J'avoue que je suis fière d'un tel changement. Mais je me demande souvent à quoi lui servira ici tout ce qu'il a appris, tout ce qu'il doit à vos leçons.

— Cela lui servira à valoir plus et mieux qu'il ne valait avant d'avoir reçu les pauvres enseignements de son ami. Cela lui servira à faire lui-même ses affaires, sans le secours de ces intermédiaires, qui trompent si

souvent, sans recourir à ceux qui savent ce qu'il eût ignoré ; chose toujours pénible, si petite que soit, à chacun de nous, sa dose d'amour propre.

— Je comprends cela ; mais, fils d'un paysan, paysan lui-même, instruit comme il l'est maintenant, il devra donc passer toute sa vie avec des gens qui ne le comprendront point.

— Eh bien ! c'est lui alors qui les comprendra. Il saura faire servir son intelligence à l'avantage des autres. On l'aimera, on l'estimera d'autant plus que, supérieur à tous ceux qui l'entoureront, il ne se souviendra de cette supériorité, que pour être plus sévère à lui-même et plus indulgent aux autres.

— Oui, mais il végétera ainsi toute sa vie, tandis qu'à la ville tant de gens qui ne le valent pas, feront fortune, vivront heureux et se riront de lui.

— Vous, sa mère, qui avez toujours vécu à la campagne, vous pouvez vous faire de ces illusions, dans la naïve simplicité de votre cœur, qui croit voir le bonheur véritable dans ce qui n'en est que l'apparence la plus trompeuse. *Faire fortune* ! ce sont là deux mots qui ont ruiné bien des existences, qui ont déchiré le cœur de bien des mères. Oh ! ne les prononcez plus, pauvre femme, devant votre fils qui nous écoute. Eh ! sa fortune n'est-elle pas faite ? Qu'a-t-il à demander à Dieu, sinon la guérison de son père. Sa fortune ! mais c'est une mère comme vous, Catherine, une sœur comme la charmante Rose. Sa fortune ! c'est l'estime de tous, qui environne sa famille, qui la distingue entre toutes.

« Faire sa fortune, dites-vous ? Mais qu'est-ce donc que ces champs qui vous entourent, ces prairies, ces bois qu'il tient de votre père ou du sien ? Qu'il cultive tout cela, qu'il applique son intelligence à l'amélioration de ses cultures ; puis, qu'après avoir songé à lui, il songe aussi aux autres, à ceux qu'il pourra aider de ses conseils ou de toute autre façon. »

« On se rira de votre fils, dites-vous ? Oh ! non, on ne rit pas encore de l'enfant qui ne veut pas se séparer de sa mère. On n'a pas toujours le courage de l'imiter, mais on respecte chez les autres un noble sentiment, une vertu dont on sent d'autant mieux tout le prix, que l'on sait ce qu'elle coûte parfois à pratiquer. »

Les larmes de Catherine interrompirent Jean de Velours, qui était lui-même fort ému.

— Eh bien ! dit Catherine, ce que vous venez de dire là, monsieur Jean, mon cœur me l'avait dit en partie. Oh ! non bien certainement moi, pauvre mère aveugle je ne veux pas que mon enfant s'éloigne de nous. Mais en le

voyant si instruit, si supérieur à tous ses camarades, j'ai craint, en voulant le garder auprès de moi, d'obéir à un sentiment d'égoïsme, pardonnable cependant à une mère, et de sacrifier injustement son avenir à ma satisfaction personnelle.

A ce moment, Marc Rlauvac prit la parole :

— Ma mère, dit-il, j'aurais bien mal profité des leçons de notre ami monsieur Jean, si déjà depuis longtemps ma détermination de ne vous jamais quitter n'avait pas été pour moi une chose bien complètement arrêtée. Je me suis tû, pour vous laisser dire toute votre pensée, parce que je respecte tout ce qui vient de vous. Ma fortune et mon bonheur sont ici, auprès de vous, auprès de ma sœur, au milieu de tout ce que j'aime.

Et il tendit la main à Jean de Velours, qui la serra dans la sienne, avec un mouvement qui dénotait la plus entière satisfaction.

V

L'entretien qui termine le dernier chapitre avait eu tout naturellement sa raison d'être dans cette circonstance, que Marc Blauvac était arrivé à l'époque de la vie, où un parti devait être pris sur des actes de nature à exercer la plus haute influence sur son avenir.

Bien que par ses vingt ans révolus, il fut atteint par la conscription, Marc Blauvac ne pouvait songer à se faire soldat : aussi, il avait été arrêté depuis longtemps qu'il userait de son droit pour se faire remplacer.

Ce sacrifice pécuniaire, si gênant qu'il pût être, en ce moment où la maladie de la vigne diminuait d'une manière si notable les produits de la ferme, n'avait été l'objet de nulle hésitation. Catherine n'avait pas à sa disposition la somme nécessaire ; mais Jean de Velours, dont l'inépuisable complaisance n'était jamais en défaut, était allé à Brignoles et en avait rapporté la somme exigée pour le remplacement. Ce prêt s'était effectué sur un simple billet de Catherine, bien que son notaire lui eût déjà déclaré plusieurs fois qu'il ne pouvait avoir lieu que sur une hypothèque, qu'elle ne pouvait consentir sans l'intervention de la justice, à cause de l'état de son mari.

Elle avait bien dit cela à Jean de Velours ; mais celui-ci s'était fait fort de trouver un bailleur de fonds moins exigeant ; et nous avons vu qu'il y avait réussi.

On était à ce moment en pleine république. Longtemps on se souviendra en France de cette fébrile exaltation qui agita la population des campagnes, à l'aide de ces grands mots de liberté et d'égalité, qui n'auront jamais qu'une valeur relative, et qui ne seront jamais non plus une vérité d'une application absolue, parce que, en politique comme en toutes matières, l'absolu conduit inévitablement à l'absurde et à la négation de toute chose pratique. Des hommes qui avaient tout à gagner, et qui ne pouvaient rien perdre dans une révolution nouvelle, avaient surexcité à l'excès toutes les passions populaires, qu'ils égaraient sciemment par le mirage décevant des utopies les plus irréalisables et dont le charme trompeur avait séduit bon nombre de natures excellentes, trop facilement entraînées par l'irréflexion ou la légèreté.

Des journaux écrits pour le peuple, en un langage empreint du cynisme le plus dégoûtant, faisaient appel à tous les instincts de la haine, à toutes les convoitises les plus abjectes ; il semblait que le délire de quelques-uns dût, par la plus épouvantable des épidémies sociales, égarer l'esprit de tous.

Dans les campagnes, l'entraînement était général. Les esprits avaient été égarés à ce point, qu'aux yeux de bien des gens, le meurtre et le pillage semblaient des choses parfaitement licites pour arriver à la réalisation des promesses, dont les agitateurs savaient très-bien le vide et le néant : ce n'est point en effet, en foulant aux pieds tous les principes de la morale, que les nations, pas plus que les individus, peuvent arriver au bonheur.

Marc Blauvac, malgré toute la rectitude de son jugement, avait subi plus ou moins ?, et à son insu, l'influence de ces idées que chacun préconisait autour de lui : les uns avec une naïve bonne foi, les autres par un déplorable calcul. Une chose l'étonnait cependant, c'est que Jean de Velours, qui était du peuple, lui aussi, ne partageait point ces idées, qu'il restait calme au milieu de l'émotion générale, et combattait même très-nettement ces principes, qui semblaient au naïf jeune homme empreints de l'esprit de justice le moins déniabable.

Au milieu d'une réunion d'électeurs, dans le voisinage de Château vert, Jean de Velours avait pris la parole. Dès les premiers mots de son discours, il avait été interrompu par les vociférations les plus insultantes et les plus passionnées. Il ne s'en était point ému. Sa parole était claire et facile, sa voix vibrante, son accent plein de conviction, et il avait bientôt dominé les interrupteurs.

— Qui êtes-vous ? lui avait crié une voix. Personne ici ne vous connaît.

— Qui je suis ! un homme du peuple comme vous, un homme aussi fier que vous de ses droits, mais qui ne veut ni la mort, ni la propriété de personne. On ne me connaît pas, dites-vous ! Eh bien ! vous, on vous connaît beaucoup trop. Pilier de cabaret et de *chambrée*, c'est en de tels lieux que vous oubliez votre femme qui souffre de misère à la maison, avec ses enfants mal vêtus, parce que le mari de l'une et le père des autres s'enivre loin d'eux de vin, d'eau-de-vie et de liberté, toutes choses également frelatées, aussi nuisibles, par l'abus, à votre esprit qu'à votre corps.

Quelques rares applaudissements se firent entendre. Des cris : A la porte le réactionnaire ! à la porte l'aristo ! dominèrent les applaudissements.

— Et pourquoi à la porte, mes amis ; ne suis-je donc pas mieux dedans que dehors, pour vous dire que je ne suis ni un réactionnaire, ni un aristocrate, mais bien un des vôtres, paysan et fils de paysan comme vous ? Seulement, j'ai vécu plus que vous, réfléchi et étudié plus que vous ; plus que vous j'ai voyagé et vu les hommes dans bien des pays. Partout, j'ai trouvé des ennemis du travail, qui étaient aussi les ennemis de l'ordre ; partout ceux qui crient : *A bas les riches !* sont ceux qui n'ont jamais rien voulu faire pour le devenir ; partout, enfin, ceux qui acclament avec une si furieuse ardeur la liberté et l'égalité, sont ceux qui ne veulent de l'une et de l'autre que pour eux, et afin que ceux qu'ils domineront ne soient égaux entre eux que dans un commun asservissement.

Cette fois les applaudissements furent bien autrement nombreux, et quelques gens à mauvaise mine quittèrent la partie et sortirent de la salle.

Jean de Velours reprit alors :

— Laissons passer, mes amis, cette bourrasque d'émotions populaires. Soyez bien sûrs que le peuple n'a besoin de la mort de personne, ni de l'organisation du pillage, pour conquérir ceux de ses droits que nul ne songe à lui ravir en ce moment. La vraie liberté, c'est le droit de vivre de notre travail en toute indépendance, et en obéissant aux lois de notre pays. Ceux qui parlent de partager le bien d'autrui sont de mauvais citoyens, qui savent très bien qu'un tel partage est une stupidité tout à fait irréalisable, et que, s'il avait lieu une fois, quand les paresseux et les débauchés auraient mangé leur part, ils demanderaient bien vite un second partage à ceux qui auraient eu la sagesse de conserver ce qu'eux-mêmes ils auraient perdu par leur inconduite.

— Nous voulons, dit une voix plus timide, que les impôts soient abolis.

— Et moi aussi, je le voudrais, si cela était possible, répondit Jean de Velours à l'interrupteur. Mais qui donc décidera nos contestations, sinon des juges payés par l'État ; qui saisira les malfaiteurs, sinon le gendarme, qu'il faut bien payer aussi ; qui gardera le pays contre l'envahissement de l'étranger, sinon le soldat, que son fusil ne peut ni nourrir ni habiller ? Pour tous ces besoins, et pour une foule d'autres, il faut de l'argent, beaucoup d'argent.

— Eh bien ! c'est aux riches à payer tout cela !

— Je le veux bien. Mais dans ce cas, mes amis, il n'y aura de justice et de protection que pour les riches. Et que devient alors cette égalité, dont on vous parle si souvent à tort et à travers ? Le riche doit payer, et paie en effet plus que le pauvre. C'est de toute justice. Mais, en France, il n'y a pas assez de riches, pour qu'ils puissent suffire seuls à payer toutes ces dépenses : et le nombre des riches fut-il suffisant, que cette charge, imposée à une seule classe de citoyens, à la décharge de toutes les autres classes, serait encore une chose souverainement injuste.

Dites-vous bien, mes amis, qu'en général la richesse est le résultat du travail intelligent et de la bonne conduite. Et voulez-vous, qu'alors que vous aurez acquis quelque bien à la sueur de votre front, en étant bons pères de famille, travailleurs laborieux et citoyens honnêtes, voulez-vous, dis — je, que des gens qui n'auront été rien de tout cela, viennent vous demander le partage de votre avoir, comme une prime d'encouragement à leur paresse, comme l'audacieuse récompense d'une vie oisive et déréglée.

— Non ! non ! non ! pas de partage ! s'écria-t-on de toutes parts. A la porte les partageux !

Nulle voix ne s'éleva plus contre ces protestations honnêtes et énergiques.

— Et maintenant, mes amis, reprit Jean de Velours, que chacun de vous revienne à son travail et résiste de toutes ses forces à ces méchantes passions, que l'on cherche à soulever. Nommons à l'élection des gens honnêtes, et repoussons les noms comme les doctrines qui font appel à la colère, et à la haine ; car ce n'est jamais en obéissant à de tels sentiments que l'on peut faire bonne route et arriver au bonheur.

Ce petit cours de morale politique, Jean de Velours n'eut plus occasion de le renouveler. Les agitateurs comprirent qu'ils n'avaient là rien à gagner. Ils se turent, et le calme de Château vert ne fut pas troublé une seule fois, tandis que, sur plusieurs points du Var, le sang avait malheureusement

coulé, et que de nombreuses arrestations, suivies d'un lointain exil, avaient désolé un grand nombre de familles, qui, privées de leurs chefs, offraient le plus désolant spectacle de la misère et du désespoir.

La conduite, si sage à la fois et si courageuse, que Jean de Velours avait su tenir, dans ces tristes circonstances, la salubre influence de ses sages paroles, le bien qu'il réalisait dans le pays, tout cela avait été connu de l'autorité supérieure, et lui avait valu, auprès d'elle, une sorte de crédit personnel, qu'il fit tourner au profit de bien des gens, qu'il savait n'avoir été que momentanément égarés, et qui, sans son intervention, eussent payé d'un long et douloureux exil, quelques paroles inconsidérées, quelques actes répréhensibles au fond, mais dont ils étaient bien loin sans doute d'avoir compris toute la portée.

VI

Depuis longtemps déjà, le calme avait succédé, dans le pays, aux passagères agitations révolutionnaires. L'Empire s'était fait, et Jean de Velours démontrait à chacun que la souveraineté la plus légitime est celle qui sauve le pays de l'anarchie. Il disait : « Si tout pouvoir vient de Dieu, ce qui est incontestable, jamais la volonté de Dieu ne se manifeste plus clairement qu'alors qu'une grande nation acclame, tout d'une voix, l'homme que Dieu a doué d'une assez vigoureuse énergie, pour arracher ses concitoyens à une oppression intolérable. »

Il rencontrait bien parfois quelque opposition à cette théorie du droit divin, entendu de cette façon ; mais, dans son entière bonne foi, il avait réponse à tout ; et si ceux qui lui citaient la double onction par Samuel de Saül et de David, ne pouvaient modifier son opinion, ils avaient du moins la certitude que, du jour où leur opinion lui serait démontrée meilleure que la sienne, il n'hésiterait pas à quitter celle-ci et à embrasser celle-là, parce que, en toutes choses, ce qui lui paraissait toujours devoir l'emporter, c'était la justice et la vérité.

Il tenait sa doctrine pour aussi bonne que toute autre en théorie ; mais il la considérait comme la meilleure en application, par cela seul, disait-il, qu'elle assurait le repos du pays ; le premier et le plus précieux de tous les biens, celui auquel il faut tout sacrifier, quand son indépendance et sa dignité ne sont point en cause.

Jean de Velours avait quelque tendance, disait-on, à se mêler des affaires des autres. Cependant, chacun savait très-bien que ce n'était jamais pour obéir à un banal sentiment de curiosité. Aussi, nul ne s'en plaignait, et un grand nombre avaient eu l'occasion de s'en féliciter.

Ainsi, non loin de Château vert, un malheureux carrier avait eu la jambe fracturée par l'éboulement d'un bloc de rocher ; Jean de Velours était accouru chez le blessé, plus tôt même que le médecin, qui avait déclaré tout travail impossible avant deux mois. Qu'allaient devenir, pendant ce temps, la pauvre famille, la jeune femme et ses deux enfants en bas-âge ?

Quand le médecin et Jean de Velours furent sortis de cette maison désolée, la femme du carrier trouva, sur la table de la chambre, un papier qui contenait dix pièces de cinq francs. Qui donc pouvait avoir oublié là une pareille somme ? Le médecin, interrogé, ne savait pas le premier mot de cela ; ce devait être alors Jean de Velours : on voulut le remercier, il s'en défendit de toutes ses forces :

— Cinquante francs ! disait-il, c'est là beaucoup d'argent, ma pauvre femme ! Plût à Dieu que je pusse faire des dons de cette valeur ! Mais cinquante francs et moi, nous ne passons pas souvent par la même porte. Remerciez le bon Dieu, puisque c'est lui qui vous envoie un tel secours ; moi, je le prierai de rendre ma pêche plus heureuse, afin que vous puissiez avoir du poisson quelquefois, puisque c'est le moyen par lequel je puis vous assister...

Et Dieu, sans doute, exauçait cette prière, car le poisson *de Y Argens*, pris à la ligne ou acheté, arrivait toujours, deux ou trois fois par semaine, à la maison de l'ouvrier blessé.

Une autre fois, Jean de Velours avait appris que la division venait de se mettre dans l'une des plus riches familles du voisinage. Des difficultés s'étaient élevées entre trois frères, fort unis jusques là, jouissant par indivis des biens composant la succession paternelle, mais dont l'un d'eux en ce moment demandait le partage, parce que, venant de se sa femme désirait voir cesser ce ménage en communauté, qui, disait-elle, lui donnait un grand tracass.

Des pourparlers, calmes d'abord, avaient eu lieu entre les trois frères, sur la grande affaire des partages ; mais bientôt l'aigreur s'en était mêlée, la colère avait suivi l'aigreur, et l'on savait que cela les avait conduits peu à peu à la mésintelligence la plus complète. De telle sorte qu'ils avaient

décidé que chacun d'eux nantirait un avoué de son affaire, et que la justice déciderait ce qu'ils ne pouvaient eux-mêmes décider de bon accord.

Jean de Velours les vit l'un après l'autre, soit aux champs soit à la maison. Il leur parla si chaleureusement de cette union, qui doit toujours exister entre frères, il les effraya tellement de ces frais de justice, qui dévoreraient indubitablement une partie de leur patrimoine, il évoqua si à propos les vacations coûteuses des experts, leurs transports sur les lieux, les frais de toutes sortes, enfin, qui devaient se joindre pour eux aux interminables lenteurs de toute action judiciaire, qu'il fit naître, chez les trois frères, le regret d'avoir été trop prompts à faire appel à l'intervention de la justice.

Chacun d'eux voulait bien qu'un accommodement fût essayé, mais nul n'en voulait prendre l'initiative, ni exprimer un désir, qui pouvait être pris pour un acte de poltronnerie, et rendre peut-être ses adversaires plus exigeants ou moins traitables.

Jean de Velours s'était entendu avec le curé, homme aussi bon qu'intelligent, et qui était souvent le complice de ses actes de bienfaisance : ils décidèrent d'appeler simultanément les trois frères à la cure.

La réunion eut lieu. Jean de Velours avait visité tous les biens à partager. Il en connaissait la valeur, il en savait les bonnes parties, les portions médiocres et celles qui, d'un produit nul en apparence, n'en avaient pas moins une utilité réelle, soit comme pacage, soit comme fournissant des matériaux pour amender le sol.

Il étonna les trois frères, par l'exactitude de toutes ses énonciations, par la netteté de ses vues, par l'entente si complète d'une foule de circonstances, qu'ils croyaient tous savoir mieux que lui, et dont il savait tous les détails bien mieux qu'eux-mêmes ; ainsi que toutes les mesures locales, et tous ces mille petits faits, que révèle seul le séjour le plus prolongé dans un pays.

Leur étonnement était au comble, de voir un étranger si parfaitement instruit ; et cela les disposait tout naturellement à céder, avec d'autant plus de facilité à ses conseils, comme à ceux du curé, aussi complètement désintéressés les uns que les autres.

A la première séance, on fit trois lots, dont la composition fut agréée par toutes les parties. Cependant l'un des trois lots étant grevé d'une soulte de plus-value, le terme de paiement de cette soulte fut fixé à une époque assez

éloignée, pour n'occasionner qu'un léger sacrifice annuel sur le revenu de ce lot, et rendre ainsi sa libération aussi facile qu'assurée.

Le lendemain, chacun ayant eu tout le temps d'une mûre réflexion, les lots furent tirés au sort, et chacun se retira, doublement heureux d'une décision si prompte, de l'absence de tous frais judiciaires, et en bénissant ces deux hommes, dont ils avaient eu le bon sens de suivre les conseils.

On comprend sans peine que de tels actes étaient bien faits pour que l'on pardonnât à Jean de Velours de s'entremettre un peu dans les affaires des autres, qui finissaient toujours par y trouver leur compte. Il était même arrivé de cette disposition à obliger, qui était si connue de tous, que fort souvent on le prenait pour unique juge dans une foule de contestations qui, sans lui, eussent indubitablement abouti, soit à la justice de paix, soit au tribunal du chef lieu.

Et il devait bien un peu le tracas que cela lui occasionnait, à ce langage qu'il tenait habituellement à ceux qu'il voyait sur le point de recourir à la justice :

— Plaider, mes amis, se plaisait-il à leur répéter, c'est toujours une chose fort triste. Un procès, c'est une longue colère, c'est la préoccupation et l'ennui de chaque jour, c'est l'insomnie de chaque nuit, et c'est en même temps un mal véritable, que vous payez au prix de la meilleure des choses. Avec l'argent qu'ont coûté certains procès, les biens qu'ils concernaient se fussent souvent doublés ; et le procès, bien que gagné, ruine souvent le plaideur.

Comme les arbitrages de Jean de Velours étaient toujours gratuits, ainsi que ses conseils qu'il ne refusait à personne, il avait assez peu de temps à donner à sa passion pour la pêche et à ses visites à la ferme des Tanerons ; mais il était facile de voir néanmoins que c'était chez son jeune ami que toutes ses affections s'étaient concentrées.

VII

Indépendamment des bons sentiments de Jean de Velours pour son ami Marc Blauvac, il avait pour la pauvre mère aveugle et si pleine d'une noble résignation, une respectueuse affection, dont il était heureux de lui pouvoir donner de fréquents témoignages, non point par des paroles, dont il semblait toujours avare à la ferme, mais par les actes les plus ingénieux d'une incroyable sollicitude, pour tout ce qui pouvait lui être agréable ou la

soustraire, même momentanément, à quelques-unes des tristes préoccupations de son infirmité.

Si quelque affaire un peu grave, si quelque transaction difficile devait amener Marc Blauvac au chef lieu, et si Catherine avait quelque appréhension sur l'inexpérience de son fils, il arrivait presque toujours, une fois l'affaire conduite à bonne fin, que Jean de Velours s'était trouvé là, par un hasard extrêmement heureux, et avait contribué, par sa présence, à amener le résultat désiré.

Et cette intervention avait toujours lieu d'une manière si naturelle et si fortuite en apparence, que son jeune ami n'y voyait qu'un heureux hasard, dont il bénissait le ciel, sans songer le moins du monde qu'il y eût là rien de volontaire ou de calculé.

Chaque dimanche, Jean de Velours dînait à la ferme, où chacun trouvait qu'il n'était jamais ni assez souvent ni assez longtemps. Habituellement, dans l'après-midi de ce jour de repos, et en alternant avec Marc Blauvac, il faisait quelque lecture de la Bible, intéressante au plus haut point pour la pauvre aveugle : c'était tantôt l'histoire de Tobie, qui recouvrait la vue par la tendresse de son fils, tantôt le dévouement de Ruth pour sa belle-mère Noémi, une autre fois la touchante histoire de Joseph, ou bien les plaintes si touchantes du peuple de Dieu, captif aux bords de l'Euphrate.

Et chaque fois que cessait la lecture, Catherine semblait écouter encore, quand le livre saint était déjà fermé depuis longtemps.

Dès les premiers temps où Jean de Velours était venu à la ferme, et cela du vivant même de Marc Taneron, il avait interrogé le médecin qui avait soigné Catherine dans cette maladie, à la suite de laquelle elle avait perdu la vue, s'informant de lui si nulle chance de guérison n'existait plus, et si le temps n'en pouvait amener aucune.

La réponse nette et catégorique du docteur, déclarait la maladie complètement incurable.

Peu après la mort de Marc Taneron, Jean de Velours avait appris que le docteur O'Higgins, l'un des oculistes les plus habiles de la Grande-Bretagne, était en ce moment à Hyères, près Toulon, où il avait été appelé pour opérer de la cataracte, un hivernant appartenant à l'une des familles princières de l'Allemagne ; cette circonstance le porta à interroger de nouveau le médecin de la famille, et il lui confia, sous le sceau du secret, qu'il avait eu l'idée qu'une visite du célèbre O'Higgins pourrait peut-être offrir quelque chance inattendue de guérison pour la pauvre aveugle.

— C'est complètement inutile, avait répondu celui-ci.

— Mais, docteur, une erreur de votre part n'est-elle point possible ?

— Oui, dans tout autre cas ; non dans celui-ci.

— Et puis, ajoutait le docteur, pensez-vous qu'un homme de la réputation d'O'Higgins, dont les raoments sont assez précieux pour être certainement tarifés à un taux bien exorbitant, consente facilement à une course de près de trois jours, pour donner une consultation à une pauvre femme de village ?

— Et pourquoi pas, s'il a du cœur et l'amour de la science ?

— Le cœur et l'amour de la science peuvent et doivent l'appeler ailleurs ; il y a partout assez de malades riches, pour qu'il suive l'impulsion de son cœur, en retirant de la science qu'il possède les honoraires auxquels il est accoutumé, et qui sont le prix de son habileté, vraiment exceptionnelle.

— Je veux pourtant essayer de l'amener ici.

— Vous échouerez ; car, chez vous ni à la ferme, il n'y a assez d'argent ni assez de folie pour payer une telle visite.

— Folie, si vous le voulez ; mais néanmoins j'essaierai de le décider.

Deux jours après, Jean de Velours partait pour Hyères, après lui avoir recommandé le plus grand secret. Et quand, à son retour, il se retrouva chez le docteur de Château vert :

— O'Higgins sera ici dimanche dans l'après-midi ; il compte sur vous pour l'accompagner auprès de votre malade, lui dit tout simplement Jean de Velours, comme s'il se fut agi d'amener un médecin de Barjols ou du Val.

— Et comment l'avez-vous décidé ?

— En faisant appel à son cœur.

— Mais le prix d'une telle visite ?

— Le souvenir toujours vivant au cœur d'une de ces nobles et de ces belles actions, que l'homme doit placer dans sa vie, comme un refuge où l'âme se repose des gains purement mercenaires.

— S'il en est ainsi, c'est fort beau ; mais ces refuges-là sont fort clairsemés sur les grandes routes de la fortune, où courent, à grandes guides, toutes nos célébrités modernes.

Il importait, pour éviter une amère et inutile déception à la pauvre Catherine, que rien ne lui fût connu des démarches faites par Jean de Velours, lesquelles, selon les affirmations si positives du médecin de la maison, ne pouvaient ni ne devaient amener aucun résultat utile. Il fut donc convenu entre eux que, dans l'après-dinée du dimanche, quand Jean de

Velours aurait commencé sa lecture habituelle, le médecin arriverait avec O'Higgins, son ami supposé, qui examinerait les yeux de la pauvre aveugle, comme pour la simple détermination d'un point scientifique, et sans faire nulle allusion à cette guérison, dont Catherine avait perdu l'espoir depuis longtemps.

Les choses se passèrent comme il avait été convenu ; O'Higgins, après avoir froidement examiné les yeux de la malade, n'hésita pas un seul instant : *fermés pour toujours*, dit-il en latin en regardant Jean de Velours, qui baissa la tête et ne dit mot.

Peu après, les deux médecins s'éloignaient de la ferme. Arrivés au pont de l'Argens, où sa chaise de poste l'attendait, le médecin étranger y monta, et reprit immédiatement la route de Brignoles.

Quant à Jean de Velours, après leur sortie, il avait repris sa lecture, comme si ce qui venait de se passer avait été la chose du monde la plus simple. Et si la pauvre aveugle ne pouvait voir la pâleur de son visage, elle remarqua néanmoins l'altération de sa voix et le questionna avec intérêt sur ce qui pouvait l'avoir ému à ce point.

— Dans l'ami de votre médecin, répondit-il, j'ai reconnu un homme que j'ai vu autrefois, bien loin d'ici, au chevet d'un ami bien cher, que ses soins ne purent sauver, et dont sa présence a évoqué pour moi tout à l'heure le souvenir toujours bien triste à mon cœur.

— Bien loin d'ici, dites-vous, monsieur Jean ? Vous paraissez, en effet, avoir beaucoup voyagé.

— Beaucoup, beaucoup, répondit-il en reprenant immédiatement sa lecture, en homme pour qui tout ressouvenir du passé serait une chose pénible, et sur laquelle il se soucie assez peu d'être interrogé.

Catherine ne crut pas devoir insister, et la lecture se continua jusqu'à l'heure ordinaire de leur séparation.

Lorsque, rentrant chez lui, au sortir de la ferme, Jean de Velours arriva au pont de l'Argens, il y était attendu par le médecin de Château vert, qui voulait lui rendre compte de l'opinion émise par O'Higgins.

— Je la connais, malheureusement, interrompit Jean de Velours, en répétant les mots latins de la fatale décision du médecin étranger, *usque ad finem coecata*.

— Vous savez donc le latin ?

— Assez du moins pour avoir compris que votre opinion sur la malade n'était que trop juste, et que nul espoir n'est plus permis.

— Il doit vous en coûter assez cher pour avoir acquis cette conviction ?

— Votre opinion pouvait être le résultat d’une erreur : Et, quant au prix de la visite d’O’Higgins, je vous l’ai dit, et je vous le répète, c’est une bonne action de sa part, et rien de plus.

— Vous vous trompez, monsieur Jean ; il y a quelque chose de plus : Il y a notamment ces deux billets de mille francs chacun, qu’il m’a remis pour vous, en montant en voiture.

Jean de Velours sembla un peu décontenancé ; mais se remettant aussitôt :

— Ah ! je comprends, je comprends, dit-il, le bon docteur n’a pas voulu que son voyage ici fut complètement infructueux ; et, s’il n’a pu accomplir jusqu’au bout la bonne action, dont l’espoir l’avait amené auprès de notre malade, il a songé à nos pauvres. Eh bien ! je prends cette somme, et vous m’aidez, vous, discret par état, à en faire l’emploi qu’O’Higgins en peut attendre.

Le docteur regarda un instant son interlocuteur sans dire un mot, puis il lui serra la main et s’éloigna.

VIII

A une assez faible distance de la ferme des Tanerons, la rivière d’Argens, après avoir longé, dans tout le reste de la vallée, les roches escarpées qui, dans les temps primitifs, avaient limité son large cours, réduit aujourd’hui à des proportions comparativement si étroites, rasait tout d’un coup le rocher opposé à la ferme, et s’infléchissait à gauche, vers une sorte de déchirement de la digue, qui jadis avait dû faire un lac de toute cette vallée.

A partir du point où avait lieu la déviation que nous venons d’indiquer, l’encaissement de la rivière devenait plus resserré ; et la luxuriante végétation qu’elle entretenait, jointe à l’ombre projetée par la masse rocheuse, toute tapissée de verdure, avait fait donner le nom de *Val-Sourd*, ou de Val-Sombre, à ce lieu si éminemment pittoresque, et dont les curieux viennent, de bien loin, admirer les beautés et réveiller les échos solitaires.

Rien ne manque à cet admirable spectacle d’une nature puissante et vigoureuse ; ni cette voix grandiose des hautes cimes agitées par le vent, ni cette autre voix du torrent, dont les eaux tantôt frôlent en passant le gazon de la rive, et tantôt s’élancent en mugissant contre l’obstacle qui les retient, pour s’étaler ensuite en une blanche écume.

C'est là un de ces sites que la plume est impuissante à décrire, dépassant en ses admirables réalités, tous les rêves des décorateurs d'opéra, dans leurs conceptions les plus hardies, dans les élans les plus outrés de leurs imaginations si poétiques et si fécondes.

Et, pour que rien ne manque à toutes ces accumulations du pittoresque, en ce lieu si restreint, une grotte magnifique ouvre dans le rocher ses vastes et sombres flancs, que la naïve crédulité des légendes populaires prolonge, en lugubres souterrains, jusques à des distances incroyables.

C'était en ce lieu écarté que l'amour de la pêche conduisait Jean de Velours assez souvent, parce qu'il savait très-bien que la truite recherche de préférence les eaux tourmentées et l'écume des cascades. Pour venir là, il lui fallait passer devant la ferme des Tanerons, où il manquait rarement de s'arrêter, soit en allant, soit en revenant.

Ce n'était guère, en général, qu'au jour de dimanche que d'autres que lui fréquentaient cet endroit, où il était toujours seul dans la semaine.

Cependant, depuis quelque temps, il avait eu l'occasion d'y remarquer un jeune pêcheur, qui même lui avait semblé doué d'assez peu de cette patience, constituant une des qualités les plus indispensables du métier.

Jean de Velours en avait jugé ainsi à ses déplacements sans fin et à ses regards beaucoup plus préoccupés de ce qui se passait à droite et à gauche, que des allures de sa ligne, souvent emportée par le courant bien loin de lui, contrairement à toutes les règles de ce genre d'exercice, qui a ses principes et ses aphorismes, comme toute chose basée sur l'expérience.

Ce compagnon, que le hasard donnait assez souvent à Jean de Velours depuis quelque temps, était le fils de cet homme qui avait vendu à Marc Taneron la pièce de terre des Pomets, et qui ensuite, après la mort du chef de famille, avait poursuivi l'expropriation de la terre vendue, sans vouloir accorder ni trêve ni délai à une libération bien assurée, mais que de tristes circonstances n'avaient point permis d'effectuer à l'époque indiquée par le contrat.

Louis Roumieu, ce propriétaire, n'était point un méchant homme, mais tout simplement un de ces esprits légers, que le défaut d'ordre et une sotte vanité empêchent de circonscrire leurs dépenses dans les limites tracées par le bon sens et la raison. Peu habitué à réfléchir, ou plutôt s'étourdissant sur le résultat inévitable d'une gestion, dénuée de tout sage calcul, il en était venu à aliéner successivement et pièce à pièce le meilleur de son bien ; et même ce qui lui en restait encore était grevé de nombreuses hypothèques.

Au milieu cependant de cette vie de désordre, et par vanité peut-être, plus que par véritable attachement à son unique enfant, il, avait tenu son fils, pendant plusieurs années, dans une des meilleures écoles du pays, où le jeune homme n'avait pu néanmoins achever toutes ses classes, parce que le moment était venu trop tôt, où le dérangement de ses affaires lui avait rendu une telle dépense complètement impossible.

Et alors son fils avait été placé par lui dans une étude de notaire, où il utilisait ses connaissances acquises, mais sans nul espoir d'arriver jamais à la possession d'un titre pareil, à moins de ces circonstances heureuses, que rêve toujours l'imagination d'une jeunesse inexpérimentée, mais qui réalisent si rarement ces espérances, dont le triste désappointement jette tant de jeunes gens sur le pavé, comme dans la démoralisation des villes.

Il semblait assez étrange à Jean de Velours que le jeune Roumieu, retenu par ses occupations habituelles à plus d'une lieue de Château vert, eût choisi précisément le *Val-Sourd* pour le théâtre ordinaire de ses excursions de pêche. En considérant, comme nous l'avons déjà dit, et son inexpérience de la ligne et ses continuelles distractions, rendant sa pêche presque toujours infructueuse, il en était venu à se demander si, par hasard, le jeune praticien n'était point attiré en ce lieu par quelque motif caché, dont la pêche à la ligne n'était que le prétexte ostensible.

Jean de Velours avait trop d'expérience des hommes et des choses, pour que, son attention, une fois appelée sur la conduite du jeune Roumieu, il n'en découvrit pas bien vite le mobile réel, vainement dissimulé. A l'âge où était arrivé le compagnon de pêche, que le hasard lui avait donné, supposer que l'amour était pour quelque chose dans la prédilection du jeune homme pour les pittoresques beautés, comme pour les truites du Val-Sourd, c'était probablement, et comme d'instinct, se trouver bien près de la vérité.

Mais comme, en ce lieu solitaire, presque sauvage, et à peu près dénué de toute culture, la présence de nulle femme n'avait jamais coïncidé avec celle du jeune pêcheur, les recherches et les observations de Jean de Velours devaient se circonscrire dans le rayon fort étroit des habitations les plus rapprochées ; et là encore, il ne voyait que la ferme des Tanerons, où la jeune Rose Blauvac était du reste assez jolie pour expliquer cette passion de la pêche à la ligne, assez récemment inaugurée par le jeune Roumieu.

Rose Blauvac était une charmante fille de dix-sept ans, belle et toujours souriante, comme Catherine l'avait été à son âge. Jamais elle n'avait quitté sa mère, et, grâce aux leçons de Jean de Velours, son éducation et le

développement de son esprit n'avaient rien à envier à ce que ses jeunes compagnes pouvaient avoir acquis dans la fréquentation assidue de l'école.

Il y avait toutefois chez elle une tendance fâcheuse à une certaine indépendance d'actions et d'idées, que l'on avait souvent combattue ; et ce n'était jamais très facilement que l'on obtenait, de la part de la jolie Rose, qu'elle fît, même en apparence, aux sages observations de sa mère, de Marc Blauvac, son frère ou même de Jean de Velours, le sacrifice d'opinions ou de pensées, qu'elle gardait bien entières dans son cœur, comme dans un sanctuaire dont nul ne pouvait pénétrer les secrets.

Et souvent même, quand elle avait cédé, avec une franche et loyale conviction, sur un fait ou sur une appréciation longuement contestés, il arrivait que sa conduite, plus encore que ses paroles, démentait cette concession, due plutôt à un respect apparent, qu'à une adhésion bien sincère.

Il résultait de cela que, livrée en quelque sorte sans défense à toutes les suggestions de son inexpérience, et de plus, ayant en elle-même la foi la plus entière, Rose Blauvac, pouvait, en des circonstances données, et avec les meilleures intentions du monde, se trouver fatalement aux prises avec certains périls, sans autre protection que son faible jugement, faussé par un amour-propre excessif.

Cette foi en elle-même, dont nous venons de parler, égarait sa pensée en de fausses appréciations, lui dissimulant qu'une jeune fille doit tout voir et tout juger par sa mère, et qu'elle doit chasser de son cœur tout sentiment qu'elle n'oserait lui avouer.

Jean de Velours, dont l'expérience ne partageait pas les illusions de la maternelle tendresse de Catherine, ne s'abusait point sur l'avenir qu'une telle manière d'être pouvait réserver à la pauvre Rose, si les circonstances venaient à faire naître le déplorable antagonisme de ses pensées intimes et des sages conseils de sa bonne et vertueuse mère. Il faudrait alors à la jeune fille, pour la sauver de ses inévitables erreurs, ou le secours d'un ange du ciel, ou un retour soudain vers le cœur de sa mère, cet asile si sûr, où la jeune fille peut braver tous les périls.

On conçoit sans peine, qu'édifié complètement sur tout cela, Jean de Velours, dont nous savons toute la sollicitude pour la famille, se fût demandé, de prime-abord, si la jeune Rose n'était pour rien dans les visites du jeune pêcheur à Val-Sourd. On parle peu en pêchant à la ligne, et ce n'était point en ces conversations, à mots rapidement échangés, qu'il

pouvait surprendre ce secret, auquel il ne tenait, qu'autant que ses prévisions seraient fondées ; ayant, à part cela, assez peu de souci des faits et gestes du jeune Roumieu.

Ni là ni ailleurs, il n'avait vu Rose Blauvac pouvant se rencontrer avec le jeune clerc de notaire. Celui-ci pour venir au Val-Sourd, passait bien devant la ferme des Tanerons, mais le chemin, assez éloigné de l'habitation, se prêtait peu à de telles rencontres.

Cependant, depuis quelque temps, chaque fois que Jean de Velours entretenait la jolie Rose, dans ses visites à la ferme, il lui semblait que ses manières offraient l'apparence d'une certaine préoccupation, qui autrefois ne lui était pas habituelle ; et s'il l'interrogeait à cet égard, la jeune fille était embarrassée, et la naïve rougeur de son front démentait bien vite ce calme d'esprit qu'indiquaient ses paroles.

Que Jean de Velours eût deviné juste, il l'ignorait encore ; mais que ce fût pour Roumieu ou pour tout autre, il était évident pour lui que le cœur de la jeune fille avait parlé.

Il était également pour lui de la dernière évidence que Louis Roumieu était, de tout le village, l'homme que Catherine eût choisi le dernier pour le mari de sa fille. Il était sans fortune, sans état, et par dessus tout, il était le fils de celui à qui elle avait dû l'humiliation d'une poursuite en expropriation ; le fils de cet homme qui avait plaidé avec son père, et que le tribunal avait condamné pour avoir trompé son acquéreur sur la contenance de la terre des Pomets.

Catherine était femme, elle était mère aussi ; et sa tendresse pour sa fille se trouverait d'accord, en une telle occurrence, avec les raisons qui lui eussent semblé les plus légitimes, pour ne point lui donner un tel mari.

IX

Jean de Velours en était là de ses réflexions sur l'avenir de Rose Blauvac, et il s'était assis à l'ombre, vers l'entrée de la grotte de Val-Sourd, d'où il voyait Louis Roumieu fouetter l'air vainement de sa ligne toujours malheureuse, quand il aperçut le jeune homme jeter son instrument de pêche sur le gazon et venir droit à lui.

— Monsieur Jean, dit celui-ci, en s'asseyant sur le rocher, j'ai à vous parler.

— Parlez, je vous écoute.

— On dit que vous savez beaucoup de choses, et que ce que vous ne savez pas, vous le devinez.

— Ce n'est probablement pas sur ce qu'on dit de moi que vous avez à m'entretenir ?

— Non, mais d'une chose qui me touche personnellement.

— Dans ce cas, je vous dis encore : Parlez, je vous écoute.

— Ma présence si fréquente à Val-Sourd a dû peut-être vous étonner ?

— Voilà que vous me parlez encore de moi et non de vous.

— Eh bien ! puis qu'avec un homme comme vous, d'après ce que je vois, il faut aller droit au fait, je vous dirai que j'aime M^{lle} Rose, et que je veux l'épouser, parce qu'elle partage mon amour, et qu'elle consent à ce mariage.

— Et en quoi cela me regarde-t-il, s'il vous plaît, moi étranger à la famille de M^{lle} Rose Blauvac ?

— En ce que, l'ami et le conseil de cette famille, vous nous pouvez être du plus grand secours, pour la réalisation d'un projet, qui résume toutes nos espérances de bonheur.

— Mais ne pensez-vous pas, monsieur, qu'il y ait de votre part quelque chose de peu convenable à livrer ainsi à un étranger le secret, que l'on ne vous a certainement pas confié pour cela, en admettant que vous ne vous soyez pas fait illusion sur les sentiments d'une jeune personne dont vous mettez en jeu, bien légèrement, l'honneur et la réputation ?

— A cet égard, je puis vous rassurer bien complètement ; je vous l'ai déjà dit, M^{lle} Rose partage mon amour. ?

— Ce qui me rassure un peu moins, c'est que, sans l'aveu de sa mère, une honnête jeune fille vous ait exprimé de tels sentiments ; et vous me permettez de douter encore que M^{lle} Rose ait oublié à ce point et son devoir d'enfant soumise et cet autre devoir de convenance, qui veut que les parents soient les premiers informés d'une recherche en mariage dont leur fille est l'objet. ?

— Nous avons pensé, M^{lle} Rose et moi, que sa mère serait contraire à nos espérances. ?

— Il serait bien, de votre part, de séparer votre opinion personnelle de ce que vous affirmez être de l'opinion de M^{lle} Blauvac. Il est trop évident, en effet, que si M^{lle} Rose avait une telle conviction du refus de sa mère, elle n'autoriserait en rien une démarche, qu'elle saurait ne pouvoir aboutir qu'à compromettre son honneur et sa réputation. ?

— Mais, vous aussi, vous pensez que ma demande sera repoussée ?

— Je n'ai, en ce qui me touche, ni à l'accueillir, ni à la combattre, et je ne vous dois nul compte de mon opinion personnelle à cet égard. ?

— Je le sais, monsieur Jean, mais vous devez comprendre que j'attache le plus haut intérêt à votre opinion, qui peut exercer ici une influence toute décisive.

— Eh bien ! si j'avais un avis à émettre, je dirais que, chercher à surprendre l'affection d'une jeune fille contre la volonté formellement connue de sa mère, c'est toujours une méchante action ; j'ajouterais ensuite que si une de ces passions, que l'on nomme irrésistibles, parce qu'on n'a jamais cherché à leur résister, pouvait pousser l'homme à un tel oubli de son devoir, il y devrait être ramené, par cette idée qu'étant lui-même sans fortune, sans nul moyen d'existence assuré, on pourrait bien facilement accuser d'égoïsme une conduite qui manquerait tout au moins de cette franchise, allant noblement et ostensiblement à un but, que l'on ose et que l'on doit avouer.

— Dans ce cas, tout espoir me serait donc ravi ?

— Dans ce cas, monsieur, le devoir d'un honnête homme serait de se retirer ; et s'il est victime de préventions injustes, il doit les combattre avec loyauté, bien loin d'en démontrer toute la justesse en s'efforçant de ravir une fille à la tendresse de sa mère et à l'estime de tous.

A peu de jours de là, Jean de Velours avait obtenu de Rose Blauvac la triste et regrettable confirmation des confidences à lui faites par Louis Roumieu. Il n'était que trop vrai qu'elle partageait les sentiments de ce jeune homme, et qu'ils avaient eu la facilité de s'entretenir ; en quel lieu ? Jean de Velours l'ignorait, mais ces entretiens avaient été assez fréquents, pour que Rose Blauvac l'eût autorisé à demander sa main.

Vainement Jean de Velours objecta à la jeune fille combien une telle détermination de sa part serait en opposition avec les vues particulières de sa mère, qui consentirait bien difficilement à sanctionner un choix, si opposé à l'opinion souvent exprimée par elle sur la conduite de Roumieu le père, à son égard.

Il ajoutait que s'unir à un homme sans fortune et dépourvu surtout d'un état, qui pût lui permettre d'assurer l'existence de sa famille, c'était aller à coup sûr et de gaîté de cœur, au-devant de cette punition, que Dieu réserve toujours au mépris que fait un enfant de l'autorité de son père ou de sa mère.

A ces sages remontrances, Rose répondait en versant d'abondantes larmes ; et si quelques rares paroles échappaient à sa douleur, elles étaient empreintes d'une résignation bien arrêtée à un mal qu'elle tenait pour inévitable ; et c'était bien ainsi que Jean de Velours avait compris depuis longtemps que pourrait venir à s'égarer la malheureuse enfant obéissant aux tristes instincts de ce caractère, que l'on pouvait bien faire ployer quelquefois en apparence, mais qui, à peine livré à lui-même, faisait ressort aussitôt et revenait fatalement à ses idées préconçues.

Jusques-là, Jean de Velours n'avait point cru devoir entretenir la pauvre mère de ce nouveau chagrin, venant s'ajouter pour elle à tant de tribulations si peu méritées, qui s'accumulaient sur sa déplorable existence ; mais il lui semblait impossible de se taire plus longtemps, soit avec elle, soit avec Marc Blauvac. Les circonstances alors lui paraissaient tellement graves, qu'il ne fallait rien moins que le concours de tous et de chacun, pour sauver la jeune fille, victime à la fois et de son imagination et de son inexpérience.

Aux premiers mots de cette confidence, faite à Catherine hors de la présence de son fils, celle-ci, en apprenant l'étrange prétention de Louis Roumieu, n'avait dit qu'un seul mot, mais résumant, par l'énergie avec laquelle il avait été prononcé, tout ce qui avait pu s'amasser dans son cœur, depuis bien des années, de haine vivace contre l'homme qui, après avoir trompé son père, avait été plus tard sans pitié comme sans merci pour elle.

— Jamais ! avait-elle dit d'une voix forte et brève ; et, portant ses regards à droite et à gauche, comme si le regard eût existé encore dans ses yeux morts pour toujours, elle sembla chercher autour d'elle, qui donc oserait combattre cette volonté si formellement exprimée.

Jean de Velours s'attendait à cette explosion d'un sentiment qu'il comprenait lui-même, et il attendit un instant, si Catherine n'ajouterait rien à cette parole si positive, semblant fermer toute voie à une conciliation quelconque.

— Vous savez, dit-il alors, combien il y a de persistante ténacité dans le caractère de Rose, et combien la peut égarer une passion qui domine toutes ses bonnes qualités, même son attachement pour vous, qu'il est impossible de mettre en doute.

— Je sais une seule chose, monsieur Jean, interrompit-elle vivement, c'est que le jour où le fils de Roumieu entrerait dans ma maison, j'en serais sortie déjà, les pieds en avant, pour aller rejoindre au cimetière mon père indignement trompé par le sien. Jusque-là, une pauvre mère aveugle, dont

l'autorité serait méprisée par sa fille, aurait pour elle tous les cœurs des mères, et chacun comprendrait que l'homme qui m'a vue toute en larmes, lui demander en vain grâce et pitié, ne peut devenir l'allié de ma famille, et le beau-père de ma fille.

— La haine, si légitime qu'elle puisse sembler, interrompit Jean de Velours, la haine est toujours un mauvais sentiment, et un noble cœur comme le vôtre en doit repousser les tristes suggestions.

— Oh ! c'est que vous ne savez pas, vous, tout ce que j'ai souffert d'humiliation et de rage : à savoir le nom de mon père affiché partout, comme celui d'un malheureux que ses désordres ont rendu insolvable. Vous ne savez pas, vous, tout ce que, pendant près de trois mois, j'ai subi de hontes intimes et d'affronts face à face, pour cette dette à payer, pour ces quelques mille francs, qui tombaient, sou à sou, comme une incessante diffamation sur la mémoire d'un père chéri, sur l'avenir de ma famille ; et cela, parce qu'un homme s'est trouvé sans cœur, comme il avait été sans probité ! Pour pardonner de telles choses, il faut les avoir oubliées, et une fille peut-elle jamais oublier la honte de son père.

— Marc Taneron est mort honoré de tous. Il n'a été au pouvoir de personne, soyez-en bien sûre, de jeter le moindre décri sur sa noble vie. Sa mémoire, justement vénérée, n'a rien à demander à des sentiments de haine qu'il ne connut jamais, et que vous devez chasser de votre cœur, car c'est votre fille qu'ils frappent injustement, c'est son honneur, c'est sa réputation qu'ils atteindraient, bien contre votre désir !

— Ma fille ! je la maudirais, si, au mépris de l'autorité de sa mère, elle persistait en un tel amour.

— Oh ! non, Catherine, il ne faut maudire personne ; il ne faut pas surtout maudire ceux qui aiment. Dieu les punit assez cruellement, par les désespoirs que leur inflige parfois sa colère. Il y a bien longtemps de cela, et bien loin d'ici, que j'ai vu mourir dans mes bras un de ces malheureux, que nul cependant n'avait maudit.

« Lui aussi il avait aimé une femme, que les parents de cette femme refusèrent à son amour : il était pauvre, un homme riche lui fut préféré. Il s'éloigna la mort dans le cœur. Longtemps il demanda à de longs et pénibles voyages, sinon l'oubli, du moins l'allègement du sombre chagrin qui minait son existence.

A deux milles lieues de la France, c'était vers la France toujours que le reportaient ses pensées les plus intimes, sans cesse il revoyait en son

imagination, toujours endolorie et jamais lasse d'un tel souvenir, cette femme qu'il avait tant aimée et qui était la femme d'un autre. Son esprit évoquait mille souvenirs, plus déchirants les uns que les autres.

Dans la voie si douloureuse de la vie, si triste et si désenchantée, il avait trouvé des amis, car son cœur était bon et son âme pleine d'une douce sympathie pour ceux qui lui témoignaient quelque intérêt.

Si ces amis cherchaient à le distraire de sa douleur, ils reconnaissaient bien vite qu'il ne vivait que par elle et pour elle. Nous lui disions parfois : « Cette femme vous a, sans doute, oublié. — C'est possible, disait-il avec une amère résignation, et Dieu veuille qu'il en soit ainsi, car si elle souffrait ce que je souffre moi-même, elle serait trop à plaindre. — Elle est heureuse, peut-être, ajoutions-nous. — Que le ciel soit loué ! répondait-il encore, et que je sois seul victime des calculs intéressés de sa famille.

Dans l'espoir d'occuper son esprit, et de ramener, par le travail et par les préoccupations de l'intérêt, le calme dans son cœur, nous l'avions associé à une de nos opérations industrielles, qui exigeait de fréquents déplacements et certaines études bien au-dessus de son développement intellectuel. Pour répondre à nos désirs, et pour n'être point au-dessous de sa tâche, il se livra au travail avec la plus incroyable ardeur, et dépassa bien vite toutes les prévisions de ceux qui avaient vu son point de départ. Mais il avait toujours au cœur cette blessure, que rien ne pouvait guérir.

Il était devenu riche ; et si quelquefois une apparence de contentement se voyait sur son visage, nous comprenions aussitôt qu'il avait pu réaliser quelque bonne action, qui était comme un baume pour son âme, si profondément ulcérée. Il recevait quelquefois des lettres de France, et nous avions remarqué qu'il était bien rare, dans ces circonstances, que son chagrin n'y semblât pas puiser un nouvel aliment.

C'est précisément, après avoir reçu une de ces lettres, qu'il tomba dangereusement malade. Dès ce moment je ne le quittai plus. Son langage était toujours triste et plein d'une douce et calme résignation. Il pressentait sa fin prochaine, et pas une plainte ne sortait de son cœur. Il pardonnait à ceux qui lui avaient fait tant de mal, et qui n'avaient fait de son existence qu'une longue et incessante douleur, dont il voyait approcher la fin, en souriant aux douces espérances d'une autre vie.

Dans la dernière nuit que je passai au chevet de son lit, il y avait plus d'une heure qu'il gardait le silence ; les premiers rayons du jour venaient frapper la croisée de sa chambre ; je le croyais endormi, et m'approchai

doucement. Il sembla se réveiller comme en sursaut ; puis, me pressant la main, il me dit d'une voix presque éteinte : Mon ami, elle n'est point heureuse !

Ces quelques mots avaient épuisé le dernier reste de ses forces... Mon pauvre ami avait cessé de souffrir.

— Le nom de votre ami, son nom, son nom, s'écria la pauvre Catherine, dont les sanglots étouffaient la voix et se mêlaient aux larmes de Jean de Velours.

— Il se nommait Dervieux, répondit celui-ci en s'efforçant de rendre à sa voix son calme habituel.

— Et maintenant, reprit-il au bout d'un instant de silence non interrompu, maintenant, Catherine, croyez-vous qu'il faille ajouter la malédiction d'une mère, aux tortures d'un amour sans espoir ? J'ai vu ce qu'il faut de souffrances pour briser la vie d'un homme. Et croyez-vous qu'un cœur de fille ou de femme soit plus fort à lutter contre la douleur ?

— La douleur qui tue, répondit Catherine à demi voix et en courbant la tête, c'est un bienfait dont il faut rendre grâce à Dieu, lui qui a le droit d'infliger dans sa colère la douleur qui laisse vivre.

Moins de deux mois après cet entretien, Louis Roumieu avait quitté l'étude où il était employé. Son départ défraya pendant quelques jours les conversations des oisifs de l'endroit. Il fut commenté dans tous les sens, examiné à tous les points de vue qu'il pouvait offrir.

Toutefois, il est juste de reconnaître que pas une des suppositions éditées dans cette circonstance n'approcha de la vérité ; ce qui faisait tout au moins l'éloge de la discrétion de celui qui était l'objet de tous ces bavardages.

Que s'était-il passé à la suite de l'explication qui avait eu lieu successivement entre Jean de Velours et chacun des membres de la famille Blauvac ? Quelles résolutions avaient été arrêtées ? C'est ce que nul ne pouvait savoir, puisque tous les faits qui précèdent n'étaient connus que de ceux qu'ils intéressaient directement, et qui n'avaient nulle raison pour les livrer en pâture à la maligne curiosité du public.

Seulement, après le départ de Louis Roumieu, son père disait à qui voulait l'entendre que son fils portant ses vues plus haut qu'une simple étude de notaire rural, avait accepté un emploi qui lui avait été offert chez un notaire de Lyon. Il ajoutait qu'un tel déplacement l'avait bien obligé à quelques sacrifices, mais qu'enfin un père devait se sacrifier pour son enfant, que c'était là sa mission providentielle, et que ce départ était du

reste la conséquence assez heureuse de toutes les peines qu'il s'était données pour assurer l'avenir de son fils.

Un tel langage semblait bien un peu empreint de cet amour-propre vantard, que chacun savait être le péché mignon du père Roumieu ; mais comme, en fin de compte, le départ de son fils donnait une apparence de vérité à tout cela, on accepta cette explication ; mais toutefois sous le correctif du bénéfice d'inventaire, parce que la véracité du narrateur était placée à peu près sur la même ligne que sa solvabilité, compromise depuis longtemps auprès de ceux qui savaient l'état de ses affaires, et la vente successive de ses meilleures pièces de terre.

Puis, comme au village on oublie aussi vite que partout ailleurs ceux que l'on cesse de voir, bientôt il ne fut plus question du clerc de notaire.

Quant à Rose Blauvac, il fallait sans doute que l'heureuse intervention de Jean de Velours eût imaginé quelque moyen terme satisfaisant, ouvert la voie à quelque transaction, acceptée par toute la famille, car rien ne révélait chez la charmante jeune fille, ni ces inquiétudes, ni ces préoccupations, ni ce chagrin, qui sont le cortège obligé du sacrifice de toute inclination contrariée.

Loin de là, ses bons soins et son affection pour sa pauvre mère aveugle, semblaient s'être accrus depuis les derniers événements, comme si elle eût voulu payer par sa reconnaissance plus chaleureuse et plus doucement expansive, quelque faveur nouvelle due à sa maternelle tendresse.

X

Dans la commune du Rouvre, assez peu distante de Château vert, existait un ancien manoir seigneurial, saisi par la nation en 1792 après l'émigration du vieux marquis de Carreli, le dernier des survivants d'une race de preux, dont un des membres était venu se fixer en Provence, après les désastres éprouvés par Charles d'Anjou, dépossédé de la Sicile.

Vendu comme bien national, le château, qui avait été démantelé par la révolution, était passé de main en main, et n'offrait plus guère en 1847, à l'époque où a commencé notre récit, qu'un triste amas de décombres, aux voûtes effondrées, aux ouvertures béantes, aux escaliers suspendus dans le vide, et conduisant à des chambres dont le plancher n'existait plus ; en un mot, tout ce qui indique à l'âme attristée le passage des fureurs populaires,

de ce lion si facile à déchaîner, et qui imprime partout la trace de ses pas en caractères si terribles.

Une vieille tour carrée, restée seule debout et intacte, parce que la solidité de sa massive construction avait bravé la rage des démolisseurs, s'élevait du milieu de ces ruines, et dominait au loin la contrée, comme un vivant souvenir de toutes les splendeurs évanouies d'une famille riche et puissante, dont le nom avait été effacé par la mort.

En 1847, un étranger avait acheté tout ce qui restait du château de Carreli. En payant chaque chose un peu au-delà de sa valeur réelle, il avait rattaché au manoir les terres les plus rapprochées ; et peu à peu, il était arrivé à reconstituer, en grande partie le domaine du vieux marquis, dans les limites où l'avait trouvé la révolution, à qui il n'avait guère fallu plus de temps pour morceler cette vaste propriété, qu'il n'en avait fallu aux patriotes de 1793 pour jeter à bas le château lui-même. Il lui avait suffi pour cela, de prendre à leur valeur nominale, en paiement des acquisitions, des assignats qui, dans les transactions ordinaires, perdaient souvent plus des quatre cinquièmes de leur valeur d'émission.

On citait même à ce sujet dans le pays, comme une des bonnes fortunes de cette époque, le fait de l'un des acquéreurs qui, avec les assignats dépréciés qu'il avait reçus en paiement d'un cheval, qui était sa part dans le pillage des écuries du château, avait acquitté le prix intégral d'une des fermes les plus importantes du domaine, dont elle était l'une des dépendances.

Quoi qu'il en soit, l'homme qui venait de reconstituer avec le temps, de l'argent et une incontestable habileté en affaires, l'ancienne terre de Carreli, avait eu le bon esprit de ne s'occuper de relever le château, qu'après avoir traité du rachat de la propriété morcellée avec tous les détenteurs. Ceux-ci, en effet, se fussent montrés bien autrement exigeants dans leurs prétentions, si les travaux de reconstruction leur avaient appris bien au juste dans quelle mesure ils pouvaient compter sur la fantaisie d'un homme, dont la grande fortune eût été connue comme ne pouvant reculer devant aucun sacrifice.

Un architecte étranger au pays, avait dirigé les travaux que le maître ne visitait qu'assez rarement. Près de dix-huit mois furent consacrés à cette reconstruction, qui utilisa tout ce qui restait des anciennes substructions. L'ancien plan fut modifié dans certaines parties ; mais enfin ceux des survivants qui, dans leur enfance, avaient assisté au saccagement du vieux

manoir, le revoyaient sur pied, assez peu différent de celui dont ils n'avaient probablement gardé qu'un vague souvenir.

Seuls, les jardins de l'ancien château, consacrés pendant la période révolutionnaire, et bien longtemps après, à la culture du blé et des pommes de terre, ne pouvaient rappeler en rien ceux qu'ils remplaçaient, et où les allées bien droites, les ifs taillés en personnages ou en portiques, avaient fait l'orgueil et la joie du vieux marquis mort dans l'émigration, aux premiers jours du Directoire.

Un jardin anglais, aux méandres sans nombre, aux échappées de vue habilement ménagées entre de beaux arbres transplantés à grands frais, avait succédé aux sillons de blé et aux autres cultures utiles. Quelques petits ponts chinois sur des rigoles, que le moindre enjambement pouvait franchir en amont et en aval, quelques statues en terre cuite, barbouillées de ces tons criards imitant les vêtements, certaines dorures hors de propos, ou prodiguées sans trop de raison, tout cela semblait indiquer cependant chez l'heureux possesseur du château relevé de ses ruines, un homme peu rompu aux exigences du bon goût, et de ce simple bon sens qui, en une foule de choses, le supplée souvent avec un rare bonheur.

A la suite d'une serre, assez élevée pour donner place à certaines plantes tropicales d'un large développement, une grande volière avait été construite avec une certaine élégance. L'armature en fer en était si légère, le treillage si fin, que les charmants prisonniers, qu'elle était destinée à contenir, y pourraient presque avoir toutes les illusions de la liberté.

L'établissement de cette serre et certains détails assez coquets d'un charmant petit pavillon qui y était attenant, comme pour jouir de là des joyeux ébats et du gazouillement des oiseaux, semblaient indiquer la présence d'une femme parmi les personnes qui devaient, en un temps prochain, venir prendre possession du château.

En effet, quand un délai assez long se fut écoulé pour que l'habitation, complètement reconstruite, pût recevoir ses hôtes, on vit arriver dans le village du Rouvre une famille composée de trois personnes qui, quinze jours auparavant, avait été précédée d'une sorte de femme de charge, dont la mission avait été de faire répartir dans tous les appartements, suivant leur appropriation respective, les meubles apportés de Marseille, dans plusieurs de ces grandes voitures de déménagement, qui alors nouvellement instituées, ont fait disparaître la plupart des ruineux inconvénients de ces transports de meubles.

M. Dervilly, le chef de la famille, était un homme d'une soixantaine d'années, portant très bien son âge, selon l'expression consacrée pour les gens plus jeunes d'apparence que leur acte de naissance. Sa haute taille était cependant un peu courbée : mais cela tenait plutôt à un vice de conformation, qu'à un affaiblissement dont sa bonne santé n'offrait nulle trace. Son teint était celui des gens qui ont longtemps habité les pays très chauds ; sa parole était brève et d'accord avec la vivacité de son geste, indiquant un homme habitué de longue main à cette obéissance immédiate et sans réplique, rarement à l'usage des serviteurs libres.

Né en France et dans un des villages de la Franche Comté, M. Dervilly avait passé dans les colonies une bonne partie de sa vie. Il y avait amassé une fortune considérable, dont il revenait jouir en France.

La santé, sinon mauvaise, du moins un peu frêle de sa jeune enfant, ne lui avait pas permis de revenir habiter les environs de Montbelliard ; il avait préféré pour elle le séjour de la Provence, climat qui, par ses hivers chauds, se rapprochait beaucoup plus que tout le reste de la France du climat colonial.

M. Dervilly s'était marié dans les colonies, et sa femme était morte, lui laissant une charmante jeune fille, qui entra dans sa quatorzième année au moment où ils prirent possession du château de la commune du Rouvre ; nous ne disons point du château Dervilly, car la reconstruction, opérée par le riche colon, ne put jamais donner pour le peuple, à ce manoir, un autre nom que celui de l'ancienne famille, qui l'avait habité si longtemps.

Rien que reconstruit entièrement, des dalles polies du sol, aux découpures du faîtage, le château était encore, pour toute la contrée, le château de Carreli ; comme si le souvenir qui vivait dans la génération actuelle, était l'expiation de la stupide fureur des pères, qui s'était acharnée, en un égarement si terrible, sur la demeure du dernier marquis, brave homme dont chacun aimait à citer quelque trait de cette compatissante bonté, qui compensait bien au-delà quelques petits travers de son esprit sur l'antiquité, comme sur la dignité de sa race.

Dame Brigitte, que nous avons vue précéder ses maîtres au château, et faire en quelque sorte, dans cette circonstance, les fonctions de maréchal des logis, avait déjà passé la cinquantaine, sans que toutefois il fût guère possible d'énoncer, avec quelque précision, à quel point elle se rapprochait de la dizaine suivante ; tant sa tenue était toujours propre, soignée et de bon goût.

Née au pays de M. Dervilly, elle lui avait été donnée, à sa rentrée en France, par une de ses parentes de Montbelliard, comme un digne serviteur, comme une personne sûre et d'excellent conseil pour sa jeune enfant, à laquelle Brigitte s'était bien vite attachée avec une tendresse toute maternelle ; et cette affection était née, tout autant de l'excellent cœur de la bonne Brigitte, que de toutes les charmantes qualités de l'aimable enfant confiée à ses soins.

XI

Habitué à l'obéissance passive et au travail des esclaves, M ; Dervilly avait une peine infinie à se faire aux habitudes des travailleurs provençaux, qui sont, sans contredit, les plus indépendants de tous les paysans de la France.

Le paysan provençal est en général un homme vigoureux et bien bâti : voilà pour le physique. Au moral, il est fier et tout disposé à faire comprendre à celui qui l'emploie que, s'il donne son travail en échange d'un prix, qu'il a le talent d'élever autant que possible, il y a là tout simplement un marché d'égal à égal, une sorte d'association de quelques heures de durée, où l'un fournit ses bras et l'autre son argent.

En théorie, cette appréciation de sa part est parfaitement exacte. Le paysan provençal, qui ne sait pas le premier mot de l'économie politique, applique sa doctrine tout aussi nettement que l'eussent pu faire Adam Smith, ou J-B. Say.

C'est là son droit, et il en use.

Mais, user de tous ses droits, c'est un mal quelquefois : c'est dire à autrui d'user aussi de tous les siens ; et voici ce qui est arrivé de l'indépendance du paysan provençal : c'est que le travailleur et celui qui l'emploie étant peu disposés à de mutuelles concessions, il s'établit entre eux des rapports où l'affection personnelle n'a qu'une part assez légère, et que dès lors l'échange des services mutuels, de ces services qui ne se paient point à l'heure, est moins fréquent peut-être dans la Provence, que dans beaucoup d'autres parties de la France.

De là, une certaine roideur dans les relations, et une cordialité fort restreinte : toutes choses dont les travailleurs des autres contrées ont le bon sens de comprendre qu'ils ont plus à souffrir, en fin de compte, que ceux qui les emploient.

Quoi qu'il en soit, M. Dervilly s'accommodait assez peu de ces allures, qui se modifieront avec le temps, mais qui, en attendant, étaient pour lui l'occasion, trop souvent renaissante, de rudes moments de mauvaise humeur et de certains emportements, qu'il eût été sage à lui de s'interdire, en reconnaissant qu'il vaut mieux subir de bonne grâce ce qu'il n'est point en notre pouvoir d'empêcher.

Il était résulté de là que M. Dervilly excitait assez peu de sympathie chez les ouvriers qu'il employait, et qu'il passait dans le pays pour un homme dur aux pauvres gens, et d'une exigence impossible à satisfaire.

Et, bien que plusieurs années se fussent déjà écoulées depuis son arrivée, qui est à, peu près l'époque où a commencé notre récit, le châtelain du Rouvre n'avait modifié en rien ses façons d'agir, pas plus que l'opinion du pays ne s'était modifiée elle-même à son égard, à l'instant où nous le mettons en scène.

Nous avons dit que le Val-Sourd, cet endroit si pittoresque, non loin duquel s'élevait la ferme des Tanerons, était souvent visité par les curieux. C'est à ce titre que M. Dervilly avait assez souvent dirigé la promenade de sa fille vers ce vallon, où avait eu lieu l'entrevue de Jean de Velours et du jeune Roumieu.

Dans une de ces promenades de M. Dervilly et de sa fille au Val-Sourd, dans l'été de 1852, un violent orage s'était déclaré ; une de ces averses diluviennes qui compensent, pour la Provence, la rareté habituelle des pluies, avait obligé les deux promeneurs à s'abriter dans la grotte dont nous avons déjà parlé.

Mais, avant d'arriver à cet abri, la pluie s'était faite si rapide et si torrentielle, M^{lle} Dervilly se trouvait si complètement mouillée, que force fut à son père, qui redoutait pour son enfant les suites d'un tel accident, de courir seul et en toute hâte à la ferme des Tanerons, l'habitation la plus rapprochée du Val Sourd, où il supposait devoir trouver le moyen de faire transporter sa fille, et de lui procurer sans retard d'autres vêtements que ceux qu'il lui fallait quitter au plus vite, pour que sa santé ne fût pas compromise.

En quelques instants, Rose Blauvac était montée dans une charrette couverte, et sous la conduite d'un domestique, se rendait au Val-Sourd, où, jetant un lourd manteau sur la pauvre Marie, déjà toute transie de froid, elle l'aida à se placer dans la carriole.

En arrivant à la ferme, Marie était saisie par la fièvre, et il était impossible de songer à la ramener au château en un tel moment. Le lit de Rose préparé pour elle, l'avait reçue à son arrivée, et, Catherine, qui se multipliait dans les soins à donner à la jeune malade, fit mander le médecin qui ne tarda pas à arriver.

Il rassura bien vite tout le monde, en déclarant que la fièvre, sans nul caractère de gravité, était uniquement le résultat d'un refroidissement instantané, et qu'elle céderait, sans le moindre doute, après quelques heures de repos ; que dès-lors, Marie pourrait être transportée au château le lendemain. Quant à opérer cette translation le jour même, il n'y fallait pas songer ; et M. Dervilly retourna chez lui, pour envoyer Brigitte auprès de sa jeune maîtresse.

La nuit s'était faite quand un kart anglais, sorte de jardinière couverte en toile cirée, amena dame Brigitte à la ferme — : il fallut un temps assez long pour débarrasser la voiture de tous les objets que la bonne femme de charge y avait entassés, supposant que tout devait manquer à sa charmante Marie dans cette maison de paysans, où elle avait reçu l'hospitalité.

Son étonnement fut grand quand elle vit sa jeune demoiselle entourée d'un certain luxe relatif, constituant un confortable qui se rapprochait assez de celui qu'elle eût trouvé au château, et l'objet de tous ces soins si affectueux que lui prodiguaient Catherine et sa fille.

Les prévisions du médecin n'avaient malheureusement pas été justes ; et, vers minuit, pas un seul des membres de la famille n'avait encore osé se coucher. La fièvre s'était compliquée de délire, et la malade semblait en proie à une surexcitation assez inquiétante.

Au moment où s'agitait la question de savoir si le médecin serait appelé de nouveau, Marc Blauvac, qui était absent de la ferme depuis le matin, et qui arrivait à cheval de la ville voisine, se présenta à la porte de la maison.

En peu de mots, sa mère le mit au courant de ce qui s'était passé, et des craintes qu'inspirait la jeune malade.

— Il faut appeler le médecin sans retard, dit-il aussitôt ; mon cheval est à la porte, en moins d'une heure le docteur sera ici.

En achevant ces mots, il sortit ; et à l'instant même on entendit s'éloigner un cheval au galop.

Dès le moment où Marc Blauvac était entré dans la pièce, qu'il avait si rapidement quittée, Brigitte ne l'avait pas perdu un instant du regard ; et le

bruit dit cheval ne s'entendait déjà plus, qu'elle avait encore les yeux tournés vers la porte par laquelle il avait disparu.

— Vous connaissez ce jeune homme ? dit Brigitte à Catherine.

— C'est mon fils, madame.

— Votre fils ! répliqua-t-elle avec un étonnement qu'elle ne chercha point à dissimuler.

— Vous trouvez sans doute, dit Catherine en souriant, que son langage et ses manières ne sont peut-être pas tout-à-fait le langage et les manières du fils d'une paysanne ?

— Oh non ! bonne dame, ce n'est point là ce qui cause mon étonnement ; mais, dans tous les cas, je vous dirai que vous êtes une heureuse mère, et que je n'en connais pas une qui ne fût fière de le nommer son enfant.

— Il est bon pour tous, et je suis fière, moi, qu'il soit aimé de chacun. Sa mise est peu celle d'un travailleur, mais l'œil du maître qu'il sait porter à tout, nous vaut mieux, à coup sûr, que le travail qu'il eût fait lui-même de ses mains.

— Que parlez-vous de sa mise qui, certes, n'a été pour rien dans mon étonnement. Ce qui l'a causé, c'est la rencontre imprévue de ce jeune homme que je n'avais vu qu'une fois, et que Dieu me garde de voir une seconde fois dans les mêmes circonstances que la première.

— Je ne vous comprends pas, dit Catherine. Dame Brigitte se leva à ce moment pour s'approcher du lit de Marie, qui semblait avoir un moment de calme. Elle tenait la main de Rose dans sa main, et celle-ci confirma cette opinion qu'il y avait un peu de relâche dans l'accès de la fièvre.

— Vous savez, madame, dit Brigitte à demi-voix, qu'il y a environ six mois, la commune du Rouvre avait suivi le triste mouvement qui a causé de si graves désordres dans certaines localités assez voisines. M. Dervilly ne passe pas pour être très-aimé, et quelques têtes folles avaient formé le projet d'ameuter contre le château une partie de la population. Des menaces avaient été proférées, et M. Dervilly avait préparé des armes. Mais quel usage en eût-il pu faire contre une foule d'écervelés qui, un dimanche matin, pénétrèrent dans la cour de l'habitation, proférant des cris odieux et des menaces de mort.

M^{lle} Marie s'était réfugiée avec moi dans la chapelle du château, d'où nous pouvions voir, par une étroite croisée, toute garnie de barres de fer, ce qui se passait au dehors.

M. Dervilly était venu sur le perron, donnant entrée dans le vestibule, et semblait braver de là cette foule, que sa présence exaspérait davantage.

Tout à coup, nous vîmes arriver un jeune homme à pas pressés ; il fendit les groupes, et s'approchant de M. Dervilly, il le pria de vouloir bien rentrer chez lui, faisant comprendre qu'un seul homme ne pouvait rien contre tant de monde ; que, du reste, il se faisait fort de calmer les esprits et de décider à s'éloigner du château tous ces hommes, qui n'étaient que momentanément égarés.

M. Dervilly céda à ses prières, et vint rejoindre sa fille, après avoir solidement fermé la porte ouvrant sur le perron.

Le jeune homme dont je vous parle, votre fils, madame, se tourna alors vers les paysans : plus d'une fois le tumulte couvrit sa voix, mais il le dominait toujours par l'énergie de sa parole, parla fière animation de son geste.

Nous avons vu s'avancer vers lui un homme plein de fureur, la menace à la bouche et les poings fermés. Avant que cet homme fût arrivé à lui, il retomba perdu dans la foule : celui qui, d'un mouvement vigoureux, avait si rapidement débarrassé votre fils de cet énergumène, était un homme, que je n'ai vu aussi qu'une fois, mais que je reconnaîtrais cependant, parce qu'il était tout habilité de velours.

-Oh ! je le connais, s'écria Catherine, c'est le meilleur ami de mon fils.

— A eux deux, reprit la bonne Brigitte, ils firent tant et si bien, que la foule s'ébranla, que de petits groupes se dirigèrent vers la porte, et que bientôt, il n'y eut plus, dans la cour du château, un seul de ces terribles assaillants, dont les cris et les sinistres desseins nous avaient si vivement effrayées.

XII

L'arrivée du médecin fut loin de dissiper les craintes qui avaient décidé à l'appeler de nouveau. Il passa le reste de la nuit au chevet du lit de la malade et put observer à diverses reprises dans ces quelques heures, des alternatives de calme et d'exaspération fébrile, qui semblèrent le préoccuper beaucoup. Et quand au jour, il quitta la maison après avoir écrit certaines prescriptions, il déclara que la malade ne pouvait très-certainement être transportée chez son père tant que le délire se reproduisant, même à longs

intervalles, indiquerait une exaltation cérébrale, qui nécessitait les plus grands ménagements.

Un exprès envoyé au château, dès que la décision du médecin avait été connue, en informa M. Dervilly. Celui-ci ne tarda pas à arriver, et son affliction fut au comble quand il vit sa pauvre enfant rester assez longtemps sans le reconnaître, et aux regards de laquelle il dut se soustraire, parce que le médecin avait sévèrement interdit tout ce qui pouvait être pour elle une cause, même passagère, d'agitation.

Dans la même journée, M. Dervilly avait voulu qu'une consultation eût lieu avec un médecin de la ville, que sa voiture était allé prendre, et qui confirma de tous points l'opinion de son collègue, comme il approuva, sans nulle réserve, le traitement que celui-ci avait indiqué. Ainsi que lui, il insista sur l'impossibilité de transporter la malade, qui, disait-il également, avait besoin du calme le plus complet, du repos le plus absolu.

Pendant les longues heures que M. Dervilly passait depuis plusieurs jours à la ferme, auprès de sa fille, dont la maladie semblait s'être transformée en une atonie, en une faiblesse extrême, dame Brigitte lui avait raconté comment le hasard avait voulu que cette bonne femme aveugle et sa fille, se montrant si noblement dévouées à la pauvre Marie, fussent précisément la mère et la sœur de ce brave jeune homme qui, lors de l'envahissement du château, avait eu assez de pouvoir sur les émeutiers, pour contrebalancer si heureusement l'excitation produite par quelques meneurs étrangers à la localité.

— Êtes-vous sûre de cela, Brigitte, et pourrais-je enfin remercier ce jeune homme, que depuis je n'ai pas revu une seule fois ?

— Je suis très sûre de ce que je dis, et si vous ne l'avez point vu ici, c'est que sans doute il évite vos regards pour se soustraire à vos remerciements : Mais du reste il paraît fort rarement dans la maison depuis que M^{lle} Marie y est arrivée.

— Mais il l'habite cependant ?

— Il l'habitait en effet ; mais, depuis que nous sommes ici, je ne le vois presque plus. Il a pour ami très intime cet homme vêtu de velours, que vous vous rappelez avoir vu lors de l'envahissement du château, secondant les efforts de son jeune ami, qui maintenant s'est installé chez lui, et ne vient plus à la ferme que pour embrasser sa mère et sa sœur, ou bien quand sa présence y est indispensable.

— Il y a là, de la part de ce jeune homme, un sentiment de délicatesse qui l'honore, et qui ajoute à la reconnaissance que je serais heureux de lui témoigner.

— J'ai bien voulu lui dire un mot de cela, mais il m'a répondu que c'était une bonne fortune pour lui, que d'avoir ainsi l'occasion de passer plus de temps avec celui qu'il appelle Jean de Velours, et qui, après avoir été son maître en toutes choses, est pour lui l'ami le plus cher, le protecteur le plus dévoué.

— Mais je dois aussi des remerciements à ce Jean de Velours.

— Oh ! celui-là vient plus rarement encore à la ferme ; on ne le voit, dit-on, que tout juste au moment où on a besoin de lui. Son amitié pour Marc Blauvac en a fait comme la Providence de toute la famille. Cependant, comme Jean de Velours se trouve partout où il y a un service à rendre, un mal à conjurer, un malheureux à secourir, tout le monde l'aime, chacun le considère, et cela explique comment lui et son ami débarrassèrent si promptement le château de ses envahisseurs.

— Ce n'est que dans cette triste circonstance que j'ai vu ce Jean de Velours, ainsi que vous le nommez ; et encore, au milieu de cette foule hurlante, et de ma préoccupation assez vive, n'ai-je fait que l'entrevoir. Et néanmoins, il me sembla dans ce moment, que la figure de cet homme ne m'était pas inconnue. Je dois probablement l'avoir rencontré ailleurs. Est-ce en France ou aux colonies ? Je l'ignore ; mais bien certainement j'ai vu cette figure-là autre part qu'au château.

— Et depuis l'émeute, ne l'avez-vous pas revu !

— Pas plus que son jeune ami, et j'ignorais où ils pouvaient habiter l'un et l'autre, les sachant étrangers à la commune du Rouvre.

Plus de huit jours s'étaient déjà écoulés depuis que Marie Dervilly était malade à la ferme. Son extrême faiblesse l'obligeait toujours à garder le lit : Rose ne pouvait s'éloigner un instant, sans que sa présence ne fût aussitôt réclamée par la jeune demoiselle.

Les bons soins, les douces paroles de la sœur de Marc Blauvac étaient pour les souffrances de la jeune Marie un baume ineffable, dont la moindre privation lui faisait mieux sentir tout le prix. Une tendre amitié naissait entre les deux jeunes filles ; et, bien que Rose eût quelques années de plus que Marie, la plus douce et la plus cordiale sympathie se révélait dans toutes les paroles de leurs naïves et charmantes causeries.

Marie avait un goût très prononcé pour les fleurs. Rose le savait, et chaque jour des fleurs nouvelles ornaient sa chambre à la ferme, bien que nul parterre n'existât dans les dépendances de l'habitation.

Et comme les fleurs odorantes avaient été proscrites de la chambre de la malade par le médecin, Marie exprima plus d'une fois son étonnement que sa jeune amie pût se procurer tant et de si jolis bouquets parmi les fleurs qui ne flattent que l'œil, sans affecter en rien le sens de l'odorat : les camélias, aux blanches et rouges pétales ; l'abutilon, aux clochettes si gracieuses ; le fuchsia, aux pistils d'or et d'azur ; les gracieuses roses de Bengale, tout cela, entremêlé de simples fleurs des champs, formait l'ornement de la chambrette ; et assez souvent renouvelé pour que Marie comprît, de moins en moins, cette difficulté vaincue, sans que les jardins du château eussent été mis une seule fois à contribution, ainsi que Rose lui en avait donné l'assurance la plus positive.

— Alors, disait Marie, il y a ici près quelque jardinier, dont vous dévastez pour moi les plates bandes ?

— La chose est fort simple, disait Rose en souriant ; un ami de mon frère, M. Jean de Velours, a comme vous le goût des fleurs : il les cultive avec succès, et il ne sait rien refuser à mon frère.

— Pas même ses camélias, qu'un amateur voit toujours avec tant de bonheur s'épanouir sur le pied ?

— Je vous l'ai dit, il ne sait rien refuser à mon frère.

— Ni votre frère à vous ? Car c'est pour vous qu'il se donne tous ces soins, et non pour une étrangère, qu'il n'a pas vue, plus que je ne l'ai vu moi-même.

— Oh ! lui vous a vu, mademoiselle, aux premiers jours de votre arrivée à la ferme, pendant ce lourd sommeil, qui n'était pas pour vous le repos, mais une période de ces vilains accès de fièvre, qui nous inquiétaient si violemment ; mon frère vous a vue deux fois, et du jour où il vous a aperçue, lui qui ne prononçait jamais le nom d'une femme, il a été séduit comme moi, comme tout le monde ici ; et lorsqu'il a su par moi que vous aimiez les fleurs, les fleurs ont été sa passion et n'ont plus manqué ni à votre chambre, ni sur ce meuble de la chambre voisine que vous voyez d'ici, quand on en ouvre la porte.

— Mais c'est une attention bien aimable, et dont je vous prie de le remercier.

— Dame Brigitte a déjà fait votre commission d'avance. Elle connaît mon frère, et elle prétend l'avoir vu au château quand, il y a six mois, les émeutiers vous effrayèrent par leurs cris et par leurs menaces.

— Oh ! tant pis, ma charmante Rose, tant pis que votre frère se soit trouvé parmi ces méchants à qui, ni mon père ni moi, nous n'avons certainement fait aucun mal.

— Et moi, je dirai : tant mieux, mademoiselle, qu'il se soit trouvé là ; car, d'après le récit de dame Brigitte, chose dont mon bon frère n'avait jamais parlé ici, ce fut lui qui sauva le château d'une dévastation assez imminente, et qui, par l'énergie de ses efforts, le débarrassa de tous ces assaillants, dont la présence vous effrayait à si juste titre.

— Oh ! alors, Rose, je connais votre frère ; et j'ai à le remercier de bien autre chose encore que de ses fleurs. C'est un brave jeune homme.

— Combien je suis heureuse de vous entendre le juger ainsi ; c'est le langage de tout le monde à son égard, et si je suis fière de mon bon frère, c'est que, petits et grands, riches et pauvres, tous dans le pays l'aiment comme le chérissent sa mère et sa sœur.

— Je ne l'ai vu qu'une fois, et je vous assure qu'au milieu de tous ces hommes, dont la colère sans cause me faisait tant de peur, il m'apparut comme un ange sauveur, que nous bénissions tous du fond de notre cœur.

— Mon frère n'est pas un ange, dit Rose en riant, mais il est, comme vous l'avez dit, un noble et brave jeune homme ; il nous aime trop, pour avoir jamais voulu nous quitter ; et cependant, combien de fois j'ai entendu dire que, s'il eût voulu habiter la ville, il y eût fait son chemin, plus et mieux peut-être que bien d'autres

— Et il a bien fait de ne pas vous quitter. Dans la colonie où je suis née, ma charmante Rose, les propriétaires vivent assez ordinairement sur leurs habitations, et il n'en sont ni moins heureux ni moins considérés.

XIII

Moins de deux mois après les incidents que nous venons de raconter, Marie Dervilly, complètement remise de cette maladie, qui l'avait retenue alitée près de huit jours à la ferme des Tanerons, était revenue au château, où sa convalescence assez longue avait, sur son insistance la plus gracieuse et la plus vive, motivé bien des fois la présence de sa nouvelle et de son

unique amie, Rose Blauvac, que l'état d'infirmité de sa mère obligeait à revenir chaque, soir à la ferme.

L'intimité qui s'était établie entre les deux jeunes filles, était une suite de cette loi de la nature, tendant à allier les contrastes, bien plus qu'à réunir les caractères qui se ressemblent. Autant Rose Blauvac, tout en chérissant sa mère et son frère, avait d'indépendance dans ses appréciations, et de fixité inébranlable dans ses idées, autant la jeune créole était portée à cette sorte d'indolence de l'âme, laissant à autrui le soin d'une direction, qui manque à son initiative individuelle, ou ne se révélant que sous la pression de circonstances tout à fait anormales.

Etait-ce chez elle l'effet du ciel énervant sous lequel elle était née, ou bien le résultat d'une éducation première, confiée, comme toujours dans les colonies, aux esclaves qui, dénuées elles-mêmes de volonté personnelle et soumises en tout à la volonté d'autrui, reflètent sur l'enfant confié à leurs soins, cette sorte d'abnégation passive, que nul souci ne préoccupe, que nulle aspiration individuelle ne surexcite presque jamais ?

Quoi qu'il en soit, Marie Dervilly, qui n'avait pas connu sa mère, concentra sur son père toutes les affections de son cœur. Il était pour elle, non pas un guide seulement, mais un oracle aux paroles vénérées ; habituée qu'elle était à voir par les yeux de son père, à juger par sa raison, c'était à lui qu'elle reportait, dans sa naïve candeur, toutes ses sensations et toutes ses pensées.

Marie était une charmante jeune fille, à la taille svelte et élancée, à l'abondante et blonde chevelure, aux traits fins et de la plus complète distinction. Son âme candide se reflétait dans l'azur de ses yeux, et le sourire de sa bouche trahissait de petites perles blanches, offrant le plus délicieux contraste avec le corail de ses lèvres.

Sa démarche, bien qu'un peu lente, comme celle de toutes les créoles en général, était gracieuse au plus haut point. Sa parole, un peu lente aussi, était toujours bienveillante et pleine de douceur, parce qu'elle ne savait encore de la vie que le bonheur de vivre, et de se sentir aimée de tout ce qui l'entourait.

On comprend combien une telle nature prédisposait la jeune Marie à la plus tendre affection pour la première amie qu'elle avait dû à son séjour accidentel dans la ferme des Tanerons ; aussi Rose Blauvac était pour elle un élément indispensable de ce bonheur qu'une amitié toute récente inaugurerait dans son âme, à la fois si confiante et si affectueuse.

Donc, soit au château, soit à la ferme, bien rarement arrivait-il qu'il se passât plus de deux jours sans que les jeunes filles eussent le plaisir de se voir.

Dans une de ses excursions à la ferme, où il accompagnait sa fille assez souvent, M. Dervilly avait eu l'occasion de voir Marc Blauvac, à qui il avait exprimé toute sa gratitude pour le service qu'il lui avait rendu lors de l'envahissement du château. Dans ses conversations avec ce jeune homme, il avait pu apprécier ses rares qualités, son instruction solide, et, en même temps, cette rectitude de jugement qu'il apportait dans la direction des travaux de la ferme, citée du reste clans tout le pays, comme un modèle de l'exploitation la plus intelligente et la mieux entendue.

Marc Blauvac, sans répudier en rien les idées du progrès en agriculture, sans se dissimuler les inconvénients de la routine, qu'il combattait de tous ses efforts, avait eu néanmoins le bon esprit de se soustraire aux entraînements de cette manie d'expérimentation sur une trop grande échelle, qui a été la ruine d'une foule de gens, parce qu'en agriculture, tout ce qui manque le but se résout en pertes notables, et que rien n'est indifférent en une matière où il faut tenir compte de toute dépense, qui ne doit pas être couverte par un rendement correspondant.

Jean de Velours, qui avait fait son éducation à cet égard comme pour tout le reste, l'avait initié aux connaissances théoriques des écrivains les plus autorisés, qui avaient traité de l'agriculture. La petite bibliothèque de Marc Blauvac, commençant au poème d'Hésiode et aux *Economiques* de *Xénophon*, arrivait, par les traités du vieux Caton et de Columelle, au *Théâtre d'agriculture* d'Olivier de Serres, à l'Agriculture raisonnée de Mathieu de Dombasle et à la *Maison rustique* de l'abbé Rozier, complétée par les travaux de Thouin, sur la naturalisation des végétaux.

D'une nature sérieuse et réfléchie, Marc Blauvac n'avait rien cependant de ce froid positivisme qui réduit toutes choses à l'utilité pratique, sans laisser quoi que ce soit aux poétiques aspirations de l'âme, qui ne peut rester constamment aux prises avec les supputations de l'intérêt ou les calculs d'un rendement matériel.

Aussi, des livres moins positifs s'étaient-ils ajoutés pour lui à ceux que nous venons d'indiquer, et ils formaient, avec la réunion des classiques latins et français, un utile et agréable complément que leur possesseur appréciait peut-être bien autrement, s'il en fallait juger par la fatigue des volumes, disant qu'ils étaient plus souvent parcourus que les premiers, bons

en général à être consultés mais, au fond, d'une lecture suivie assez peu récréative.

Nous avons montré Marc Blauvac lisant la Bible à sa mère chaque dimanche à tour de rôle avec Jean de Velours, et plus d'une fois Marie Dervilly, arrivant à l'improviste à la ferme, avait trouvé le bon jeune homme initiant sa pauvre mère aveugle aux récits de Walter Scott, de Richard son ou de Cooper, ou bien aux poésies de Casimir Delavigne, de Lamartine ou de Victor Hugo.

Alors, elle avait toujours voulu que sa présence ne mît pas fin à ces lectures, dont elle était heureuse de prendre sa part, et qu'en effet elle suivait avec l'intérêt le plus évident.

Marc Blauvac lisait en homme qui sent profondément et qui s'identifie de la manière la plus complète avec la pensée de l'auteur. Marie s'étonnait de mieux comprendre, au son de cette voix, ces poèmes qu'elle connaissait déjà pour la plupart, d'en mieux saisir la donnée poétique ; et elle était heureuse quand le hasard la faisait participer à la bonne fortune de ces lectures, qu'elle n'eût certainement point osé demander pour elle.

Un jour, l'une de ces lectures, faite en présence de Marie Dervilly, avait frappé la bonne Catherine, à cause de certaine altération qu'elle avait remarquée dans la voix du lecteur. Dès ce moment, son attention distraite ne lui avait plus permis de suivre la pensée de l'auteur, rendue par la voix émue de son fils. La lecture avait cessé depuis quelques instants, que sa préoccupation durait encore ; elle entendait Rose et Marie dans le jardin ; Marc Blauvac était resté assis auprès d'elle. Catherine prit la main de son fils et la reposa presque aussitôt comme si elle eut touché un objet qui l'eût effrayée.

Ce simple attouchement avait été pour elle toute une grave révélation : son cœur de mère, mieux encore que cet étrange perfectionnement du tact, qui se remarque toujours chez les aveugles, avait compris qu'il y avait dans la moiteur et dans le tremblement de cette main, toute autre chose qu'une émotion littéraire, laquelle, portée à sa plus haute puissance, ne pouvait guère agiter à ce point celui qui y était soumis.

Il fut avéré pour elle dès ce moment, que son fils aimait M^{lle} Dervilly ; et aussitôt se présentèrent en foule à son esprit mille obstacles à la réalisation des vœux de son enfant. L'immense fortune de M. Dervilly, la fierté si connue du propriétaire de la terre du Rouvre, enfin la main de sa fille déjà promise à l'un des plus riches gentilshommes du pays en fallait — il

davantage pour alarmer sa tendresse sur l'avenir réservé à cette passion, qui n'était plus un doute pour elle, et qui allait ouvrir, pour son enfant bien aimé, cette voie douloureuse d'un amour sans espoir, dont elle savait si bien par elle-même tous les déchirements et toutes les angoisses ?

Son cœur s'était brisé quand, sur l'ordre impérieux de son père, il lui avait fallu refouler au fond de son âme son amour pour un autre que celui qui devait être son époux. Combien de fois depuis lors, et au milieu de tous les malheurs qui l'avaient assaillie coup sur coup, son esprit revenant vers un passé qui ne pouvait plus renaître, avait-il évoqué, même malgré elle, ce nom de Marcel André qui recélait en lui toute la magie des plus doux souvenirs ; et chaque fois son cœur désolé s'efforçait de repousser ces mêmes souvenirs, comme une coupable atteinte à la foi jurée.

Malgré les longues années qui s'étaient écoulées depuis son mariage, et depuis la disparition de l'homme qu'elle avait aimé, le nom de cet homme, qui ne vivait plus que dans son cœur, que nul n'avait plus prononcé devant elle, ce nom réveillait encore toutes ses douleurs ; et ses larmes avaient coulé bien des fois, depuis le triste récit de Jean de Velours, lui redisant les derniers instants de Marcel André, qui mourait si loin de son pays, si loin d'elle, et le cœur brisé par cet amour qu'il avait gardé si religieusement pour la femme qu'il ne devait jamais revoir.

Jean de Velours, lors de son récit, témoin de la vive émotion de Catherine, avait bien voulu donner le change à sa douleur, en altérant une des circonstances, celle du lieu de naissance et du nom de l'ami qui était mort dans ses bras, mais elle ne s'y était point méprise, tout en lui sachant gré de sa bonne intention.

Et la pauvre mère pleurait en ce moment, à l'idée que, ce qu'elle avait souffert, que, ce qu'elle souffrait encore pouvait aussi désenchanter un jour la vie toute entière de ce fils, qu'elle aimait si tendrement, et dont l'affection était pour elle une si douce et une si précieuse consolation.

Dans les jours qui suivirent cette découverte, dont Catherine se garda bien de s'ouvrir à son fils, et dont elle enferma le secret dans son cœur, elle observa plus attentivement toutes choses, parce qu'elle eût été bien heureuse de découvrir qu'elle s'était trompée, et qu'une nouvelle cause d'affliction ne viendrait pas s'ajouter à ses douleurs intimes.

Par malheur, elle trouvait la triste confirmation de ses craintes, dans une foule de circonstances qui jusques-là ne l'avaient point frappée, mais qui, du nouveau point de vue ouvert tout-à-coup par son instinct maternel, lui

apparaissaient avec une signification, sur laquelle il ne lui était plus possible de se méprendre.

Ainsi, chaque fois que Marie Dervilly venait à la ferme, bien que presque toutes ses visites fussent complètement imprévues, Marc Blauvac était toujours là, sinon dans la maison, du moins assez près des bâtiments, pour voir la jeune fille, à son arrivée ou à son départ.

Ainsi encore, il saisissait avec un certain empressement toutes les occasions, les faisant même naître assez souvent, d'aller dans le village du Rouvre, où il avait choisi quelques-uns des fournisseurs de la ferme.

C'était lui ordinairement qui, le dimanche, conduisait sa mère et sa sœur à l'église de Château vert ; et, depuis quelques temps, à ce même jour du dimanche, il avait presque toujours à entretenir d'affaires certaines gens, qu'il ne pouvait trouver, disait-il, qu'à la sortie de la messe du Rouvre, laquelle avait lieu à la même heure qu'à l'église de Château vert.

Enfin, certains détails de toilette, qu'elle devinait, puisque son infirmité l'empêchait de les voir, prouvaient à Catherine, s'ajoutant à toutes ses autres observations, que son instinct de mère ne l'avait pas trompée.

XIV

M. Albert de Kéralion, à qui, dans l'opinion du public, était destinée la main de M^{lle} Dervilly, était le fils unique d'un gentilhomme breton, ancien officier de marine, qui s'était retiré en Provence depuis vingt-cinq ans environ, peu de temps après la naissance de son fils.

La terre de Kéralion, assez rapprochée de celle de M. Dervilly, et les relations de bon voisinage, avaient établi une certaine intimité entre les deux familles. Le vieux marin était aussi aimé dans le pays, que M. Dervilly excitait en général peu de sympathie. Franc, loyal et ouvert, autant que ce dernier était raide, sévère et exigeant, M. de Kéralion était extrêmement répandu et recevait beaucoup de monde.

Sa fortune, très-considérable, lui permettait un train de maison dont il savait se faire honneur. Ayant avec lui une vieille parente, il avait dû sa légitime influence dans le pays, aux rares et précieuses qualités de son cœur, toujours ouvert aux nobles expansions de la bienfaisance à la fois la plus active et la plus intelligente.

Et ce n'étaient point les indigents seuls qui trouvaient auprès de lui le remède ou le soulagement à leurs peines ; homme d'excellent conseil et

d'une haute expérience, il était, pour beaucoup de gens, un guide éclairé dont les avis étaient toujours utiles.

Retiré fort jeune du service, M. de Kéralion avait demandé à l'étude, comme élément de la vie inoccupée de sa retraite, les distractions de la science, où l'âme s'agrandit, soit dans les appréciations du passé, soit dans la contemplation des merveilles de la nature, soit, enfin, dans les déductions des théories humanitaires ou de l'économie politique. Son esprit avait pu embrasser beaucoup de choses, parce que son cœur ne voyait dans la science, au lieu des vaines satisfactions de l'amour-propre, que le moyen d'être utile aux autres et d'orner son esprit.

Ces aspirations, un peu exclusives vers l'utile et le vrai, eussent donné peut-être quelque chose de trop positif à l'esprit du vieux marin, si son excellente nature n'avait corrigé cette tendance, et renfermé ce positivisme et cette sorte de réalisme tout moral, dans les limites les plus convenables.

Rien ne paraissait manquer au bonheur du vieux gentilhomme, que la fortune semblait avoir comblé à plaisir de tous ses dons, et qui recueillait de toutes parts en estime, en considération et en attachements sincères, tout ce qu'il répandait autour de lui de bienveillance cordiale et de sentiments les plus affectueux.

Et cependant, sa manière d'être, habituellement grave et un peu soucieuse, eût indiqué, à un observateur quelque peu attentif, qu'il subissait, lui aussi, les conséquences de cette loi inévitable, qui place un bonheur parfait tout à fait en dehors de ce qui peut constituer l'apanage de notre triste humanité.

Une sorte de ver rongeur flétrissait toutes ses joies, assombrissait ses idées les plus riantes, et livrait aux plus tristes préoccupations cet esprit si élevé, qui devait retomber, malgré lui, dans tout le prosaïsme des chagrins et des tribulations de la vie réelle.

M. de Kéralion avait un fils, dont la conduite était pour le pauvre père, ce ver rongeur dont nous venons de parler. Elevé dans l'un des principaux établissements universitaires de la province, Albert avait fait là des études extrêmement médiocres, ce qui est toujours un très-grand mal quand le goût du travail n'est pas venu plus tard faire sentir à temps, que l'étude est tout à la fois, et un bonheur intime et un moyen de succès dans le monde.

La vie complètement inoccupée du jeune Albert, l'avait livré sans défense à tous les entraînements de ses passions ; des connaissances ou des

liaisons compromettantes l'avaient rapidement initié aux joies, si passagères et si décevantes, d'une existence désordonnée et d'une conduite sans frein.

Les observations d'abord tout amicales de son père, n'avaient pu l'arrêter sur cette pente fatale. Vainement celui-ci avait ensuite borné le chiffre de ses dépenses. Le fils unique d'un homme qui possède une grande fortune, trouve toujours, avec plus ou moins de facilité, des gens disposés à venir en aide à ces goûts de dissipation et de prodigalités, qui amènent si souvent une ruine anticipée et le scandale d'un nom honorable, tristement livré à la diffamation des carnets d'échéances, de ceux qui font métier d'exploiter l'inexpérience et les passions des fils de famille.

M. de Kéralion, profitant de l'occasion que lui présentait une assez triste affaire, où il avait dû, pour éviter un éclat fâcheux, payer une première fois toutes les dettes de son fils, avait obtenu de lui, en faisant appel aux sentiments de son cœur et au respect déjà si compromis d'un nom resté sans tache jusqu'à ce jour, qu'il entrerait dans l'armée ; noble carrière dans laquelle presque tous ses ancêtres avaient successivement figuré avec honneur, ajoutant ainsi plus d'une brillante page aux nobles annales de sa famille.

Albert était donc entré dans un régiment de ligne ; et, en peu d'années, il avait conquis en Algérie cette épaulette d'officier, qui semblait être, pour l'avenir, le gage d'une conduite désormais sans reproche.

Revenu en France avec son régiment, il avait bientôt repris, dans la vie de garnison, cette existence désordonnée, ces goûts immodérés de dépense, qui avaient marqué les premiers pas de sa jeunesse si orageuse.

Le jeune officier avait dû son avancement à un courage que nul ne mettait en doute. Mais comme le courage ne résume pas, à lui seul, toutes les qualités qui constituent l'officier de mérite, et qui assurent son avancement, il comprit que là n'était point son avenir, et il se décida à quitter le service. Nous devons dire, malheureusement, que ses camarades le virent quitter le corps avec d'autant moins de regret, qu'il leur avait inspiré assez peu de sympathie, ainsi que semblait l'indiquer le nombre de ses duels, prouvant bien plutôt par leur résultat l'habileté de sa main que les qualités de son cœur.

Le temps qu'Albert avait passé au service n'avait modifié en rien ni ses goûts de dépense, ni les désordres de sa vie : et, rentré dans sa famille, il fut bientôt pour son père l'occasion de ces chagrins intimes, d'autant plus tristes, que rien n'en semble indiquer le terme.

C'est alors, qu'à l'exemple de beaucoup de pères, qui se font illusion à cet égard, sans trop songer aux chances si tristes qu'ils font courir à une pauvre jeune femme, c'est alors, disons-nous, que M. de Kéralion fut amené à supposer que son fils, en se mariant, reviendrait à de meilleurs sentiments, sous la douce influence d'une personne aimée, et par les graves réflexions que devait forcément suggérer ce titre de chef de famille, qui impose de nouveaux devoirs, en même temps qu'il ouvre à la vie des horizons nouveaux, et au cœur des tendresses inconnues.

Ses relations avec la famille Dervilly, avaient permis à M. de Kéralion d'apprécier toutes les rares et précieuses qualités de la jeune Marie. Il comprenait tout ce qu'apporterait de joie dans sa maison cette charmante jeune femme, à laquelle il devrait, sans nul doute, le retour de son fils à une conduite plus honorable, et au respect de son nom.

Albert, qui avait eu l'occasion de voir assez souvent M^{lle} Dervilly, n'était resté insensible ni à sa beauté ni à ces qualités qu'apprécient souvent le mieux ceux-là même qui ne les possèdent nullement. Aussi, quand son père mit la conversation sur le nouveau sujet de ses récentes préoccupations, le trouva-t-il assez disposé à seconder ses vues, et à donner les mains à un arrangement qui lui semblait avantageux à tous égards.

Dans l'opinion d'Albert, le mariage, c'était une maison bien montée, un équipage de chasse, des voitures de divers modèles à acquérir, du monde à recevoir, des fêtes à organiser, enfin, une vie toute nouvelle à mener à grandes guides, en même temps que l'affranchissement, plus ou moins complet, de cette autorité paternelle qui, si douce et si bienveillante qu'elle soit, n'en est pas moins un frein que certaines natures trouvent toujours assez gênant.

Albert jouissait de la fortune de sa mère ; mais les immeubles qui constituaient cette fortune, étaient déjà grevés d'hypothèques qui absorbaient plus des deux tiers de leur valeur.

De plus, il avait souscrit de nombreux billets qu'il ne pouvait guère acquitter exactement sur les revenus, toujours incertains, des biens hypothéqués, et plus d'une fois il avait dû recourir à la bourse de son père.

Déjà même celui-ci avait dû racheter la liberté compromise de son fils, que la contrainte par corps avait été à la veille de faire déposer à la prison pour dettes. Albert vivait donc ainsi d'expédients, signant toujours de nouveaux billets, renouvelant les anciens, et incessamment aux prises avec une gêne qui compensait, par ses tristes ennuis, les joies si passagères d'une

dissipation, à laquelle une longue habitude ne lui permettait guère de se soustraire.

Sortir d'un tel état par un riche mariage, c'était pour lui un heureux réveil à la suite d'un horrible cauchemar, et il accueillit la proposition de son père avec la même ardeur que celui qui est en train de se noyer, saisit la planche de salut qui lui est offerte.

Ses visites au château de M. Dervilly devinrent donc plus fréquentes, et ses attentions pour la jeune Marie plus marquées. Il supposait, comme tout le pays, que la dot de la riche héritière serait d'autant plus considérable, que la fortune de son père passait pour très grande, et que chacun savait très bien à quel point toutes les affections de son cœur s'étaient concentrées sur son unique enfant, qui était sa joie et sa vie tout entière.

Marie se montrait assez peu sensible aux attentions dont elle était l'objet de la part d'Albert, Celui-ci était ce que l'on nomme assez vulgairement un beau cavalier. Mais il y a quelquefois dans le cœur de la femme de ces instincts naturels, qui semblent la tenir en garde contre certains périls. Cet instinct qui, par malheur, ne se produit pas toujours, ou qui n'est pas toujours écouté, notre religion le nomme l'ange gardien ; et ce n'est pas là l'un des moins gracieux symboles d'un culte si beau et qui parle si vivement au cœur.

Marie avait foi dans son ange gardien, et rien ne semblait indiquer de sa part, dans ses rapports avec son jeune voisin, si bien disposé que fût celui-ci à se faire illusion sur son mérite personnel, qu'il y eût pour lui la moindre chance de faire partager à M^{lle} Dervilly les tendres sentiments, qui servaient de masque à ses aspirations intéressées.

Homme d'expérience, M. Dervilly ne s'était point mépris sur l'objet des visites, devenues plus fréquentes, de M. Kéralion et de son fils.

Autant il avait une haute estime pour le père, avec qui il s'était lié d'amitié depuis longtemps, autant il avait peu de propension à s'associer aux espérances de son ami, au sujet de l'influence que le mariage pourrait exercer sur le retour de son fils à de meilleurs sentiments. Bien des fois cette question avait été débattue entre eux, et, tout en comprenant très bien des illusions qu'il ne partageait pas, il n'avait pas hésité à plaindre le sort de la jeune personne à laquelle l'aveuglement de ses parents ferait courir les chances d'une cure morale, dont le succès lui semblait assez peu réalisable.

Cependant, soit par considération pour son ami, soit pour ne point repousser à la légère une chance de bel établissement pour son enfant, le

nom et la grande fortune de M. Kéralion exerçant, peut-être à son insu, certaine influence sur les incertitudes de son esprit, il ne s'était point, quant à présent, opposé d'une manière formelle aux vues de son ami ; il laissait au temps et à l'instinct de sa fille le soin de préparer les voies à une solution définitive, dans le sens de l'admission ou du rejet ; bien décidé qu'il était à examiner plus à fond et par lui-même le caractère réel, et tous les antécédents d'Albert de Kéralion.

Si nous étions en train de composer un roman, au lieu de n'être, comme nous le sommes en réalité, que le simple et véridique narrateur de faits positifs et réels, il est évident que nous n'aurions pas hésité à prêter à M. Dervilly une appréciation tout autre que celle que nous venons d'exposer. Comment ne pas comprendre, en effet, qu'admettre dans sa maison, et en vue d'une alliance plus qu'incertaine encore, un homme du caractère d'Albert, c'était exposer son enfant à des chances dont son instinct pouvait sans doute la préserver, mais que, dans tous les cas, il eût été plus sage à son père de lui épargner.

XV

Albert de Kéralion continuait ses visites au château, où il avait eu plusieurs fois l'occasion de rencontrer notre ami, Marc Blauvac, que nous semblons avoir perdu de vue depuis assez longtemps.

Dans les diverses circonstances où M. Dervilly avait pu s'entretenir avec Marc Blauvac, il lui avait été facile d'apprécier le mérite réel de ce jeune homme, dont nous avons dit que l'esprit si droit et la rare intelligence avaient su donner à la ferme des Tanerons la réputation du domaine le mieux tenu, et d'offrir les modes d'exploitation les plus complètement irréprochables.

Etranger par lui-même aux travaux de la campagne, et son homme d'affaires, venu de la Franche Comté, étant assez peu versé dans les cultures toutes spéciales du sol provençal, M. Dervilly avait fait appel, plus d'une fois, à l'expérience de son jeune voisin ; et il s'en était assez bien trouvé pour lui demander désormais ses avis sur tous les travaux d'une certaine importance, qu'il avait à faire exécuter.

Modeste, comme l'est toujours le mérite vrai, qui d'ordinaire aspire assez peu à se mettre en évidence, Marc Blauvac donnait ses avis avec cette

apparente défiance de soi, qui les rend plus acceptables à un homme intelligent, qui sait que la sottise seule affirme toujours et ne doute jamais.

Plus d'une fois, quand M. Dervilly exprimait son étonnement de voir son jeune conseiller, allier avec tant de rectitude les données théoriques de la science, aux enseignements de l'expérience, celui-ci n'hésitait pas à reporter aux utiles leçons de Jean de Velours, tout ce que son interlocuteur donnait d'éloges à son intelligence, et à son esprit observateur.

— Mais ce Jean de Velours, qui a été votre maître en tout, comme vous le dites souvent, c'est donc un agriculteur vieilli dans toutes les pratiques de la culture provençale ?

— Jean de Velours n'a jamais, que je sache du moins, ni mené une charrue, ni même conduit ici la moindre exploitation rurale. De plus, son accent et son langage semblent indiquer qu'il est étranger à ce pays.

— Où donc alors a-t-il appris tout ce qu'il vous a montré à vous-même ?

— Jean de Velours est un profond observateur : il voit juste et n'oublie rien de ce qu'il a vu ; avec de la mémoire et un jugement droit, il est arrivé, à l'aide aussi de ses lectures, à savoir énormément de choses, et nul n'est moins fier que lui, à coup sûr, de toutes ces connaissances qu'il jette libéralement et à pleines mains, sous forme d'observations ou de conseils.

— Avec cela il doit être riche ?

— Lui, riche ! à voir le bien qu'il fait de tous côtés on le croirait dans l'opulence ; mais quand on étudie un peu ses façons d'agir, quelquefois étranges et même un peu bizarres, on est tout étonné de voir que, pour faire du bien comme lui, il ne faut peut-être que vouloir : ce qu'il veut, il le veut fortement ; aussi, quand, par lui-même, il est dans l'impuissance de réaliser quelque bonne action qui dépasse ses moyens, dans ce cas, il a le don de faire concourir à ses vues les gens les plus indifférents, et de les associer ainsi à cette reconnaissance dont il a pour lui-même fort peu de souci, mais qu'il sait montrer aux autres comme le plus actif encouragement à bien faire.

— C'est là mettre la bienfaisance en commandite.

— Oh ! cette commandite-là prête rarement aux déceptions de certaines commandites commerciales ; et pour ne citer qu'un exemple de cette façon d'agir, je vous dirai ce qu'il a fait pour nous dans une circonstance bien pénible. Après la mort de mon grand-père, ma pauvre mère eut à payer le prix d'une pièce de terre, achetée par lui trois ans auparavant. Nul emprunt

ne put être réalisé, et, sur une poursuite en expropriation, la terre des Pomets nous fut enlevée.

— Mais cette terre, vous la possédez encore ?

— Oui, sans doute, grâce à l'intervention de Jean de Velours, qui décida un banquier de Barjols à s'en rendre adjudicataire. Cet honnête acquéreur a bien voulu en laisser la jouissance à ma mère, en recevant d'elle, chaque année, l'intérêt de la somme que cette terre lui avait coûtée. Grâce encore à toutes les facilités qui nous ont été données, la somme intégrale de l'adjudication a été remboursée au banquier, et notre terre des Pomets est affranchie de toute redevance depuis longtemps.

M. Dervilly sembla réfléchir un instant ; bientôt après il reprit :

— Ce que vous me dites-là me prouve que vous devez à M. Jean de Velours, dans cette circonstance, plus de gratitude que vous ne le supposez. Un banquier sait trop bien ce que lui vaut le maniement journalier de ses fonds, pour les placer en acquisitions de terres et au simple intérêt du prêt territorial.

— Cela s'est fait ainsi cependant...

— Je le vois bien ; mais je vois aussi que le banquier n'a été que le prête-nom de M. Jean de Velours.

— A la rigueur, cela pourrait être, dit Marc Blauvac un peu décontenancé ; mais j'avoue que cette façon d'agir n'est pas conforme à cette extrême franchise, qui est la qualité dominante de notre ami, si obligeant et si dévoué.

— Cela n'ôte rien au mérite du bienfait, mais cela indique toutefois un homme qui sait calculer, même dans le bien qu'il veut faire.

— Oh ! vous vous trompez, monsieur, si cette parole tend à diminuer en rien notre reconnaissance. Tous les actes de notre ami sont désintéressés au plus haut point ; et la noblesse de sentiments qui respire dans toutes ses paroles et dans tous ses actes, en fait, à coup sûr, le plus homme de bien que puisse rêver la philanthropie la plus intelligente et la plus éclairée.

— J'aime à voir combien votre cœur est sensible à ce qui touche à la légitime considération de votre ami ; et je n'ai voulu atténuer en rien la gratitude que vous lui devez, et que vous proclamez en termes si chaleureux.

— Et ne le dois-je pas, monsieur, je vous en fais juge : Quand arriva dans le pays cet homme, que je nomme à si juste titre mon bienfaiteur et la providence de toute ma famille, je venais de quitter l'école du village où je

ne devais plus revenir, puisque je possédais à peu près toutes les notions élémentaires qu'on y enseigne. Revenu aux travaux des champs auprès de ma mère, de ma sœur et sous la conduite de mon grand-père, qui est mort si malheureusement et en emportant de si sympathiques regrets, j'allais entreprendre cette vie d'incessant labeur, qui est le lot du simple cultivateur ; le sillon de ma vie était tout tracé, j'allais le suivre en travailleur honnête sans doute, puisque j'avais devant moi l'exemple de ma famille et le précieux enseignement de tant de vertus, mais aussi en restant totalement étranger à ces douces jouissances de l'esprit, qui élèvent l'âme, qui grandissent le cœur et qui font que l'homme n'est pas utile à lui seul, mais qu'il se dévoue aussi à de nouveaux devoirs, source pour lui de tant de jouissances nouvelles.

Je dus à Jean de Velours de précieuses leçons de haute morale, et cet amour du travail intellectuel, qui développe l'esprit et agrandit si démesurément tous les horizons de la pensée ; par lui, je fus initié aux études les plus sérieuses à la fois et les plus attrayantes. Un autre eût profité bien mieux que moi, je n'en doute point, de ces enseignements si utiles ; mais, néanmoins, j'ai pu, par mon désir de bien faire, convaincre celui à qui je les devais, que nul ne l'eût payé de ses soins si bons et si affectueux, par une reconnaissance plus cordiale et plus entière.

Les conseils de son expérience ont tourné au profit de tous nos intérêts matériels ; et si une certaine aisance règne chez nous, si la ferme des Tanerons présente une exploitation que j'ai eu le bonheur d'entendre louer quelquefois, c'est à lui que nous le devons encore.

Et moi-même, ne lui dois-je pas personnellement un service bien éminent, dont le haut prix se révèle à mon cœur chaque jour davantage ? Quand ses leçons eurent développé ma faible intelligence dans une certaine mesure, ne disait-on pas souvent autour de moi, que je devais aller à la ville demander un plus noble emploi de mes connaissances acquises ? mon inexpérience eût incliné peut-être à suivre ces méchants conseils.

Jean de Velours sut relever à mes yeux cette vie des champs que je voulais désertir sans raison. Il sut parler à mon cœur, en me dépeignant le triste isolement de ma pauvre mère infirme, et à mon esprit, en me traçant le tableau de toutes les déceptions d'un avenir incertain, auquel je voulais sacrifier le présent en obéissant aux inspirations d'un froid égoïsme.

Grâces à Jean de Velours, ces aspirations passagères et irréflechies s'effacèrent de mon esprit. Il sut conserver un fils à sa mère : pour celle-ci,

c'est là le plus grand service qu'il lui ait rendu ; et pour moi, je ne suppose pas qu'il pût m'en rendre un plus important.

Voilà, monsieur, dit Marc Blauvac en terminant, les liens qui m'attachent à Jean de Velours, et qui vous expliquent mon amitié et mon dévouement pour lui.

— Tout le monde rend ici à votre ami la justice qui lui est due, et je ne suis pas le seul à reconnaître que, de votre côté, vous avez profité de ses leçons et répondu à ses soins le plus heureusement du monde ; mais d'autres que moi lui reprochent aussi cette sorte de sauvagerie, qui l'éloigne de toutes fréquentations suivies, et qui semble le vouer à un isolement, que nul ne comprend.

— Jean de Velours vit pour lui ; et certes, je puis dire cela, sans qu'on lui impute un égoïsme qui est si loin de son cœur. Il fait tout le bien qu'il peut faire, il ne refuse ses bons avis à personne ; dans la limite de ses moyens, il répand des bienfaits sans nombre, et tout cela sans la moindre ostentation, sans que, selon le précepte du livre saint, sa main gauche sache ce que donne sa main droite... Mais, quand il a accompli noblement cette tâche, qui donc aurait le droit de blâmer ensuite son goût pour l'isolement et cet amour de l'étude, auquel il doit tant et de si utiles distractions ? N'est-il pas facile de comprendre comment son esprit sérieux, combien son âme, si pleine de bienveillance, s'accommoderait peu des conversations banales et du triste décousu des relations journalières : moi qui sais tout le prix de son temps, je comprends qu'il lui répugne de le gaspiller à la légère.

— Depuis ce jour de l'émeute, où je ne fis que l'entrevoir ici, à ce moment, où sa présence et la vôtre nous furent si utiles, je ne l'ai rencontré qu'une seule fois, et c'était la nuit, à quelques pas du pont de Château vert ; mon domestique l'avait reconnu à sa voix, et je me félicitai de cette rencontre qui me permettait enfin de lui exprimer, bien qu'un peu tard, toute ma reconnaissance pour son heureuse intervention dans la circonstance que je viens de rappeler.

— Oh ! les remerciements, c'est ce que Jean de Velours redoute le plus ; et probablement il dut abrégé ce colloque qui devait le contrarier assez vivement.

C'était dans des entretiens de cette sorte que M. Dervilly avait puisé son estime pour Marc Blauvac, qu'il était heureux de voir au château et qu'il allait voir lui-même assez souvent à la ferme, quand celui-ci rendait ses visites trop peu fréquentes à son gré.

XVI

Les relations journalières de bonne et de sincère amitié qui existaient entre Marie Dervilly et Rose Blauvac, étaient encore un nouveau lien entre la ferme et le château. Dans les conversations des deux jeunes filles, le nom de Marc Blauvac revenait assez souvent et assez souvent aussi entre M. Dervilly et Marie, pour que l'attention de cette dernière se fût portée assez naturellement sur ce jeune homme, que plus d'une fois et comme involontairement, elle avait comparé, lui si simple, si naturel et surtout si modeste, avec le jeune Albert de Kéralion, plus brillant que lui peut-être, mais dont les manières et le langage révélaient, aux yeux les moins exercés, la trop excellente opinion qu'il avait de lui-même.

Pour Rose Blauvac, son frère était le modèle d'une perfection que, dans son esprit, peu d'hommes pouvaient atteindre ; elle n'en parlait qu'avec un enthousiasme dont Marie l'avait raillée quelquefois, mais qui cependant n'en produisait pas moins son effet sur l'imagination de son amie.

D'un autre côté, si modeste, si dénuée de prétentions que soit une femme, chacun sait qu'elle se méprend bien rarement sur la nature du sentiment qu'elle inspire, alors même qu'elle est loin de le partager encore. Et si Marie Dervilly eût raconté à Rose Blauvac certaines circonstances qui l'avaient frappée dans la conduite de son frère à son égard, il est probable que celle-ci eût quelquefois peut être modifié son langage dans certaines de leurs conversations intimes, où le nom de Marc Blauvac était ramené bien souvent, par l'une et par l'autre des deux jeunes filles.

— Je ne sais si mon frère se mariera jamais, disait Rose, et je serais assez portée à en douter. Jean de Velours son ami, et le nôtre à tous, ne s'est jamais marié ; et l'exemple comme les leçons de Jean de Velours sont la règle de conduite de mon frère, qui tient à bon droit son ami pour un modèle à suivre en toutes choses.

— M. Jean de Velours n'a jamais aimé sans doute, et qui peut répondre que le cœur de votre frère soit toujours aussi insensible que l'a été celui de son ami.

— Personne, à coup sûr, ne peut répondre de cela ; mais si mon frère vient à aimer un jour, celle qu'il aimera sera bénie entre toutes, et je la tiens pour la plus heureuse des femmes, à moins qu'elle ne comprenne point cette large part de bonheur que Dieu lui aura destinée.

Si, à ce moment, les yeux de Rose se fussent portés sur son amie, elle eût remarqué à son front certaine rougeur dont il lui eût été facile de comprendre la cause, car déjà plusieurs circonstances semblaient lui avoir dit que la jeune Marie arrêtaît parfois sa pensée, avec quelque plaisir, sur un sujet de conversation qu'elle aimait assez à voir revenir dans leurs entretiens.

Pour Marc Blauvac, Marie résumait en elle toutes les perfections de la femme. L'idée qu'il pût jamais être aimé d'elle ne s'était même pas présentée à son esprit. Il admirait la charmante enfant, comme un de ces types de beauté devant lesquels il faut comprimer les élans de son cœur, qui conduiraient à des aspirations complètement irréalisables ; absolument comme on admire ces madones si pures, bien qu'un peu mondaines, dans lesquelles le génie de Raphaël a dépassé tous les maîtres de l'art, comme la mère d'un dieu devait dépasser en perfections toutes les femmes

Marie, néanmoins, et peut-être même à cause de cela, était peu à peu devenue la pensée de tous ses instants, le rêve de toutes ses nuits, la poésie de son âme et de son cœur. La voir quelquefois, échanger avec elle quelque'un de ces mots indifférents pour tous, mais si précieux pour celui qui aime, c'était à cela qu'il bornait toutes ses aspirations vers un bonheur intime et secret qui, pour lui, ne pouvait aller au-delà.

Et cependant, à cette idée que Marie, qui ne pouvait être à lui, serait la femme d'un autre, son cœur se serrait ; et alors lui apparaissait le désenchantement de toute sa vie ; alors il retombait dans tout le prosaïsme de ces jours où il n'avait pas aimé encore ; mais de plus, avec cet indicible chagrin d'un immense bonheur évanoui pour toujours, de toutes ses illusions détruites, de tous ces regrets si amers d'une félicité qui ne devait plus revenir.

Et ses larmes coulaient quand ses naïves confidences à Jean de Velours l'avaient amené à ce résultat final de sa passion pour la riche héritière, qui ne pouvait être à lui.

— Je comprends très-bien, disait celui-ci, tout le charme que vous trouvez à caresser ainsi, au fond de votre cœur, une espérance, que vous savez cependant ne devoir point se réaliser. Mais, à côté de tous les enchantements intimes de cette tendresse mystérieuse, inconnue à tous hors à moi, ne voyez-vous point tout ce qu'une telle passion vous réserve de douleurs navrantes, et de déchirements inévitables ? Le jour viendra, et peut-être n'est-il pas éloigné, où Marie, devenue la femme d'un autre, une

vie toute d'amertumes et de regrets devra commencer pour vous. Ayez donc maintenant la fermeté d'un homme ; faites usage de cette raison que vous devez à vos études, et à cette maturité de jugement que vous possédez.

— C'est là un conseil bien facile à donner, quand le silence du cœur permet d'entendre la voix de la raison ; vous, mon ami, si sage, si froid, si réservé, vous n'avez point aimé ; aussi, vous ne pouvez vous rendre compte, ni de ce que je souffre, ni de ce que vos inflexibles prévisions recèlent pour moi de poignantes douleurs.

— Et qui vous dit, mon ami, que je n'aie point aimé comme vous aimez aujourd'hui ; je n'ai pas eu toujours ces cheveux blanchis par l'âge, ces traits défigurés par une horrible maladie : moi aussi, j'ai rêvé le bonheur et, mieux que vous, j'ai pu voir le ciel de mon avenir tout brillant d'azur et doré du soleil le plus pur. Mieux que vous, ai-je dit ! car la femme que j'aimais m'avait donné son amour, et celle que vous aimez ignore même le vôtre. Eh bien ! cette femme n'a pas été la mienne.

— Elle a trahi votre tendresse ?

— Non, elle a obéi à son père, elle est devenue la femme d'une autre. Et maintenant, jugez, par ma triste vie, de l'existence qui vous attend. Je m'éloignai le cœur déchiré ; je quittai mon pays, je passai à l'étranger, je me vouai aux plus rudes fatigues, j'allai au-devant de tous les périls... La mort ne voulut pas de moi. Une longue maladie me livra en proie à un délire, pendant lequel, me dit-on plus tard, le nom de cette femme sortait à chaque instant de ma bouche.

Puis, un jour, la raison me revint, je fus condamné à vivre. La première fois que, dans une longue convalescence, je pus examiner mes traits, tels que la maladie les avait faits, mon visage me fit horreur, tant il était changé. Seul, mon cœur ne l'était pas ; le vautour des souvenirs avait repris son œuvre, et il me fallait vivre avec lui puisque je n'avais pu en mourir.

— Quand vous revîntes en France...

— De longues années s'écoulèrent, interrompit Jean de Velours, où je demandai au double travail du corps et de l'esprit, sinon l'oubli, du moins l'adoucissement ou une atténuation quelconque de ma douleur. Je voulus tenter les chances du commerce : elles me furent favorables ; et la fortune me vint, quand je n'avais nul souci d'elle, puisque je n'avais personne à qui j'en pusse faire partager les douceurs. Alors, je voulus rentrer en France, car c'était là toujours que me ramenaient mes pensées... J'eus le courage de

revoir un instant cette femme, que j'avais tant aimée. Elle ne me reconnut point sous mes traits si profondément défigurés.

— Était-elle heureuse ?

— Elle est morte.

Et les traits pâles et amaigris de Jean de Velours se sillonnèrent d'une larme.

— Sortons, dit-il brusquement, en prenant la main de son jeune ami. Il n'est pas bien de revenir ainsi vers de tels souvenirs ; que le secret de mes douleurs reste enfermé dans votre cœur. Mon amitié pour vous n'a pu me défendre de le confier à votre loyauté ; j'ai voulu vous montrer le précipice où vous courez. Vous savez maintenant si j'ai le droit de vous dire qu'il faut oublier cette femme, et, au besoin même, demander à l'absence l'oubli d'une passion sans espoir.

Il est écrit malheureusement que, sur l'océan des passions, nul phare ne préserve des naufrages, si haut qu'il soit placé, si loin qu'il projette sa lumière. Les écueils les mieux signalés, sont précisément ceux sur lesquels le plus de malheureux viennent se perdre.

Quand Marc Blauvac se sépara de son ami, la nuit s'était faite ; la lune brillait au ciel, et il réfléchissait en s'éloignant, à tout ce que lui avait dit Jean de Velours, dont les confidences si inattendues expliquaient pour lui certaines bizarreries qui l'étonnaient, de la part d'un homme si parfait à ses yeux.

Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, quelques sollicitations qui eussent été employées auprès de lui, quelque intérêt qu'il pût porter à celles de ses connaissances dont on avait célébré le mariage, jamais on n'avait pu le décider à prendre part à une seule de ses fêtes ; toujours il avait eu d'excellentes raisons pour s'en abstenir.

Marc Blauvac revenait en esprit vers ce long exil subi par son ami : il le suivait de nouveau dans toutes les navrantes péripéties de cette existence, fatalement vouée au malheur. Alors il se demandait ce qu'eût été la vie de Jean de Velours, époux d'une femme aimée, vivant heureux et chéri de tous dans son pays, au milieu de toutes ses affections d'enfance ; et il comprenait alors tout ce qu'une fatale passion avait ravi de bonheur à cet homme, réduit à vivre dans un pays qui n'était pas le sien, loin de sa famille, étranger à tous, isolé de la foule, et enfin incessamment aux prises avec les déchirants souvenirs d'un cœur flétri par la souffrance.

Et, par un inévitable retour sur lui-même, il se voyait, lui aussi, subissant à son tour cette agonie sans fin d'un amour sans espoir... A cette idée, un horrible frisson était passé sur lui. Chasser de son cœur cet amour qui était sa vie, interdire à ses lèvres ce doux nom de Marie qu'elles lui murmuraient tout bas ; s'éloigner de cette jeune fille pour la revoir ensuite à un autre.... Son âme se raidissait contre une telle pensée, et il se jurait à lui-même de rester là, de recevoir debout, le front haut, en pleine poitrine, le coup qui le tuerait à coup sûr.

Marc Blauvac en était là de ses pénibles réflexions, quand il s'aperçut, qu'involontairement et à son insu, loin de le conduire à la ferme des Tanerons, elles l'avaient amené au bas du perron, qui donnait accès dans la cour de l'habitation de M. Dervilly.

Dix heures sonnaient à l'horloge du château ; et ce fut cette circonstance qui ramena Marc Blauvac à lui-même. Évidemment, la soirée était trop avancée pour entrer, et il se disposait à s'éloigner, quand la grande porte de la cour venant à s'ouvrir, et donnant passage aux plus clairs rayons de la lune, l'inonda d'assez de lumière, pour qu'il pût être vu par Albert de Kéralion, qui sortait de la maison où il avait passé la soirée.

Contrarié d'être vu en ce lieu à une pareille heure, Marc Blauvac s'éloignait, espérant n'avoir pas été reconnu, quand ces paroles le clouèrent à sa place :

— Pour une visite, monsieur de Blauvac, c'est un un peu tard ; pour une contemplation amoureuse, c'est un peu trop tôt. Il est des traditions que l'on ne doit pas méconnaître en cette matière : Vous devancez l'heure du berger, monsieur de Blauvac l'heure sacramentelle de minuit.

— Je ne comprends rien, monsieur, reprit notre ami, à un tel langage, et moins encore puis-je comprendre l'étrange insistance que vous mettez à ajouter à mon nom une particule, à laquelle je n'ai ni droit ni prétention.

— Votre ton et vos manières ont pu me faire illusion, et j'ai dû vous croire un des nôtres.

— Serait-ce donc qu'à vos yeux un ton et des manières convenables, ne se trouveraient qu'exceptionnellement chez ceux qui ne sont pas des vôtres ?

— Si cela était, ce serait du moins une erreur dont, personnellement, vous n'auriez pas à vous plaindre.

— Si cette erreur existait dans votre esprit, c'est vous que je plaindrais. Mais cette erreur, possible une fois en ce qui me touche, ne devrait plus

l'être après mes observations réitérées.

— Si vous tenez absolument à n'être pas gentilhomme, ne le soyez pas, et tout est dit.

— Non, tout n'est pas dit ainsi, et je dois vous répéter une dernière fois que je n'accepte point cette falsification de ma valeur originelle, quel que soit, en cela, votre motif ou votre but.

— Alors, monsieur Blauvac, je vous rends votre nom, et j'efface ce qu'une erreur me faisait ajouter à sa valeur.

— Si deux lettres, selon vous, ajoutent à la valeur d'un nom, je n'ai ni à partager ni à combattre cette opinion. Pour moi, la valeur d'un homme est en lui et non dans les lettres de son nom, qu'il soit le second ou le dixième à le porter.

Les paroles de Marc Blauvac étaient empreintes d'une sorte d'aigreur, sur laquelle ne se méprit point son interlocuteur. Elle avait évidemment pour cause, dans la première interpellation de M. Albert de Kéralion l'allusion si inconvenante faite à ses sentiments pour M^{lle} Dervilly, bien plus que l'altération de son nom, circonstance que Marc Blauvac avait relevée, pour éviter toute réponse à celle qu'il ne relevait point.

Et malgré la haute raison dont notre ami était doué, il était difficile qu'une conversation, arrivée à ce ton, entre deux hommes jeunes et épris d'une même femme, n'aboutît pas plus ou moins vite à quelque regrettable provocation, que l'un d'eux avait peut-être le projet de faire naître, autant que l'autre pouvait être disposé à lui en faciliter le moyen.

— Contester la valeur de la noblesse, reprit M. de Kéralion, quand on ne la possède point, c'est une satisfaction que se donnent beaucoup de gens, qui la tiendraient peut-être pour une cause de très légitime fierté, s'ils la tenaient de leurs pères.

— J'ai fort peu de souci des gens chez lesquels existerait une telle faiblesse d'esprit, et, dans tous les cas, une fierté qui s'appuierait uniquement là-dessus, serait, à mes yeux, plus ridicule que légitime.

— De telles paroles, monsieur, s'expient ou se rétractent.

— Ces paroles ne se rétractent point, monsieur ; et quant à leur expiation, si vous vous en constituez le champion, je suis complètement à vos ordres.

— Donc, à demain, monsieur Marc Blauvac.

— A demain, monsieur Albert de Kéralion.

En se retirant aux Tanerons, après l'explication assez désagréable qui termine le chapitre précédent, Marc Blauvac, arrivé au pont de Château vert, et voyant de la lumière à l'unique croisée de la chambre de Jean de Velours, n'hésita pas à aller l'entretenir de ce qui venait de se passer.

Mécontent de lui-même, il sentait le besoin de faire l'aveu de ses torts. Peut-être espérait-il, au fond, que son ami jugerait sa conduite moins sévèrement qu'il ne le faisait lui-même ; et il se trompait à cet égard.

— Les rôles ont été intervertis, lui dit Jean de Velours. Dans l'explication que vous venez de me raconter, il n'y a certes de beau rôle ni d'un côté ni de l'autre ; et cependant, malgré les dernières paroles de M. Albert de Kéralion, contenant une provocation plus directe, il est impossible de ne pas reconnaître que l'aigreur blessante de votre langage, devait amener une telle conclusion.

— Mais vous ignorez, mon ami, que déjà il existait entre nous une autre aigreur, assez peu dissimulée de part et d'autre, et qui, plus tôt ou plus tard, devait amener ce qui a eu lieu.

— Cela peut être ; je puis même dire que cela devait être, malheureusement, entre deux hommes follement épris de la même femme.

— Le nom de M^{lle} Marie n'ayant pas été prononcé une seule fois dans notre explication, il n'est guère possible de voir là le résultat de cette rivalité dont vous parlez.

— Et c'est précisément cette circonstance qui justifie mon appréciation de la manière la plus complète.

— Enfin, mon ami, quel que soit le motif réel, un seul doit être admis ; et celui-là, étranger à la femme que nous aimons, peut seul être ostensible et avoué. Toujours est-il que nous nous battons demain.

— Je ne puis que vous blâmer d'avoir, de votre chef, rendu une telle rencontre inévitable.

— Eh bien ! mon ami, vous le dirai-je ? moi aussi j'ai honte du peu de modération de mon langage, j'ai honte surtout d'avoir si peu mis en pratique vos sages leçons. Cependant, c'est maintenant un mal sans remède et auquel les regrets ne peuvent rien.

— Et c'est pour cela même que je vous blâme si fort. Vous obéirez, je le sais, à cet absurde préjugé, qui répare un premier tort, secrètement avoué, par un tort bien autrement grave, celui de mettre en jeu la vie de deux hommes et l'avenir de deux familles.

— Je sais, mon ami, toute votre juste horreur pour le duel ; mais ici, vous le voyez, que la faute en soit à M. de Kéralion ou à moi, une rencontre est inévitable.

A ce moment, Jean de Velours avait placé ses deux mains sur son visage, et semblait réfléchir à tout ce qui venait d'être dit.

Peu après il reprit :

— Vous vous battrez donc pour obéir à ce triste préjugé ; mais je vous demande une grâce, c'est que ce combat n'ait pas lieu demain.

— Ce que vous demandez là est impossible. L'un et l'autre, nous l'avons fixé à demain, et je ne puis prendre sur moi de demander un renvoi, qui pourrait donner lieu à de fâcheuses interprétations.

— S'il en est ainsi, promettez-moi, du moins, que la rencontre n'aura pas lieu avant six heures du soir, et que le lieu choisi sera le petit bois de chênes-lièges, qui est ici près, à droite de la route.

— Ce sont là deux choses que je crois pouvoir vous promettre : à six heures précises, au petit bois.

Et les deux amis se séparèrent.

Une heure au plus après cet entretien, Jean de Velours sortait de chez lui et, à la lueur de la lune, on eût pu le voir, son bâton sur l'épaule, prendre à grands pas le chemin de la ville.

Livré à lui-même, Marc Blauvac était en proie à ces tristes réflexions qui précèdent toujours, quoi qu'en disent certaines gens, un premier duel ; réflexions, que rendait même plus pénibles encore ce sentiment intime, qu'il n'avait point dissimulé à son ami, en reconnaissant que son défaut de modération l'avait seul placé dans la position où il se trouvait.

Fort heureusement il lui fut possible de rentrer chez lui sans que sa sœur et sa mère se pussent apercevoir, à sa rentrée si tardive, de cette dérogation tout exceptionnelle à ses habitudes. Il évitait ainsi des explications, qui l'eussent grandement embarrassé. Habitué qu'il était à dire la vérité en toutes choses, ses hésitations et ses réticences n'eussent certainement point manqué de porter la plus grave inquiétude chez ces deux personnes, de qui il était si tendrement aimé.

Au jour, il quitta la ferme pour envoyer deux de ses amis à M. Albert de Kéralion, et faire régler par eux tous les détails de la rencontre qui, selon sa promesse faite à Jean de Velours, aurait lieu à l'heure et à l'endroit désignés par lui.

A midi, sachant que tout était réglé, suivant les instructions données à ses témoins, il voulut revoir Jean de Velours à qui, du reste, il désirait faire part de ses démarches et de l'arme du combat, dont il avait laissé le choix à son adversaire, en retour de sa condescendance sur l'heure et sur le lieu de la rencontre.

Il apprit que Jean de Velours était absent depuis le matin.

Ne se dissimulant point que les chances du combat pouvaient lui être défavorables, surtout avec un adversaire que le grand nombre de ses duels permettait de supposer assez habile au maniement de l'épée, il éprouva une très vive contrariété de ne pas revoir, pour la dernière fois peut-être, l'homme qu'à si juste titre il nommait son ami.

Toutefois, en réfléchissant à l'heure assez avancée à laquelle le combat avait été fixé par Jean de Velours lui-même, il comprit que celui-ci, obligé de s'absenter dans la matinée, avait voulu s'assurer par là qu'il le reverrait avant la rencontre ; et alors son impatience se traduisait en allées et venues sans but, comme sans motif déterminant.

Revenu à la ferme, il comblait sa mère de caresses, il était avec sa sœur plus tendre, plus expansif que d'habitude. Avec cette dernière, il mêlait hardiment dans la conversation ce nom de Marie Dervilly, qu'ordinairement il semblait éviter de prononcer.

— Frère, lui disait celle-ci, vous ne me dites pas tout ce que vous avez dans le cœur : vous aimez Marie, et vous me faites un secret de cet amour. Aussi, moi qui puis également avoir mon secret à cet égard, je me tais avec vous pour imiter votre froide discrétion.

— Tu es une enfant, ma sœur, je n'ai pas de secret ; et si j'étais assez fou pour aimer M^{lle} Dervilly, loin de le dire aux autres, je me le cacherais à moi-même.

— Vous avez beau le cacher aux autres, et vous en taire avec vous-même, si tel est votre goût, cet amour n'en existe pas moins ; et si j'avais le moindre doute à cet égard, je verrais la preuve de cet amour dans votre peu de sympathie pour ce brillant jeune homme, à qui, dit-on, la main de Marie serait destinée.

— M. Albert de Kéralion ?

— Lui-même, avec qui un jour je vous entendis causer au château, sur un ton qui m'expliqua bien des choses. Depuis lors, j'ai observé vos démarches et j'en ai conclu que votre amour était positif, réel, le sien, au contraire, une

véritable spéculation ; et Marie a jugé ces deux amours de la même façon que moi.

— Comment Marie saurait-elle mon amour ?

— Demandez-moi plutôt comment elle ne le saurait pas. Combien de fois, même devant moi, ne lui avez-vous pas dit cet amour, que vous croyez si bien enfermé dans le profond tabernacle de votre discrétion ! Vous souvient-il de ce jour où vous lui faisiez observer la riche corolle d'une marguerite des champs ? Votre main tremblait à ce point, que votre leçon de botanique fut, par l'émotion du professeur, une leçon de toute autre chose. Plus d'un mois après, je retrouvai cette même fleur, que je reconnus à deux ou trois pétales qui lui manquaient, soigneusement enveloppée d'un papier de soie et pressée dans ce magnifique volume anglais du *Ministre de Vackefield*, dont nous admirons tant les gravures.

— Je vous l'ai dit, ma sœur, vous êtes une enfant, et vous prenez pour des réalités un rêve de votre folle imagination.

— Si, pour Marie comme pour vous, j'étais une enfant, j'en serais réduite à deviner ce que peut prouver une fleur fanée ; mais les confidences de Marie m'ont prouvé qu'elle avait de moi une idée un peu moins défavorable que celle que vous exprimez vous-même.

— Paroles d'une enfant à une enfant ?

— Oui, mais d'une enfant qui vous aime à une autre enfant qui vous chérit comme le meilleur des frères.

— Vous vous jouez de moi, ma sœur, et ce n'est pas bien : Marie ne peut pas vous avoir dit cela ; vous avez deviné mon amour, et votre bon cœur vous a fait croire, trop légèrement, que cet amour était partagé.

— Je vous dis, mon frère, que Marie vous aime et qu'à l'occasion de cette fleur, plus confiante que vous, elle ne m'a nullement caché sa répulsion pour M. Albert de Kéralion.

— Et c'est là pour vous une preuve de l'amour de Marie ?

— Non pas cela tout seul ; mais la comparaison qu'elle faisait du ton et des manières de ce jeune homme avec les vôtres, de sa méchante réputation et de tout le bien que l'on dit de vous ; et puis, sa persistance à mêler votre nom à tous nos entretiens, et puis encore, son inquiétude quand, bien rarement, le dimanche vous n'aviez point paru à l'église du Rouvre, et puis enfin, cette vive émotion que je vis un jour sur son visage, quand je lui disais combien serait heureuse, entre toutes les femmes, celle que votre cœur aurait choisie.

— Mais tout cela, ma bonne Rose, ce sont encore les illusions de votre bon cœur.

— Je vois, mon frère, que vous voulez arracher mon secret ; eh bien ! puisque vous m’y forcez, je vais vous le dire tout entier...

— Non, ma charmante sœur, interrompit Marc Blauvac au comble du bonheur, non, ce secret s’il existe ne vous appartient pas ; j’aurais tort de vous faire manquer à un devoir d’amitié. Gardez tout le mérite d’avoir su taire ce secret. Vous avez le mien, que je voulais vous cacher, et que vous avez si facilement pénétré.

Puis, se levant, il l’embrassa tendrement et se rendit auprès de la bonne Catherine, qui ne savait comment expliquer son langage plus affectueux encore qu’il ne l’était d’ordinaire, ses manières plus cordiales, sa conversation plus intime.

En la quittant pour aller, disait-il, chez Jean de Velours, il la pressa sur son cœur avec plus d’expansion que d’habitude, et il sortit de la maison, le cœur serré à cette idée, qu’il venait de voir, peut-être pour la dernière fois, sa mère et sa sœur si tendrement chéries, calmes et heureuses l’une et l’autre, dans l’ignorance de l’immense douleur qui leur pouvait être réservée, à quelques heures de cet entretien.

Quelques minutes avant l’heure fixée pour le rendez-vous, Marc Blauvac, qui avait passé successivement des riantes idées d’un amour que maintenant il pouvait croire partagé, aux tristes appréhensions du combat qui allait avoir lieu, arrivait à l’endroit fixé pour la rencontre, après avoir fait une dernière tentative pour serrer la main à Jean de Velours, encore absent de chez lui et qu’il trouva au petit bois, en compagnie de ses deux témoins.

En l’apercevant, Marc Blauvac s’avança rapidement vers lui.

— J’ignore, mon ami, lui dit-il, l’issue de ce combat ; mais si je succombe, vous, la providence de ma famille, ne l’abandonnez pas ; vous avez été pour moi plus qu’un père

— Silence, jeune homme, interrompit Jean de Velours d’une voix grave. En un tel moment, toute émotion doit rester en dedans. L’homme qui, dans un duel, va tuer ou être tué, doit être froid et impassible ; c’est la règle ; faites votre devoir en homme de cœur, moi, je ferai le mien.

Alors, M. de Kéralion parut accompagné, lui aussi, de ses deux témoins ; l’un d’eux avait apporté des épées.

Déjà Marc Blauvac avait ôté son habit, les épées étaient sur le gazon après avoir été reconnues d’égale longueur, lorsque trois hommes sortant

vivement du taillis, l'un d'eux fit entendre ces mots :

— M. Albert de Kéralion, au nom de la loi, je vous arrête, à moins que vous ne payiez à l'instant même cette lettre de change de cinq cents francs, et cela en vertu du jugement de contrainte par corps qui vous a été notifié.

Terrifié d'un tel contre-temps, Albert de Kéralion se retourna froidement vers Marc Blauvac :

— Maintenant, monsieur, lui dit-il, je vois pour quel motif vous teniez si fortement à ce que j'acceptasse le lieu et l'heure fixés par vous pour cette rencontre. Votre courage s'abrite d'un huissier et de ses recors ! Mon erreur d'hier n'est plus possible : en présence d'une telle conduite, soyez sûr que je n'ajoute plus à votre nom la particule qui vous a froissé ; aujourd'hui je ne serais plus pardonnable de vous croire un gentilhomme.....

— Vous êtes injuste pour moi, monsieur, je vous jure sur l'honneur que j'ignorais que ce qui arrive dût avoir lieu.

— Il est moins compromettant, je le conçois, d'envoyer son adversaire en prison que de croiser le fer avec lui.

— Une seconde fois, monsieur, je vous jure sur l'honneur...

Puis s'interrompant tout à coup, et s'avançant vers l'huissier :

— Pour quelle somme a lieu l'arrestation ?

— Pour 500 fr. de capital et 110 fr. de frais.

— C'est bien ! acceptez-moi pour garant de cette somme, je suis prêt à signer ma garantie à l'instant même.

L'huissier interrogea ses deux assistants. La solvabilité de Marc Blauvac ne pouvait faire question, et la signature de garantie fut mise au bas du jugement.

— A nous deux maintenant, M. Albert de Kéralion, vous êtes libre.

Celui-ci s'avança alors vers son loyal adversaire :

— Je vous prie, monsieur, d'excuser les paroles que je viens de prononcer. Je déclare qu'un gentilhomme ne se fût pas conduit plus noblement que vous ne l'avez fait.

— Je vous pardonne de m'avoir mal jugé. En garde donc, monsieur, car je tiens à vous prouver jusqu'au bout ce courage et cette loyauté que vous avez mis en doute si légèrement, comme si ces qualités étaient l'apanage exclusif du gentilhomme.

Au moment où Albert de Kéralion se baissait pour ramasser son épée, le pied de Jean de Velours se posait résolument sur cette arme.

— Avant que le combat ait lieu, dit ce nouvel intervenant, j'ai à dire un mot, moi aussi, à M. de Kéralion.

— Après le combat, dit vivement Marc Blauvac.

— Non pas après, mais avant.

— Eh bien ! monsieur, parlez ! dit Albert.

— Il y a trop de monde à nous entendre.

— Parlez, monsieur, je n'ai rien à cacher.

— Pour vous c'est possible, dit Jean de Velours en baissant la voix ; mais, pour l'honneur de votre père, pour votre noble famille, monsieur, il nous faut ici quelques auditeurs de moins.

Et, comme obéissant involontairement à cette voix impérieuse, à laquelle celle de sa conscience venait aussi en aide, Albert de Kéralion se dirigea vivement vers l'extrémité de la clairière.

Jean de Velours l'y suivit, et tournant le dos aux groupes des assistants, il tira un portefeuille de sa poche.

— M. de Kéralion, lui dit-il, voici un billet de 1, 500 fr. qui, dans l'origine, n'était que du tiers de cette somme. Par l'œuvre d'un faussaire, la somme primitive a été triplée : c'est là une façon d'agir que la loi punit de peines infâmes.

— Ce billet n'est pas de moi.

— Je le sais, monsieur, mais la falsification est de vous.

— Je le nie de la manière la plus formelle.

— Je le sais aussi ; et voilà pourquoi je me suis muni de cette autre pièce, où vous avouez tout vous livrant pieds et poings liés à la discrétion d'un vendeur d'argent.

— Alors, monsieur, que voulez-vous de moi ?

— Qu'à l'instant vous quittiez le pays pour un temps.

— Mais après avoir vidé cette affaire d'honneur.

— Je sais tous les détails de votre querelle ; je veux que ce combat n'ait pas lieu.

— Alors, je recevrai des excuses.

— Non ! vous allez en faire vous-même.

— Jamais je ne m'abaisserai à cela.

— Quand on s'est abaissé au rôle de faussaire, il n'est pas bien de se montrer susceptible à ce point.

— Vous abusez, monsieur, du triste avantage que vous avez sur moi.

— Soustraire un honnête homme aux chances d'une lutte inégale avec un adversaire qui a forfait à l'honneur, c'est justice et non point abus.

— Aurai-je vingt-quatre heures pour préparer mon départ ?

— Oui, mais pas une de plus.

M. de Kéralion s'avança alors vers Marc Blauvac :

— Monsieur, lui dit-il, la noblesse de votre procédé, il y a un instant, ne me permet pas de croiser le fer avec un homme dont je suis l'obligé. J'ai regret à mes paroles d'hier, qui ont amené cette rencontre ; et par l'aveu tout volontaire de mon tort, je rends la plus complète justice à un courage et à une loyauté, que je n'avais nulle raison de mettre en doute.

Marc Blauvac s'inclina et tendit la main vers Albert de Kéralion. Cette main fut saisie par Jean de Velours, dont l'émotion était grande, et qui, voyant s'éloigner l'adversaire de son jeune ami, sentit enfin son cœur soulagé du poids énorme qui l'oppressait depuis la veille.

XVIII

Huit jours s'étaient écoulés depuis les événements que nous venons de raconter. Le départ d'Albert de Kéralion s'était effectué dans le délai fixé par Jean de Velours. — Et, si ce départ avait donné lieu à quelques vagues suppositions, à quelques bavardages peu sérieux, les motifs qu'on lui supposait indiquaient suffisamment que celui qui l'avait exigé en avait discrètement caché la cause véritable. Et en agissant ainsi, Jean de Velours s'était surtout préoccupé du coup terrible qui eût frappé M. de Kéralion, s'il avait eu connaissance de la faute commise par son fils, d'une aussi déplorable atteinte portée à l'honneur de son nom et à cette juste considération que, personnellement, il avait su se concilier dans toute la contrée.

Mais, soit qu'Albert de Kéralion, avant son départ, eût commis quelque indiscretion, soit que le premier détenteur du billet falsifié eût parlé lui-même, toujours est-il que M. de Kéralion fut instruit de certains propos, qui semblaient incriminer au plus haut point la conduite de son fils.

Voulant remonter à la source de ces propos, afin d'en pouvoir proclamer la fausseté, de renseignement en renseignement, il fut conduit à celui qui s'était dessaisi du billet ; puis, apprenant par lui que cette pièce, que l'on disait compromettante, était dans les mains de Jean de Velours, il s'empressa de se rendre auprès de cet homme qu'il ne connaissait point ; il

avait seulement entendu parler de lui assez souvent, comme d'un espèce d'original, dont cependant tout le monde s'accordait à dire le plus grand bien.

Jean de Velours, lui dit-on, quand il se présenta chez lui, était à pêcher à la ligne, à quelques pas au-dessous du pont de Château vert. Peu après, M. de Kéralion rejoignait eu effet le pêcheur, qui, bien qu'ayant dû l'apercevoir d'assez loin, n'en semblait pas moins absorbé tout entier par l'exercice auquel il se livrait.

— Je regrette, monsieur, lui dit celui-ci en l'abordant, de venir, pour quelques instants, compromettre le succès de votre pêche ; mais, ayant à vous parler d'une affaire grave, j'ose espérer que vous voudrez bien me pardonner ce dérangement, en faveur du triste motif qui me conduit auprès de vous.

Dès les premiers mots prononcés par M. de Kéralion, Jean de Velours avait posé sa ligne sur le gazon.

— Je suis à vos ordres, monsieur, dit-il à l'arrivant.

Et la berge de la rivière présentant un double talus étage, il invita M. de Kéralion à s'asseoir, s'asseyant lui-même, quand son interlocuteur lui en eut donné l'exemple.

— J'ai un fils, monsieur, lui dit celui-ci, un fils dont la conduite est pour moi une cause de cuisants chagrins.

— Bien que n'ayant d'autre titre à vos confidences, que la plus complète sympathie pour une si légitime affliction, je vous écoute, monsieur, tout en doutant que vos peines puissent être atténuées en les confiant à un étranger.

— Mais, si mes renseignements sont exacts, vous ne seriez nullement étranger à certaines affaires de mon fils ; car on m'assure que vous êtes porteur d'un billet, d'une lettre de change, je ne sais trop, qui aurait donné lieu à certaines imputations...

— Si, il y a neuf à dix jours, j'ai été porteur d'un titre irrégulier, c'est moi seul qui aurais à me plaindre ; et quand je ne me plains pas, je ne sais trop qui a le droit de se montrer plus que moi soigneux de mes intérêts.

— Veuillez, monsieur, me remettre ce titre, et je vous en compterais le montant, quel qu'il soit.

— Je sais, monsieur, toute votre loyauté ; mais elle ne saurait aller jusques à acquitter deux fois une même dette.

— Comment cela, monsieur ?

— Tout simplement parce que M. votre fils a acquitté sa dette en partant.

— Et le titre où est-il ?

— C'est là une question que vous devez adresser à monsieur votre fils.

— Mais on parle aussi d'une lettre de lui contenant l'aveu de certains torts ; et tant que cette lettre existera, monsieur, l'honneur de ma famille pourra être à la merci du premier venu.

— Oui, si le premier venu est un malhonnête homme. Du reste, monsieur, nous sommes à quelques pas de ma demeure, allons-y ; là nous continuerons cet entretien d'une manière plus sûre.

Et, au bout de quelques minutes, sans que, dans ce trajet assez court, une seule parole eût été échangée entre eux, ils arrivèrent à l'unique chambre occupée par Jean de Velours.

A peine M. de Kéralion fut-il assis, que notre ami posant une bougie allumée sur la table :

— Voilà, monsieur, dit-il, de quoi sauvegarder l'honneur des Kéralion, contre les indiscretions, ou même contre la cupidité du premier venu :

Et ouvrant aussitôt son secrétaire, il y prit une lettre, dont il ne montra que la signature à M. de Kéralion.

— C'est bien là la signature de monsieur votre fils ?

— Pas le moindre doute à cet égard.

— Eh bien ! l'aveu de sa faute va disparaître.

Et, enflammant un coin du papier, il le jette sur le sol, où il va achever de se consumer.

En se tordant, sous la rapide combustion de la flamme, la lettre s'entr'ouvrant, laisse apercevoir le billet qu'elle contient.

M. de Kéralion veut s'élancer pour le sauver du feu ; Jean de Velours le retient vivement :

— Laissez, laissez, monsieur, c'est l'honneur de la famille qui se purifie.

— Mais le billet ! le billet ! s'écria celui-ci.

— Maintenant que ce feu est éteint, monsieur, l'honneur des Kéralion est sauf, et le premier venu n'y peut plus porter atteinte.

— Cependant le montant de ce billet vous est dû ?

— J'ai déjà eu l'honneur de vous dire que monsieur votre fils l'a payé en partant.

— Comment alors le titre est-il resté entre vos mains ?

— Ceci est le secret de M. de Kéralion ; vous voudrez bien le lui demander.

— Ce que je vois de votre noble conduite, monsieur, ne me permet pas d'en suspecter la loyauté dans les faits sur lesquels vous refusez de vous expliquer.

— Ma loyauté est une chose toute simple. Je possède un billet, dont on m'a payé le montant, comme je l'ai entendu, je le brûle ; une lettre qui peut vous sembler compromettante, je la brûle aussi. Il n'y a rien là que de très-ordinaire : c'est là ce que peut faire le premier venu.

— Oh ! monsieur, vous me faites rougir d'un soupçon, que j'ai eu le tort d'exprimer, sans trop de réflexion, dans ma douleur si légitime ; mais, je n'hésite pas à le dire, ce soupçon n'allait point à vous, mais uniquement à ceux dans les mains desquels ces papiers pouvaient tomber, en sortant des vôtres.

— Jamais, monsieur, je ne m'en fusse dessaisi, qu'en faveur de celui à qui je pouvais bien donner le droit de les brûler, mais non pas la douleur de les lire.

M. de Kéralion s'était levé, et prenant vivement la main de Jean de Velours :

— Vous êtes un noble cœur, monsieur, et sous la simple veste qui vous couvre, vous recélez l'âme d'un homme que chacun serait fier de compter au nombre de ses amis.

— Vous exagérez, je vous le répète, le mérite d'une chose toute simple.

— Non, monsieur, ce n'est pas une chose si simple que de calmer les tristes appréhensions d'un père, que de sauver du déshonneur celui qui, oubliant tous ses devoirs, a forfait à la dignité de son nom, d'un nom qui a bien assez de valeur pour que, dans l'emportement de ses passions, il dût le compter pour quelque chose.

— Eh bien ! monsieur, cette leçon ne sera point perdue pour lui. Dieu veuille que, revenant à de meilleurs sentiments, M. Albert de Kéralion rachète une première faute par un retour complet dans cette voie de l'honneur, que l'exemple des siens eût dû l'empêcher de quitter jamais !

M. de Kéralion pressa de nouveau la main de Jean de Velours, et ils se séparèrent.

En s'éloignant de Château vert, le pauvre père songeait au péril que venait de courir l'honneur de son nom ; et si quelques obscurités, dont il ne pouvait se rendre compte, existaient encore pour lui dans les explications un peu incomplètes de l'homme qu'il venait de quitter, il en ressortait néanmoins ceci : que la conduite de cet homme avait été noble et grande, et

que bien d'autres, détenteurs comme lui de pièces de la nature de celles qu'il venait de détruire, en eussent probablement usé d'une manière toute différente,

Mais ce qui venait de se passer devant lui, était dans le plus parfait accord avec tout ce qu'il avait entendu dire, plus d'une fois, de Jean de Velours, dont la réputation n'était pas seulement celle d'un parfait honnête homme, mais encore celle d'un homme que sa vie entière semblait vouer à cette mission providentielle de faire du bien à tous, de s'opposer au mal autant qu'il était en lui ; et cela, sans bruit, sans étalage, et avec une telle abnégation personnelle, que nul ne semblait plus étranger que lui à la bonne action qu'il venait d'accomplir.

Avant cette explication que nous venons de raconter, entre M. de Kéralion et Jean de Velours, ce dernier en avait subi une autre avec Marc Blauvac, qui, à l'étrange issue du duel rendu impossible, avait tout naturellement demandé compte à son ami, et de cette intervention si inattendue de l'huissier flanqué de ses recors, et des excuses plus inattendues encore de M. Albert de Kéralion.

— Il n'y a là qu'une chose toute simple, lui avait dit son ami : Vous n'avez jamais touché une arme de combat, et je vous en félicite. Votre adversaire a la réputation d'un duelliste consommé ; et plutôt à Dieu qu'il eût autant de droit à la réputation d'homme de bien, qu'il en possède malheureusement à celle-là. Or, comme en de telles rencontres, le courage ne suffit pas, il était évident pour moi que vous ne pouviez que succomber, quelle que fût l'arme choisie. Eh bien ! j'ai voulu intervenir, moi, avec une autre arme, sur laquelle vous ne comptiez ni l'un ni l'autre, et qui me semblait devoir rendre le duel impossible.

— Mais, si l'arrestation de mon adversaire avait été maintenue, si je ne m'étais pas porté garant de sa dette... »

— Et, qui vous dit, enfant, que ce que vous avez fait n'était pas entré dans mes justes prévisions. Il ne fallait pas seulement vous soustraire à une mort à peu près certaine, il fallait aussi qu'en rendant le duel impossible, je vous fournisse l'occasion de prouver, qu'en adversaire loyal, vous aviez fait tout ce qui était en votre pouvoir pour que le duel eût lieu. Je vous connaissais assez, pour ne pas douter un instant que vous feriez inmanquablement ce que vous avez fait.

— Mais ces excuses si complètes, et, en apparence, si spontanées, comment M. Albert de Kéralion s'est-il décidé à les faire ?

— Ceci est un secret entre lui et moi ; et, comme ce secret est encore plus à lui qu'à moi, vous trouverez bon que je n'en dise rien.

— Gardez donc ce secret que je respecte ; mais, dites-moi du moins comment je puis reconnaître toute cette sollicitude si bienveillante pour moi, ce soin si touchant de mon honneur et de ma vie, dont le plus tendre père ne se montrerait ni plus soucieux ni plus continuellement occupé ?

— C'est là, mon jeune ami, un langage auquel je ne comprends pas grand chose ; il faut garder votre esprit de ces exagérations qui ne sont pas raisonnables. Est-ce que, par hasard, si vous aviez à faire pour votre ami plus que je n'ai fait moi-même en cette circonstance, il y aurait là pour vous un bien grand mérite, et pour lui l'occasion d'une reconnaissance si largement expansive ?

— Mais ici, ce n'est pas le simple accident d'une méchante affaire, qui seul me fait votre obligé ; c'est tout ce qui me touche ou m'intéresse, tout ce qui touche et intéresse ma famille, qui trouve dans votre noble dévouement un soutien et un appui.

— Si vous voulez dire par là, que je ne fais que bien peu pour d'autres, vous avez raison. Et moi aussi je déplore de faire si peu que cela, et d'être forcé de renfermer, en un cercle aussi étroit, le peu de bien que je voudrais pouvoir répandre sur tous.

— Eh non ! mon ami, non, vous vous méprenez volontairement sur ma pensée, vous savez bien...

— Je sais, interrompit Jean de Velours en décrochant sa ligne de la muraille, je sais que le temps est à l'orage, et qu'un ciel couvert est excellent pour la pêche.

Et, laissant là son interlocuteur, Jean de Velours se dirigea vers les prairies que traverse l'Argens, au-dessous du pont de Château vert.

Marc Blauvac le regardait s'éloigner, repassant en son esprit, plein d'un indicible attendrissement, tout ce qu'il y avait, chez cet homme, qu'il chérissait à l'égal d'un père, de naïve bonté, d'affection toujours intelligente, et combien cette âme, sans cesse portée au bien, savait tout combiner, tout prévoir pour arriver à ses fins, pour réaliser ses bonnes et cordiales pensées.

XIX

Les naïves confidences de Rose Blauvac à son frère, quelques heures à peine avant le duel qui devait-être si inopinément empêché, avaient placé

notre ami dans une position qui l'embarrassait au plus haut point. Autant il était heureux de penser que Marie avait deviné son amour, autant il éprouvait maintenant de contrainte et de gêne à se retrouver avec elle ; et, s'il était vrai, comme sa modestie bien réelle avait tant de peine à le croire, que selon l'assurance si positive de Rose, elle n'y fût pas tout à fait insensible, il éprouvait comme un remords d'entraîner la jeune fille qu'il aimait dans une voie, où elle pouvait se trouver en opposition avec la volonté de son père.

M. Dervilly, nous l'avons dit, était un homme fier de sa grande fortune ; et, bien qu'il ne parlât jamais de sa famille et de son origine, il n'était guère permis de supposer qu'il consentît à accorder la main de sa fille à un homme dans la position de Marc Blauvac, propriétaire aisé sans doute, mais fils d'un simple cultivateur.

Après avoir caressé quelque temps la possibilité d'une alliance avec l'opulente et noble famille de Kéralion, déchoir de telles aspirations si flatteuses pour son amour-propre, c'était une disposition bien peu favorable aux vœux, comme aux intérêts de notre ami.

Peu de jours après le départ de son fils, M. de Kéralion, dans une de ses visites au château, sans en dire toutefois les causes réelles à M. Dervilly, avait cependant parlé de cette absence comme devant se prolonger longtemps ; et, dans l'intimité de ses épanchements avec son voisin, il lui avait fait comprendre que, ce qui ajoutait encore à sa douleur dans l'éloignement de son fils, c'était d'avoir vu s'évanouir des espérances qu'il eût été heureux de pouvoir réaliser, mais que cette absence, autant que certains faits particuliers sur lesquels il ne s'expliquait pas, mettait à néant aujourd'hui.

Que s'était-il passé entre Rose et Marie, après que la première eut parlé à son frère des sentiments de son amie ? Que s'était-il dit dans le pays du départ d'Albert de Kéralion ? Notre ami l'ignorait ; mais il ne lui était guère permis de supposer que, dans les entretiens des deux jeunes filles, l'un et l'autre de ces faits ne se fût pas produit sous une forme quelconque ; et cela ajoutait encore à l'embarras qu'il éprouvait à se retrouver en présence de Marie.

Depuis lors, il ne l'avait revue qu'une fois à l'église, mais sans avoir pu lui adresser la parole. Il lui avait semblé toutefois que le regard de la jeune fille s'était porté sur lui avec une bienveillance qu'il n'osait trop s'avouer,

mais qui cependant ne lui avait point paru en désaccord avec les paroles si encourageantes de sa sœur.

Il y avait dans le cœur de Marc Blauvac une loyauté si complète, une appréciation si juste et si vraie de ce qu'il tenait pour un devoir, qu'il ne lui semblait pas que sa position actuelle vis-à-vis de la femme qu'il aimait, pût se prolonger ainsi bien longtemps.

Jusque-là, comme il l'avait dit à Jean de Velours, il avait aimé M^{lle} Dervilly sans que la faible lueur du moindre espoir vînt éclairer son avenir ; et cet amour qui faisait son bonheur et sa vie, il le renfermait dans son cœur, comme un précieux trésor à la perte duquel il n'eût pas survécu.

Mais, du jour où il put croire que sa tendre affection avait quelque chance d'être partagée, sans même donner aux paroles de sa sœur toute la portée qu'elle y avait attachée elle-même, il comprit que, si l'intention de M. Dervilly n'était point de lui accorder la main de Marie, son devoir, à lui, n'en était pas moins de la lui demander, quelles que fussent être les conséquences d'une telle démarche, alors même que le résultat final eût dû lui ravir toute espérance.

En ce cas extrême, il se retrouvait dans la position où il était avant les confidences de Bose ; et Marie restait pour lui ce qu'elle était alors, non plus le rêve d'un bonheur espéré, mais l'objet de ce culte intime, de cette adoration tacite qui, pour être sans espoir, n'en existait pas moins au fond de son cœur.

Le parti à prendre en de telles circonstances était trop grave, pour qu'il n'eût pas recours à l'expérience si consommée, aux conseils si judicieux de son ami. Il fit donc confidence de toutes ses pensées à Jean de Velours.

Celui-ci connaissait trop son jeune ami pour perdre du temps, en discours superflus, sur la nécessité de combattre une passion que si peu d'espoir devait soutenir. M. Dervilly, d'un autre côté, lui était trop connu, pour qu'il pût se dissimuler qu'un refus bien positif accueillerait inmanquablement une demande de cette nature.

Cependant il jugeait, comme Marc Blauvac, que c'était pour lui un devoir d'honneur d'informer le père de Marie de ses sentiments et de ses projets. Toutefois, avant d'en venir là, et n'acceptant pas les paroles de Rose Blauvac comme une vérité bien positive, il voulait que son ami prît le temps de bien s'assurer que la tendresse de sa sœur n'avait point cédé aux illusions de son bon cœur trop facilement, en supposant à son amie des

sentiments, qui n'avaient peut-être de réel, que le désir de voir l'affection de son frère partagée par la femme qu'il aimait si tendrement.

Deux jours après cet entretien, Marc Blauvac avait accompagné M. Dervilly dans l'exploration assez éloignée d'un de ses bois de pins, que son intention était de consacrer, après un défrichement préalable, à la culture de la vigne, qui lui semblait devoir offrir là de préférables avantages.

Cet examen, dans lequel notre ami n'avait point partagé cette manière de voir, s'était prolongé assez tard et il fut retenu à dîner au château.

Après le repas, la conversation s'était portée sur la famille de Kéralion. Echo des bruits qui avaient couru sur la conduite d'Albert, M. Dervilly plaignait vivement son bon voisin des tristes préoccupations qui devaient affliger son cœur de père.

Ainsi que cela arrive toujours, le bavardage du public avait dépassé toutes les bornes ; et les plus fâcheuses exagérations s'étaient accumulées sur l'étrange conduite de ce jeune homme, que chacun dépeignait sous les plus sombres couleurs ; comme si la légitime punition de l'oubli des devoirs, devait être de rendre tout mal possible ou toute méchante action croyable.

— Albert de Kéralion, disait M. Dervilly, subit les tristes conséquences d'une éducation manquée et des complaisances outrées d'un père, dont le cœur, égaré par son excessive tendresse, n'a jamais su combattre en lui des instincts fâcheux, ni ces emportements de passion, qui devaient fatalement aboutir à un tel résultat.

— L'origine des torts que peut avoir eus M. Albert de Kéralion, répondait Marc Blauvac, c'est le malheur d'avoir été privé de sa mère, qu'il a connue à peine et de qui il n'a pu recevoir ces sages et douces leçons, que le cœur si aimant d'une mère fait toujours accepter à un fils. Jamais il n'a eu la crainte d'affliger cet ange gardien, qui, du berceau à l'âge mûr, veille sur son enfant avec cette sollicitude, qui n'est pas seulement une loi providentielle, mais qui est aussi l'un des plus grands bienfaits de la nature.

A ce moment, appelé hors du salon, par la remise qui lui fut faite d'un billet exigeant une réponse immédiate, M. Dervilly laissa Marc Blauvac et Marie continuer la conversation sur un sujet qui, malgré tout l'intérêt qu'il pouvait offrir, ne tarda pas à dévier de ses données primitives, pour offrir aux deux jeunes gens un intérêt plus saisissant encore.

Marc Blauvac, voyant l'origine des fautes d'Albert de Kéralion dans ce fait unique d'avoir été privé des sages conseils d'une mère, avait été dominé

tout naturellement, et à son insu, par sa tendresse pour sa propre mère et par cette idée surtout, que la crainte d'affliger la bonne Catherine avait toujours été pour lui le frein le plus sûr contre tout écart possible, et la sanction la plus puissante de toute morale et de tout devoir.

— La perte d'une mère, dit Marie, est un immense malheur, que toute l'affection du père le plus tendre ne peut jamais compenser entièrement. Moi qui n'ai jamais connu la mienne, je sens combien mon cœur l'eût aimée, quels trésors de bonheur j'eusse trouvé dans sa tendresse, quel guide et quel appui dans ses sages conseils.

— Oh ! combien ne serait-elle pas heureuse et fière elle-même, interrompit vivement Marc Blauvac, de voir sa fille bien-aimée

Et il s'arrêta brusquement, voyant le front de la jeune fille se colorer d'une vive rougeur, et comme s'il se fût effrayé lui-même de la hardiesse de ses paroles.

Puis, comme pour faire une diversion à ce petit incident, aussi embarrassant pour lui que pour Marie, il prit sur la table un livre ouvert, dont il examina le titre ; c'était le *Vicary of Wakefield*.

— Dans ce livre, que vous aimez à si bon droit, reprit-il, car c'est le noble récit d'une grande âme aux prises avec le malheur, le jeune seigneur Tornhill rappelle, par sa conduite, cet oubli des devoirs dont nous parlions il y a un instant.

Et, en feuilletant le livre d'Olivier Goldsmith, il en fit tomber un papier de soie dont les plis recouvraient une fleur desséchée.

Marc Blauvac et Marie se baissèrent simultanément pour la ramasser. Leurs mains se touchèrent... Et, quand Marc Blauvac remit la fleur dans le livre, en se rappelant la confiance de sa sœur, au sujet de cette marguerite des champs, il eut été bien difficile de décider sur lequel des deux jeunes fronts, resplendissait le plus cette pudique rougeur qui trahissait leurs secrètes pensées.

Le livre avait été reposé sur la table ; nulle parole ne fut échangée, pendant un temps assez court, mais qui leur parut, à l'un et à l'autre, d'une interminable longueur.

Une telle position ne pouvait durer ; Marc Blauvac comprit qu'il en fallait sortir à tout prix, au prix même de toutes ses espérances de bonheur, qu'un seul mot pouvait faire évanouir sans retour.

Marie avait pris un ouvrage de broderie, dont elle semblait d'autant plus exclusivement occupée, que le tremblement de ses mains lui rendait tout

travail impossible.

Marc Blauvac avait repris le livre. La fleur, dégagée des plis du papier était dans sa main.

— Marie, dit-il avec une inexprimable hésitation, cette fleur n'est rien pour vous ; s'il y avait quelqu'un pour qui elle fût un trésor inestimable, la lui refuseriez-vous ?

Marie se taisait, ses yeux restaient baissés ; bientôt elle les leva sur Marc Blauvac, tout pleins d'une charmante douceur.

— Vous ne répondez pas, reprit celui-ci, j'ai été indiscret, plaignez-moi, mais ne m'en veuillez pas.

Et l'émotion le gagnant à son tour, il remit la fleur dans le papier et le papier dans le livre.

— Et si cette fleur, dit Marie, a quelque prix aussi pour celle qui la possède, si elle est, par exemple, un souvenir cher à son cœur ?

— Eh bien ! dans ce cas, le mien y attache plus de prix encore.

— Si j'avais ma mère, monsieur, c'est à elle que je demanderais conseil.

— Du haut du ciel, Marie, votre mère approuve le sentiment qui m'inspire ; elle qui chérit son enfant, elle sait si mon amour veut vous rendre heureuse.

L'émotion de Marie était à son comble ; une sorte de vertige s'était emparé d'elle. Entendant les pas de son père qui revenait au salon, elle se leva ; puis, souriant à Marc Blauvac :

— Voici mon père, monsieur, c'est par lui que je dois savoir ce que j'ai à vous répondre

Et elle se retira.

Marc Blauvac ne se dissimulait nullement que M. Dervilly ne se montrerait pas extrêmement sympathique à la demande qu'il avait à lui adresser. Toutefois, sachant combien sa fille lui était chère, et à quel point il avait concentré sur elle toutes ses affections, il osait espérer que, Marie ne repoussant point son amour, il ne serait pas impossible que sa douce influence ne l'amenât à consentir à leur union.

D'un autre côté, si la grande fortune du père de Marie lui permettait d'aspirer, pour sa fille, à quelqu'une des alliances les plus brillantes et les plus aristocratiques du pays, il était certain aussi que le désenchantement, produit par le triste éclat des affaires de M. Albert de Kéralion, ne laisserait pas que de lui donner à réfléchir sur le danger que sa fille avait couru, d'être unie à un homme si peu fait pour assurer son bonheur.

Dé telles considérations étaient peut-être aussi de nature à donner quelque valeur à la demande d'un propriétaire dans l'aisance, ainsi que l'était Marc Blauvac, et d'un homme surtout jouissant de la considération personnelle la mieux méritée.

Au premier mot que notre ami adressa à M. Dervilly sur ses aspirations à la main de sa fille, celui-ci manifesta un étonnement qui sembla au jeune homme d'un assez mauvais augure, sans toutefois le déconcerte rencore. Il invoqua la liaison qui existait entre les deux familles, l'amitié qui unissait Rose et Marie, et surtout la haute estime de sa mère, la bonne Catherine, pour M^{lle} Dervilly qu'elle chérissait déjà comme son enfant.

M Dervilly accueillit cette communication avec une froideur extrême ; et comme tous ceux qui sont peu disposés à admettre une demande en mariage, il déclara que son intention n'était point de marier sa fille encore.

En un mot, il résulta pour Marc Blauvac de cet entretien que, si un refus bien formel et bien net avait été épargné à son amour-propre, c'était uniquement pour sauver les apparences ; mais, qu'au fond, nul espoir ne lui était plus permis, M. Dervilly ayant d'autres vues pour l'établissement de sa fille, et paraissant bien résolûment décidé à ne le point accepter pour son gendre.

Marc Blauvac s'éloigna du château la mort dans l'âme, et d'autant plus affligé, qu'il savait maintenant, à n'en pas douter, que la recherche de sa main avait été autorisée par Marie, bien éloignée toutefois de prévoir la triste issue de la démarche qu'il venait de faire.

En revenant auprès de sa mère, il lui raconta en pleurant toutes ses espérances détruites, tout son avenir si tristement assombri, sans lui dissimuler toutefois et son entrevue avec Marie, et les raisons qu'il avait de supposer qu'il ne lui était pas tout à fait indifférent.

Catherine mêla ses larmes à celles de son enfant ; loin d'essayer de le consoler, elle s'affligeait avec lui, ajoutant encore involontairement à son désespoir par l'énumération de toutes les raisons qui avaient dû porter M. Dervilly, lui si fier de sa haute position et de sa fortune, à repousser l'étrange prétention du fils d'un paysan, osant aspirer à la main de sa fille.

— Je sens, ma bonne mère, disait Marc Blauvac, qu'il me faut demander à l'absence, à une longue absence, l'oubli de mon amour.

— L'absence, mon enfant, ne change rien aux sentiments vrais et profonds ; elle amène l'oubli d'une fantaisie, d'une inclination conçue à la

légère ; mais une passion véritable consume la vie, elle use le cœur au loin comme auprès de celle qui l'a inspirée.

— Loin d'elle du moins, quelques illusions me seront permises ; je pourrai croire à ses regrets, à son amour même, jusques au jour fatal où, devenue la femme d'un autre, il ne restera plus à celui qui l'a tant aimée qu'à mourir de sa douleur.

— Vous vous trompez, mon enfant, dit la voix émue mais grave de Catherine, la douleur ne tue point ; on vit avec sa douleur, et c'est là une punition de Dieu, sous laquelle on courbe la tête, sans que le temps ni l'absence y apportent jamais un remède vainement espéré.

— Il faut que je parte, ma mère, il faut que je m'éloigne.

— Eh bien ! nous partirons ensemble, car lu ne veux pas abandonner ta mère, et la pauvre aveugle ne peut pas se séparer de son enfant, elle est prête à te suivre.

— Mais bonne mère, vous ne pouvez partir, vous, vous ne pouvez vous éloigner de ces lieux. La douleur a troublé ma raison. Je resterai ici auprès de vous. L'amour de ma mère me consolera de cet autre amour, que je saurai vaincre ou qui me tuera ; mais au moins, auprès de vous et sans vous imposer la douleur d'un exil immérité.

Et ils pleurèrent longtemps en silence, la main de l'une dans la main de l'autre, jusques au moment où les joyeux aboiements du chien de la ferme leur annoncèrent la visite d'un ami.

Jean de Velours entra dans la chambre.

— On pleure ici, dit-il dès les premiers pas, et quel est donc le motif de cette affliction, si vous permettez à un ami d'entrer dans vos secrets ?

— Des secrets, dit Marc Blauvac en venant à lui et lui prenant la main, vous savez bien qu'ici il n'y en a pas pour vous.

— Et vous avez ma foi raison, un ami vrai les garde au fond de son cœur, et parfois même il en adoucit l'amertume.

— Ce soir, au château, j'ai entretenu M. Dervilly....

— Ah ! ah ! je comprends tout maintenant, et il vous a refusé la main de sa fille ?

— Comment savez-vous ?...

— Sachant que vous deviez faire cette démarche, je connaissais assez le caractère de M. Dervilly pour savoir d'avance qu'un refus accueillerait votre demande.

— C'est vous cependant qui m'avez conseillé cette démarche.

— Oui, sans doute, parce qu'elle était pour vous un devoir et ce que l'on doit faire on le fait ; vous avez agi en homme d'honneur.

— Eh bien ! vous voyez à notre douleur qu'il ne me reste plus nul espoir.

— Et Marie ? vous deviez savoir ce qu'il y avait d'exact et de vrai dans les confidences de Rose à son égard.

— Je crois... dit Marc Blauvac, en hésitant ; il me semble... que Rose n'avait pas tout à fait tort,

— Et Marie, connaissait-elle la démarche que vous alliez faire ?

— C'est elle qui a voulu que je parlasse à son père.

— C'est bien.

— Et c'est là, mon ami, tout ce que vous avez de consolation à m'offrir ? C'est bien, dites-vous ; et mon cœur brisé, c'est bien ! et mon âme au désespoir, c'est bien encore ! Oh ! mon ami, vous n'avez jamais aimé.

— Votre amour, mon enfant, ne vous ôte pas seulement la raison, il vous ôte aussi la mémoire ; vous oubliez qu'une première fois vous m'avez déjà tenu ce langage.

Alors, Marc Blauvac se rappela tout d'un coup le touchant récit, qu'il avait dû naguères à la confiance de Jean de Velours.

— Oh ! mon ami, reprit-il aussitôt, vous avez raison, je suis un fou et un égoïste, pardonnez-moi, je vous en prie.

— Vous n'êtes ni un fou, ni un égoïste ; vous êtes amoureux, et le sentiment de votre passion efface momentanément chez vous tous les autres. Pourquoi, après le refus de M. Dervilly, n'êtes-vous pas venu chez moi, au lieu de venir ici affliger votre mère d'une douleur que j'aurais calmée peut-être ?

— La calmer, c'est impossible !

— Impossible, mon enfant ! c'est là un de ces mots que l'on prononce trop souvent à la légère. Bien que très-jeune encore, vous avez dû voir bon nombre de ces impossibilités, proclamées bien haut, s'effacer sans trop de difficultés. Le champ de l'impossible est moins étendu que ne le suppose notre extrême facilité au découragement ; ce n'est qu'à Dieu qu'il appartient d'en poser les limites, et bien rarement nous est-il donné de les connaître.

— Mais ici, mon ami, vous ne le voyez que trop, mon union avec Marie est à jamais impossible. Vous savez l'inflexibilité du caractère de M. Dervilly et que rien au monde ne le porterait à modifier une décision arrêtée par lui.

— Je sais que c'est ainsi qu'on le juge ; mais vous qui vous prononcez si nettement sur le caractère des gens, comment vous méprenez-vous si étrangement sur le mien, et comment avez-vous si peu de foi en mes paroles ?

— Je sais très-bien que vous ne voulez point me tromper ; mais votre bon cœur vous égare en me faisant concevoir une espérance dont, je le répète, la réalisation est impossible. Et la bonne Catherine pleurait à chaudes larmes à cette idée du malheur de son fils, car elle aussi ne pouvait accueillir cette lueur d'espérance, que laissaient entrevoir les paroles de Jean de Velours.

— Vous, monsieur, lui disait-elle, vous qui êtes la providence de ma famille, vous qui avez tout fait pour nous, vous vous faites illusion, à moins que vos paroles n'aient pour but que de calmer passagèrement la douleur de mon enfant.

— Illusion ou réalité, je ne sais dame Catherine ; mais je vous déclare que demain matin je serai chez M. Dervilly, et que si Dieu vient en aide à mes efforts, avant l'heure qu'il est à présent, toutes vos larmes seront séchées ; et où je laisse aujourd'hui la désolation, demain je rapporterai la joie et le bonheur.

— Que Dieu vous entende et vous bénisse, dit la pauvre mère, en proie à la plus vive émotion, et en cherchant à tâtons la main de Jean de Velours.

Mais celui-ci avait déjà gagné la porte et s'éloignait, après avoir dit à Marc Blauvac : Restez auprès de votre mère.

XX

Le lendemain, avant neuf heures du matin, Jean de Velours arrivait au château de M. Dervilly ; une voiture de voyage, non encore attelée, était au pied du perron, et des domestiques s'occupaient à la garnir de malles et de cartons.

Jean de Velours comprit qu'il arrivait juste à temps, et que le moindre retard dans sa visite l'eût rendue infructueuse. Il pria un domestique de l'annoncer à son maître.

Celui-ci entra quelques minutes après dans le vestibule où le visiteur avait été introduit.

— Vous avez à me parler ? dit-il à Jean de Velours.

— J'ai à vous entretenir pendant quelques instants.

— Faites donc vite, monsieur, car, vous le voyez, je suis pressé, je vais me mettre en voyage.

— J'ai le regret de vous dire, monsieur, que notre entretien pourra être long....

— Dans ce cas, nous l'ajournerons à mon retour.

— Je ne crois pas que cela soit possible.

— Je vous ai dit, monsieur, que j'allais partir.

— Je l'ai très-bien compris ; mais je n'en persiste pas moins à vous dire que cet entretien ne peut être ajourné.

— Il a donc un motif bien grave ?

— Vous n'en pourrez juger qu'après m'avoir entendu. Et comme, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire, l'entretien pourra être long, permettez moi de vous dire encore que votre voyage peut d'autant mieux être ajourné lui-même, que cet entretien, sollicité par moi, peut le rendre inutile et sans but.

— Je ne vous comprends pas, monsieur.

— C'est ce que vous ne direz probablement pas, après m'avoir entendu.

— Eh bien ! je vous écoute, dit M. Dervilly en s'asseyant sur un banc en rotin, laissant debout son interlocuteur, qu'un tel sans façon ne déconcerta nullement.

— Je ne sais, dit-il aussitôt, s'il est dans les habitudes de M. Dervilly de faire d'un vestibule, ouvert à tout le monde, le lieu de réception de ceux qui ont à l'entretenir d'affaires sérieuses ; mais une telle habitude peut avoir son mauvais côté.

— J'ai de la peine à m'expliquer, monsieur, comment un homme que je ne connais point s'introduit chez moi pour y imposer ses volontés et me donner une leçon, que je ne suis disposé à accepter de personne.

— Je n'impose pas plus mes volontés, que je ne songe à donner de leçon à qui que ce soit.

— Enfin, monsieur, qui êtes-vous et que voulez-vous ?

— Je suis tout simplement l'homme que l'on nomme par ici Jean de Velours, et je veux que vous m'écoutez en un lieu plus convenable que celui-ci ; non pas qu'en ce qui me touche, ce vestibule ne m'aille tout aussi bien que la place publique du village ; mais il est quelquefois, dans une conversation sérieuse, certaines choses que l'un des interlocuteurs peut se soucier assez peu de laisser sortir par des portes ouvertes, et arriver ainsi aux oreilles d'une personne qui passe ou d'un serviteur qui écoute.

A cette parole si ferme et si nette, M. Dervilly se sentit ému, et cette émotion se trahit sur son visage.

A ce moment aussi on voyait, du vestibule, les chevaux conduits auprès de la voiture, à laquelle ils allaient être attelés.

— Si vous m'en croyez, monsieur Dervilly, dit Jean de Velours, vous donnerez l'ordre de ramener ces chevaux à l'écurie, car, dans mon opinion, vous ne devez pas partir.

— Et cette opinion de M. Jean de Velours, sur quoi se fonde-t-elle ?

— Précisément sur l'entretien que nous allons avoir, et dont l'inévitable résultat sera, j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, l'inutilité complète de ce voyage.

Sans plus de retard ni d'insistance, M. Dervilly conduisit Jean de Velours dans son cabinet, dont il ferma la porte ; une croisée était ouverte, Jean de Velours se hâta de la fermer.

— Tant de précautions sont ridicules, s'écria M. Dervilly.

— Non, monsieur dit Jean de Velours ; il n'y a jamais de ridicule à sauvegarder, par tous les moyens possibles, l'honneur d'une famille ; et ce ne serait pas du ridicule seulement, que de jeter au vent d'une indiscretion possible, les paroles que j'ai à dire ici. Vous avez une fille, monsieur, ne l'exposons pas à rougir de son père.

— Trêve, monsieur, de vagues allégations, dit M. Dervilly d'une voix tremblante d'émotion ; maintenant vous pouvez parler en toute liberté, je vous écoute.

— Oui, portes et fenêtres closes, ainsi que cela convient. M. Dervilly, hier soir vous avez accueilli par un refus la demande que vous faisait Marc Blauvac, mon jeune ami, de la main de votre fille.

— C'est là, monsieur, un acte dont je ne dois compte à personne ; et si l'entretien, que vous m'imposez si étrangement, n'a que cela pour objet, je dois le rompre à l'instant même.

— Il s'y rattache, en effet ; mais l'entretien continuera, parce qu'il m'importe que vous m'entendiez : et cela importe encore plus à vous qu'à moi ; toutefois, comme la patience pourrait vous manquer, et que ce même Jean de Velours, qui a sauvé ce château de l'incendie et du pillage, en pourrait bien être brutalement expulsé par votre ordre, je vais vous dire en peu de mots pourquoi je suis venu.

— Je vous ai remercié déjà du service que vous m'avez rendu, dans la circonstance que vous venez de rappeler.

— Eh bien ! vous aurez à me remercier encore du nouveau service que je vais ajouter à celui-là. Grâce aux précautions que j'ai dû prendre, monsieur Dervilly, nous pouvons causer ici en toute liberté, et pour commencer, je vous rends votre véritable nom de Simon Lequien.

— Simon Lequien, dit M. Dervilly en pâlisant, je ne sais ce que vous voulez dire ?

— Si réellement vous ne le saviez pas, votre visage ne trahirait pas une émotion, que vous cherchez vainement à dissimuler.

— Je vous répète, monsieur, que je ne comprends rien à vos paroles.

— Alors c'est ma faute, et je vais parler plus clairement, car je tiens beaucoup à ce que vous me compreniez. Dervilly est un nom que vous avez volé, à qui ? je n'en sais rien, et peu m'importe ; mais le nom que vous avez reçu de votre père, le vétérinaire de Bèfort, près Montbelliard, et de votre mère, Jeanne Brazé, de Besançon, ce nom est celui de Simon Lequien, que vous avez quitté où, quand et comment, trois choses que je vous dirais sans trop de difficulté, si vos souvenirs, maintenant bien éveillés, ne vous aidaient pas à me comprendre.

M. Dervilly s'était levé, la colère empourprait son front, ses lèvres tremblaient....

— Vous sortirez de chez moi, monsieur, et à l'instant, balbutia-t-il non sans peine, vos paroles sont un jeu ou une insulte.

— Ni l'un ni l'autre, Simon Lequien ; tant pis pour celui qui en est réduit à se dire joué ou insulté, quand on lui jette à la face des vérités dont il a à rougir.

— Si Lequien était mon nom, pourquoi en rougirais-je.

— Et vous avez raison, car ce nom-là est celui de fort honnêtes gens ; mais le vôtre n'est pas Lequien tout court, il est Simon Lequien, et vous l'avez tellement sali, qu'il vous a fallu le rejeter, comme le mendiant jette derrière une haie le sordide vêtement, qui le dégoûte lui-même par sa malpropreté.

— Savez-vous bien, monsieur, qu'un tel langage serait dangereux à tenir, même quand il serait l'expression de la vérité ?

— Je sais le danger que cela peut offrir avec un homme comme vous ; aussi j'ai pris mes mesures pour repousser toute violence de la part d'un homme dont les antécédents me sont bien connus. Croyez-moi, Simon Lequien, les menaces sont inutiles ; causons tranquillement, parlons de nos affaires, et séparons-nous ensuite, sinon bons amis, ce qui est impossible,

du moins en gens qui ne doivent pas plus se connaître demain, qu'ils ne paraissent se connaître hier.

— Et quelles affaires puis-je avoir avec vous ?

— C'est ce que vous sauriez déjà si, au lieu de menacer les gens de les jeter à la porte, vous m'aviez laissé vous exposer tout à mon aise le but de ma visite.

— Eh bien ! parlez donc maintenant.

— De l'un de vos trois mariages, dont deux existent encore...

— Ce n'est pas vrai, Alice Brenier est morte à New-York en 1842.

— Alice Brenier vivait encore il y a un an, j'en ai la preuve.

— Enfin, peu importe.

— A moi sans doute il importe assez peu ; mais à vous il importe beaucoup, et c'est votre affaire. Je disais donc que, de l'un de ces trois mariages, le dernier, vous avez eu une fille, dont mon jeune ami, Marc Blauvac, vous a demandé la main.

— J'ai dû la lui refuser.

— Et pour quelle raison ?

— Êtes-vous un constable ou un juge, pour me faire subir un tel interrogatoire ?

— Si jamais vous avez à répondre à un juge ou à un constable, ce ne sera pas sur le mariage de votre fille, je le suppose, qu'ils vous interrogeront. Moi, je vous demande, au nom de ma vive et sincère amitié pour Marc Blauvac, pourquoi vous lui refusez la main de votre fille ?

— Il est le fils d'un paysan.

— Il est du moins le fils d'un honnête homme ; et l'honneur d'une telle descendance doit avoir d'autant plus de valeur pour vous, qu'un semblable apport ne figurera pas dans la dot de M^{lle} Dervilly.

— C'est là une insolence que je punirai...

— Simon Lequien, pas de ces grands mots, pas de menaces surtout ; en France cela n'est pas de mise. A Saint-Thomas, sur le pont du brick-pirate *l'Alacrity*, dans des croisières plus fructueuses qu'honorables, avec la menace à la bouche et le pistolet au poing, vous intimidiez facilement un équipage de mauvais drôles. Mais ici, les allures de St Thomas et de Porto-Rico ne sont plus que ridicules. Je vous disais donc que Marc Blauvac, mon ami, vous demandant la main de votre fille, vous faisait un honneur, que vous avez tort de refuser et que vous accepterez.

— Et qui donc m'y forcera ?

— Vous-même, qui ne voudrez pas mécontenter un homme comme moi, qui connaît si bien un homme comme vous. Votre bon sens vous fera comprendre que l'honneur de mon jeune ami, devenu votre gendre, me fermera la bouche plus sûrement que des menaces, dont vous savez déjà le peu d'effet sur moi, et plus sûrement encore que toutes les promesses, auxquelles on a foi rarement chez les autres, quand on est habitué à mettre les siennes en oubli.

— Mais ce jeune homme est presque sans fortune ?

— Plût à Dieu que celle qu'il aime fut simplement la fille de Simon Lequien, resté pauvre et honoré comme son père : une telle union aurait alors bien autrement de prix à mes yeux ; du reste, Marc Blauvac a de la conduite, de l'ordre ; il est intelligent, et ne compromettra jamais la dot de votre fille. Et à propos de cela, quelle dot donnez-vous à M^{lle} Dervilly ?

M. Dervilly hésitait ; il se leva, regardant tour à tour la porte et la fenêtre.

Le regard de Jean de Velours ne le quittait pas.... Enfin il se rassit.

— Ce que je donne à ma fille ? Rien. Les jeunes gens vivront avec moi.

— C'est impossible : Marc Blauvac ne quittera pas sa mère.

— Mais je ne veux pas me séparer de ma fille.

— Bien, très-bien ! là du moins vous parlez une fois en homme d'honneur, en père qui aime son enfant ; Marie n'en viendra pas moins habiter à la ferme.

— Et moi, je serai seul ici ?

— Vos enfants y viendront souvent ; quelle sera donc alors la dot de votre fille ?

— Je compterai cinquante mille francs au contrat.

— Cette somme est insuffisante.

— Mais enfin...

— Je vous dis que cela ne suffit pas.

— Après moi, mes enfants auront tout ce que je possède.

— Oui, sans doute, c'est bien ainsi que les choses se passent d'ordinaire. Un brave père de famille tient ce langage, et chacun comprend qu'il a raison. Mais quand, au milieu des orages de la vie, on a laissé sombrer son honneur bien des fois, quand on a acquis une fortune par des moyens peu avouables, il arrive, voyez-vous, ou il peut arriver que, si grande que soit cette fortune, les enfants qui recueillent le déshonneur dans la succession de leur père, n'y trouvent pas toujours, en fin de compte, ces richesses auxquelles il a tout sacrifié. Ainsi, des réclamations peuvent s'élever contre

vous, contre vos actes ; il faut que votre enfant y puisse répondre, et répudier ainsi, au besoin, une honteuse solidarité, en abandonnant le montant de ces réclamations. Et voilà pourquoi 50, 000 fr me semblent insuffisants ; aussi, vous doublerez cette somme.

— Je donnerai 100, 000 fr.

— Eh bien, moi, dans la prévision des faits que je viens d'énoncer, je veux que mon jeune ami ne souffre pas trop de la disparition de la fortune de sa femme ; et pour cela je lui assurerai une somme au moins égale.

— Mais qui donc êtes-vous enfin, vous qui savez tout, et qui faites des dons d'une telle importance ?

— Je vous l'ai dit au premier moment de notre entrevue ; je suis celui qu'on nomme ici Jean de Velours.

— Mais ce nom-là en cache un autre ?

— C'est là une chose que M. Dervilly n'a pas le droit de me demander ; seulement, comme je tiens à ce que tout ce que nous avons arrêté s'exécute ponctuellement, et à ce que, de votre part, nulle réflexion n'y vienne apporter le moindre changement, je vous dirai que j'étais aux Antilles en même temps que Simon Lequien ; nul ne sait mieux que moi toute sa vie et toutes ses aventures. Victime par deux fois des déprédations du pirate *l'Alacrity*, je suis un homme dont le silence a quelque prix, qui connaît ses droits, et qui, vous le savez, ne se laisse pas facilement intimider. M. Dervilly était abattu et gardait le silence.

— J'avais raison de dire, reprit Jean de Velours, que le voyage projeté ne s'effectuerait point. Vous ne partez donc pas ; Marc Blauvac sera ici dans l'après-midi. Il renouvellera sa demande, vous rétracterez votre refus, et tout sera dit. Seulement, je vous demanderai la permission de donner à votre fille l'anneau des fiançailles, que vous passerez vous-même à son doigt.

Et Jean de Velours sortit d'une riche gaine un magnifique diamant noir, qu'il présenta à M. Dervilly.

— Mais je connais ce bijou, s'écria celui-ci en pâlisant.

— Je le crois bien, il appartenait à la mère de votre enfant.

— Comment est-il venu en vos mains ? Il nous fut volé il y a bien des années de cela.

— Non, non, il ne vous fut pas volé le moins du monde ; vous le vendîtes vous-même au banquier Pettersen, de Porto-Rico, et vous jurâtes à la Guadeloupe qu'il vous avait été volé. Ce sera mon cadeau de noces.

— Un cadeau de 12, 000 francs ! s'écria M. Dervilly.

— 12, 000 francs ! et qui vous en a si bien dit le prix, puisque vous prétendez ne l'avoir pas vendu, et que je sais, moi, très-pertinemment, que vous ne l'avez jamais acheté, car il avait été pour vous une part de prise ?

M. Dervilly rougit et ne répondit rien ; alors Jean de Velours se levant :

— Notre entretien est terminé, dit-il ; dès ce moment nous ne nous connaissons plus, nous n'échangerons plus un seul mot. Tout est bien réglé entre nous : votre fille va, sans retard, entrer dans une honorable famille. Songez à votre passé quelquefois, pour que l'avenir de votre vie ne lui ressemble en rien. Jean de Velours, en se taisant si longtemps, vous a donné la mesure de sa discrétion. Il vous l'a promise, une promesse est sacrée pour lui.

Et il se dirigea vers la porte, accompagné de M. Dervilly jusques au bas du perron, où ils se séparèrent.

XXI

Il était midi à peine lorsque Jean de Velours, revenant du château, arriva à la ferme des Tanerons. Marc Blauvac et sa mère l'y attendaient avec une impatience facile à comprendre.

— Eh bien, mon ami, dit celui-ci en l'apercevant, vos efforts ont échoué, je m'y attendais ?

— Eh mon Dieu ! oui. Je sais bien que vous révoquez en doute assez souvent les paroles et les promesses de votre ami, bien que vous sachiez cependant qu'il ne parle guère à la légère.

— J'ai bien eu ce tort quelquefois, et je vous en demande pardon ; mais, enfin, aujourd'hui.

— Aujourd'hui, comme toujours, vous êtes à cet égard dans votre tort.

— Quoi donc ! M. Dervilly consentirait...

— Je vous promis, hier, qu'avant la nuit, ce serait là une affaire arrangée, et vous voyez que la nuit est bien loin encore.

Marc Blauvac prit les mains de Jean de Velours et il allait lui exprimer toute sa reconnaissance, quand celui-ci l'interrompit.

— Vous allez vous rendre au château, lui dit-il ; M. Dervilly vous attend. Vous, dame Catherine, vous fixerez à votre gré l'époque et le jour du mariage ; cela est ainsi convenu, même le chiffre de la dot.

— En ne m'en parlant jamais, dame Catherine ; si vous pensez que j'aie du plaisir à faire quelque bien, il doit vous être facile de comprendre que je suis payé de ma peine par le bonheur d'avoir réussi. J'échoue bien quelquefois, ajouta-t-il en riant, mais alors je ne m'en vante pas ; et ce sont là de petites déceptions, auxquelles il se faut habituer dans le métier que je fais de me mêler un peu des affaires des autres.

— Hélas ! monsieur, moi qu'une déplorable infirmité livre si souvent à de solitaires réflexions, quand je repasse dans mon esprit tout ce que nous devons à votre amitié, je bénis dans mon cœur cet homme que mes yeux ne peuvent voir, et que Dieu a placé près de nous tous comme un ange gardien.

Et de douces larmes interrompirent la bonne Catherine.

— Vous estimez beaucoup trop haut ce que j'ai fait pour vous, reprit Jean de Velours ; j'étais l'ami de votre père, vous le savez ; et ce qu'il a été pour moi n'exigeait-il pas que je portasse à sa famille tout l'intérêt possible ? Le hasard a voulu que je vous fusse utile quelquefois et je n'ai eu que le facile mérite de profiter de ce hasard.

— Non, monsieur, il n'y a eu là jamais ni hasard ni mérite facile, il y a eu de votre part le dévoûment le plus noble et le plus touchant.

— Dame Catherine, si vous tenez à ce qu'il en soit ainsi, je le veux bien ; si vous tenez à me devoir beaucoup de reconnaissance j'en suis charmé, au bout du compte ; car, moi aussi, j'ai un service à vous demander.

— Oh ! demandez, demandez, monsieur, et je vous mets au défi d'éprouver un refus de moi, quel que puisse être l'objet de votre demande.

— Eh bien ! Catherine, le mariage de votre fils va avoir lieu : ce sera pour vous un grand bonheur, je le comprends. Mais ne pensez-vous point que la joie de cet heureux événement ne sera pas égale pour tous les membres de votre famille ?

— Vraiment, monsieur, je ne comprends pas...

— Au milieu de ces fêtes d'un amour satisfait, Rose, votre fille, qui chérit cependant son frère si tendrement, n'aurait-elle point, par un juste retour sur elle-même, quelques tristes pensées ? Elle aussi, elle a donné son cœur, et vous savez si la persistance habituelle de ses idées permet de supposer qu'elle ait oublié l'homme qu'elle a aimé.

— Elle sait cependant qu'un tel mariage me rendrait malheureuse.

— Aussi, depuis le départ du fils de Roumieu, n'ait-il plus été question de ce jeune homme. Mais moi qui voudrais que tous fussent heureux autour

de vous, parce que le bonheur des enfants est celui de leur mère, je sais que Rose l'aime toujours, et qu'elle n'est point heureuse.

— Quoi ! malgré cette longue absence !

— Eh ! mon Dieu, oui ; l'absence n'est pas toujours un remède à l'amour.

— C'est vrai, monsieur, eh bien, qu'exigez-vous ?

— Moi exiger quelque chose, dame Catherine ! O c'est un vilain mot que vous venez de dire là ! Je n'exige rien, je prie seulement. Je m'adresse au cœur de la mère ; je lui demande, quand un de ses enfants va être heureux, de consentir au bonheur de l'autre, pour que l'amertume d'un seul regret ne vienne pas se mêler aux joies si légitimes d'un événement heureux. Je demande à la mère de Rose ce que, il y a deux heures à peine, je demandais au père de M^{lle} Dervilly. J'ai réussi auprès d'un homme qui ne me connaissait pas ; si je dois échouer auprès de vous, je m'inclinerai devant votre volonté, mais j'en aurai du chagrin, parce qu'il y aura dans votre maison moins de bonheur que je ne le désirerais.

— Et savez-vous si ce jeune homme la rendra heureuse, si même il persiste encore dans ses sentiments pour elle ?

— Merci de ces deux questions, dame Catherine, elles me prouvent que vous aviez raison de me mettre au défi d'éprouver de vous un refus ; et à mon tour, permettez-moi de m'en montrer reconnaissant. Le jeune Roumieu, depuis la mort de son père comme avant, a continué à Lyon ses études pour le notariat. J'ai de lui des lettres assez fréquentes, et d'autres lettres aussi qui me tiennent au courant de sa conduite. Voilà près de deux ans qu'il est premier clerc dans une des plus importantes études de cette ville. Jamais sa conduite n'a donné lieu au moindre reproche, et déjà il eût acheté une étude si son défaut de fortune n'eût été, jusqu'à présent, un obstacle insurmontable à la réalisation de cette pensée. Quant à ses sentiments pour Rose, toutes ses lettres me prouvent qu'ils n'ont jamais changé ; et il faut que je vous avoue ici un tort, dont je n'ai guère le courage d'être bien repentant ; c'est que je lui ai toujours laissé espérer, qu'avec une bonne conduite et un travail soutenu, il pourrait arriver à se faire pardonner par vous des torts qui, au résumé, ne sont pas les siens, et cela, parce que votre cœur si bon finirait bien par comprendre qu'il était injuste de le punir de la faute d'autrui.

— Puisqu'il en est ainsi, monsieur, je ne démentirai aucune de vos promesses, et je consens à ce que vous me demandez.

Avant que cet entretien sur le sort futur de Rose, fût arrivé à sa conclusion, Jean de Velours avait hâté le départ de Marc Blauvac, aussi embarrassé de la nouvelle démarche qu'il allait faire, qu'il était heureux d'en savoir d'avance le résultat. Ignorant complètement les moyens employés par son ami, pour modifier si profondément les volontés, habituellement inflexibles, du père de Marie, il ne pouvait soustraire son esprit, malgré sa foi bien entière dans la parole de Jean de Velours, à quelques appréhensions sur l'accueil qui allait lui être fait.

Aussi, son embarras fut-il extrême, quand il se trouva devant cet homme qui, la veille, avait si froidement accueilli sa demande et il ne savait trop, malgré tout ce qu'il s'était dit d'encourageant en venant au château, en quels termes il aborderait le sujet qui l'y avait ramené, lorsque M. Dervilly, s'avançant vers lui, avec une cordialité qui lui sembla contraster bien étrangement avec sa froideur glaciale de la veille :

— Vous avez un ami bien dévoué, M. Marc Blauvac, dans la personne de Jean de Velours, que j'ai vu ce matin.

— Il est pour moi plus qu'un ami, monsieur ; et si je savais un nom qui pût, mieux que le nom d'ami et de père, exprimer toute ma reconnaissance, je le lui donnerais de grand cœur, et je serais encore en reste avec lui.

— Et vous avez raison, il m'a dit de vous tant de bien, il a fait appel si chaleureusement à toutes mes légitimes aspirations pour le bonheur de ma fille, qu'il m'a décidé, non pas à revenir sur un refus, car je n'avais point formellement refusé votre demande, mais à revenir sur le parti que j'avais arrêté, de ne m'occuper que plus tard de l'établissement de mon enfant.

— Cet immense et nouveau service, que je dois à la bonté si indulgente de mon ami, ajouterait, si cela était possible, à toute ma gratitude, et je serais heureux de justifier à vos yeux une partie du bien qu'il pense de moi, et dont je vois qu'il s'est rendu garant auprès de vous.

— C'était une garantie qui ne m'était nullement nécessaire ; vous êtes, je le savais déjà, de ceux qui se recommandent par eux-mêmes, et c'est pour cela que je suis sûr de l'avenir de ma chère Marie. Si donc elle partage ma manière de voir sur votre compte, si elle ne met, de son côté, nul obstacle à mes déterminations, demain je verrai M^{me} Blauvac, et nous arriverons, je n'en doute pas, à une conclusion définitive.

Marc Blauvac s'inclina, exprimant en peu de mots toute sa gratitude, pour l'heureuse issue de sa nouvelle démarche. En quittant le cabinet, où il laissait M. Dervilly, il avait à traverser le salon. Marie y était assise ; elle

avait à ses pieds une de ces charmantes levrettes, de couleur isabelle, aux formes si déliées et si gracieuses. En apercevant M^{lle} Dervilly, qu'il ne s'attendait point à trouver là, Marc Blauvac éprouva un instant d'embarras, qu'il surmonta néanmoins assez facilement.

— Marie, dit-il en prenant une de ses mains, que celle-ci ne retira point, hier, quand je quittai le château, j'avais le cœur déchiré ; rien ne me rattachait plus à la vie ; ni une mère, ni une sœur tendrement aimées ne pouvaient plus remplir la vide qui venait de se faire en mon âme désolée. Tous mes rêves de bonheur venaient de s'évanouir. Fou de douleur, je ne voyais plus que dans la mort l'oubli de cet amour qu'il fallait arracher de mon cœur. Aujourd'hui, grâce à l'intervention d'un ami bien cher, votre père vient de se montrer aussi sympathique à ma demande, qu'hier il s'était montré froid et glacial dans son refus. Qu'un mot de vous, chère Marie, confirme pour moi l'espérance qui vient de renaître, et ces bonnes paroles que je viens d'entendre.

Marie ne répondit point. Mais, prenant assez lentement sur la table le livre dans lequel était placée la marguerite des champs :

— Ce livre que vous m'avez demandé hier, dit-elle en rougissant, je vous le donne aujourd'hui comme le gage de mon obéissance aux volontés de mon père.

A ce moment, Flora, la charmante levrette de Marie, habituellement assez hargneuse pour tous les étrangers venant au château, avait sauté sur une chaise, et les pattes de devant posées sur la poitrine du jeune homme, elle l'accablait des plus gracieuses caresses.

— Vous avez séduit ma gentille Flora, dit Marie en souriant, et ce n'est pas M. Jean de Velours qui vous est venu en aide pour cela.

— Non, Marie, mais l'instinct de Flora n'a pas deviné d'aujourd'hui seulement, à quel point j'aimais sa jeune maîtresse.

M. Dervilly entra alors au salon et il emmena Marc Blauvac au jardin où il avait à lui montrer certains aménagements nouveaux, sur lesquels il désirait avoir son avis.

XXII

Le lecteur se souvient que le désastre dans lequel avait péri Marc Taneron, le père de Catherine, avait été occasionné par la malheureuse disposition des bâtiments de la ferme, offrant aux eaux débordées de

l'Argens une résistance, qui avait dû céder à la pression toujours croissante de l'inondation.

Dans la reconstruction de la maison, édifiée sous la direction de Jean de Velours, on avait paré à cet inconvénient, dont les suites avaient été si funestes, en laissant, au centre du bâtiment nouveau, une large ouverture voûtée à plein centre, de cinq à six mètres de diamètre, et que surmontait un pavillon tout gracieux, que Catherine destinait au logement de son fils, et qui communiquait aux autres pièces du premier étage.

Bien que très-avancés, les travaux de cette reconstruction n'étaient pas complètement achevés encore, quand se décida le mariage de Marc Blauvac. Catherine eût désiré un ajournement assez court, qui eût permis de recevoir sa charmante belle-fille en un lieu plus convenable que le logement provisoire, destiné à être remplacé par la construction nouvelle ; mais l'impatience de son fils, aidée de l'insistance de Jean de Velours, qui disait que le bonheur était trop rare sur la terre pour lui faire faire antichambre, avait vaincu cette volonté de la bonne mère ; et le double mariage de Marc Blauvac et de Marie, de Jules Roumieu et de Rose, avait été fixé à un mois après la visite officielle de M. Dervilly à la ferme des Tanerons, visite dans laquelle tous les détails de cette union avaient été réglés, conformément à ce qui avait été arrêté la veille avec Jean de Velours.

Revenu de Lyon à Château vert, Jules Roumieu s'était montré auprès de la bonne Catherine si modeste, si bon, sa cause avait été si chaleureusement plaidée par tous, et surtout par la vive tendresse de la mère pour sa fille, que toute prévention avait disparu, et que Catherine hâtait elle-même de tous ses vœux la double union de ses enfants.

Soit au château, soit à la ferme, Rose et Marie étaient presque toujours ensemble ; et ils s'écoulèrent, rapides et pleins de douceur, ces quelques jours qui les séparaient encore de celui qu'attendaient si impatiemment Marc Blauvac et Jules Roumieu.

Quant à Jean de Velours, son activité était grande, au milieu de tous ces préparatifs, dont il était l'inspirateur. Plusieurs voyages avaient été faits par lui dans les environs, pour recueillir des renseignements sur les études de notaires qui pouvaient être à céder. Ses démarches, à cet égard, n'avaient pas tardé à être couronnées de succès. Depuis peu de temps, une étude était vacante, par suite de décès, dans la ville de X..., Jules Roumieu alla en compulser les répertoires ; et une fois fixé par les énonciations de ces documents, que leur exactitude met à l'abri de toute contestation, il

reconnut facilement que le prix arbitré par le tribunal, était en juste rapport avec la valeur réelle de l'étude.

Malheureusement, ce chiffre dépassait de beaucoup celui de la dot de Rose Blauvac : et Roumieu n'avait guère recueilli, dans la succession de son père, qu'un bien grevé d'hypothèques en dépassant la valeur.

Malgré tout son désir de succéder au notaire décédé, Jules Roumieu se voyait contraint de tourner ses vues d'un autre côté et de se restreindre à une étude de moindre valeur, mais qui tout naturellement offrirait au jeune ménage, en même temps qu'un plus triste séjour, bien moins d'aisance, et des chances bien amoindries d'un avenir sortable.

Jean de Velours, à qui Jules Roumieu faisait part de son embarras, avait compris sans peine tout ce qu'il y avait d'exact et de vrai dans les appréciations du jeune clerc. Il avait bien parlé d'un emprunt, mais Roumieu en avait repoussé l'idée avec une loyauté fort honorable, déclarant qu'il ne pouvait, en honneur, faire dépendre sa libération de circonstances heureuses, qui pouvaient se réaliser sans doute, mais qui pouvant aussi tromper l'espoir le plus légitime, le laisseraient, en fin de compte, en présence d'engagements qu'il ne pourrait tenir, et titulaire d'un office, déprécié par l'insuccès.

Il ajoutait, que la clientèle d'une étude s'accroît souvent, ou diminue quelquefois, par des circonstances si complètement indépendantes du mérite du titulaire, que si celui-ci est un homme sage, il doit faire entrer dans ses prévisions ces caprices du hasard, que rien ne peut maîtriser, quand ils sont contraires, comme rien parfois ne les justifie quand ils sont favorables.

De tels sentiments s'alliaient trop bien aux idées, toujours nobles et grandes de Jean de Velours, pour que celui qui les exprimait avec tant de loyauté, ne lui inspirât pas le plus vif intérêt.

— Ce que vous dites — là me semble fort juste, disait-il à son jeune interlocuteur ; il y a sans doute pour le prêteur quelques chances à courir ; mais ne pensez-vous pas néanmoins qu'un tel prêt soit réalisable, et que l'on ne puisse pas trouver un capitaliste disposé à faire entrer la moralité de l'emprunteur pour quelque chose dans l'appoint un peu insuffisant des garanties matérielles du remboursement ?

— Je le crois si peu, que si, comme notaire, la question m'était posée par un de mes clients, je considérerais comme un impérieux devoir de lui interdire de la manière la plus formelle un prêt qui compterait, pour si peu

que ce fût, la moralité de l'emprunteur, comme une garantie de remboursement.

— Mais enfin la conscience...

— En affaires, monsieur, le plus sûr moyen d'éviter les déceptions, c'est de ne rien donner au hasard. Que la conscience, au point de vue moral, soit la première des garanties, je le veux bien : mais en affaires où tout doit être positif et certain, où toute chance de perte doit être soigneusement écartée, la conscience n'est point une garantie acceptable. Je ne puis donc pas compter sur la réalisation d'un emprunt que je tiens pour impossible.

Peu de jours après cet entretien, Jean de Velours avait abouché Jules Roumieu avec un banquier, qui consentait, le cas échéant, à faire les fonds destinés à compléter le prix de cette étude, à laquelle celui-ci s'était vu sur le point de renoncer.

Le mariage de ses deux enfants était pour la bonne Catherine, le sujet bien légitime d'une de ces joies, que son cœur ne connaissait plus depuis bien longtemps. La pauvre aveugle, toujours si grave, si sérieuse, si concentrée en elle-même, par suite du triste mariage qui avait si violemment brisé tous ses rêves d'avenir, semblait trouver dans ce double événement, si heureux pour sa famille, la douce récompense du sacrifice qu'elle avait fait des sentiments de son cœur à son amour pour son père et à son respect pour une autorité, qu'elle avait dû subir, sans pouvoir jamais arracher de son âme le souvenir de Marcel André, de cet homme qu'elle avait tant aimé, et qui était mort bien loin d'elle et de la France, murmurant, à ses derniers instants, le nom de la femme qu'il avait si tendrement chérie.

A ces souvenirs si déchirants, qui venaient se mêler au bonheur intime de la mère, si heureuse du mariage de ses enfants, son cœur débordait quelquefois ; et à l'un de ces jours qui précédèrent celui qui devait combler tous leurs vœux, elle exprimait à Jean de Velours toute sa reconnaissance pour le bon Dieu, qui avait permis que la pauvre mère aveugle, privée de son père par la mort, de son mari par une déplorable maladie, trouvât dans un étranger un appui, un soutien qui lui avait été si utile, et à qui elle avait dû cette part de bonheur, qu'elle pouvait connaître encore.

— Oui, disait-elle à cet homme, qui semblait ne pas l'écouter sans une sorte d'impatience, dont elle avait quelquefois peine à se rendre compte, oui, que Dieu soit béni de ce que mes enfants ont trouvé en vous un si digne protecteur, un ami si bienveillant et si dévoué ; grâce à vous, leur avenir est

assuré au-delà de leurs vœux, au-delà même des vœux de leur mère, qui ne peut que prier pour celui à qui elle doit tant.

— Ma conduite a été toute naturelle, dame Catherine ; moi qui n'avais personne pour m'aimer, croyez-vous donc, qu'en aimant vos enfants, je n'aie pas trouvé dans leur affection la plus douce des récompenses ? Isolé sur la terre, ne tenant à rien, étranger partout, car je ne demandais nulle part à me rattacher à un passé, que mon bonheur était d'oublier, j'ai trouvé ici d'excellentes natures, qui ont réalisé pour moi cette illusion de la famille, illusion si douce toujours à celui qui n'a pas de famille. J'ai donc aimé vos enfants, j'ai voulu qu'ils fussent heureux ; ce vœu est en train de se réaliser. N'est-ce point là le salaire le plus doux de ces soins, que votre tendresse exagère, et qui ne sont peut-être au fond qu'un simple égoïsme de ma part ?

— Oh non, non, monsieur, n'amoindrissez pas ainsi ce que nous vous devons...

— L'amoindrir, Catherine, je m'en garderais bien ; car alors je ne verrais plus en moi qu'un être à charge à lui-même et inutile aux autres. J'aime à croire que j'ai pu être utile à vos enfants, et même que j'ai pu faire quelque bien à d'autres, et c'est là ce qui, pour moi, donne un peu de valeur à l'existence. Ne vivre que pour soi, c'est placer son bonheur sur une base bien étroite : si cette base vient à manquer, il faudrait donc cesser de vivre alors, ou bien étouffer en soi toute aspiration à un bonheur quelconque. Vivre en autrui, c'est plus large, plus noble et plus sûr ; et si l'on a manqué le bonheur de sa vie, on s'en peut du moins consoler, en contribuant au bonheur des autres.

— Et comment vous-même n'avez-vous pas été heureux ?

— Oh ! cela, Catherine, ce serait une bien longue et surtout une bien vieille histoire. Les douleurs intimes sont de ces plaies, voyez-vous, qu'on irrite parfois, mais qu'on ne guérit jamais en les touchant. J'éloigne mon esprit du passé autant que je le puis ; quand des souvenirs sont pénibles, il les faut refouler dans son cœur. Ceux qui ont souffert d'un mal sans remède, ceux-là savent bien qu'à Dieu seul ils doivent ouvrir leur cœur et dire leurs souffrances.

— Mais, dit-il alors, en changeant brusquement de ton, ce sont là de tristes pensées qu'il faut chasser bien loin, quand Dieu envoie des motifs réels de consolation. Voici deux mariages qui se préparent. Pour moi, tout au présent, je veux oublier le passé. Vous qui êtes heureuse du bonheur de

vos enfants et qui n'avez rien à oublier, soyez aussi tout entière à ces riantes idées.

— Oh oui ! le bonheur de mes enfants me rend heureuse, bien heureuse...

Et, comme pour démentir ces paroles, des larmes abondantes coulaient des yeux de Catherine, au moment où Jean de Velours prenait congé d'elle, et se demandait, en s'éloignant, si des larmes de bonheur n'étaient pas plus rares, et ne se séchaient pas plus vite.

XXIII

Le double mariage avait eu lieu à la ferme des Tanerons, qui, pendant plusieurs jours, avait offert le riant aspect des joies vives et bruyantes, accompagnement obligé de toutes ces fêtes de famille. Il était cependant une circonstance dont Catherine et ses enfants avaient été affectés bien péniblement : c'était l'absence de Jean de Velours.

Deux jours avant le mariage, au moment où tous les préliminaires étaient arrêtés, les contrats signés, et tous les préparatifs achevés, Jean de Velours avait reçu une lettre, qui lui avait inspiré les craintes les plus vives pour une partie de sa fortune, engagée dans une opération industrielle, dont le gérant avait donné lieu de suspecter la loyauté de sa gestion. On l'avait appelé à Marseille, pour qu'il eût à voir, par lui-même, les démarches à faire, les mesures à prendre, pour sauvegarder ses intérêts compromis.

Il était donc parti, mais en exigeant de la manière la plus formelle, que les deux mariages eussent lieu malgré son absence, et au jour qui avait été primitivement fixé. Il avait bien fallu obéir à cette injonction toute bienveillante ; d'abord, parce que chacun tenait à obéir à Jean de Velours, et ensuite parce que nul ne pouvait savoir le temps que durerait son absence, lui-même déclarant qu'il n'en pouvait indiquer le terme.

Alors donc que Jean de Velours revint à Château vert, nulle trace ne restait plus, soit à la ferme, soit au château, de toute l'animation et de tout le bruit, qui avaient accompagné les deux mariages.

Deux jours avant ce retour si désiré de chacun, Jules Roumieu avait été informé officiellement qu'il avait été choisi, entre plusieurs concurrents, comme le successeur du notaire décédé. L'arrivée de Jean de Velours termina, d'une manière définitive, l'arrangement avec le bailleur de fonds, et le départ du jeune notaire et de sa femme pour la ville de X... fut fixé à

quinze jours de là ; ce temps étant nécessaire à Jules Roumieu pour trouver un logement, pour le meubler, en un mot, pour compléter son installation.

Mais Jean de Velours, en revenant de Marseille, s'était arrêté à X..., et il y avait fait une partie de la besogne du mari de Rose. Ainsi, il avait choisi la maison que les jeunes gens devaient habiter. Cette maison se trouvait garnie, par hasard, d'un mobilier, que le départ obligatoire de son propriétaire, employé dans l'administration des postes et déplacé pour cause d'avancement, le forçait à céder à un prix à peine égal à la moitié de sa valeur réelle. Roumieu fut heureux de profiter de cette bonne fortune, en admirant cette rare sagacité de Jean de Velours, qui lui faisait toujours trouver des occasions qui ne se présentaient jamais à nul autre qu'à lui.

Rose et Roumieu, une fois installés à X..., il venait les y voir de temps en temps, leur donnant les plus sages conseils sur leur vie intérieure, sur les relations à établir au dehors ; et malgré ce rôle de mentor qu'il s'appropriait, malgré toutes les obligations que lui avaient les jeunes époux, son arrivée n'en était pas moins pour eux une fête véritable ; c'est que l'union par les bienfaits a aussi sa lune de miel.

Mais la préférence bien marquée de Jean de Velours était pour Marc Blauvac et pour la charmante Marie, qu'il voyait à peu près tous les jours. Celle-ci ayant visité la demeure de son bon ami, c'était ainsi qu'elle l'appelait, avait trouvé son installation si mesquine, son mobilier si pauvre et si insuffisant, qu'elle avait voulu lui ménager la surprise de quelques petites améliorations successives. Elle avait échoué chaque fois. Jean de Velours n'aimait le changement eu rien. Son large fauteuil de bois blanc et foncé de paille, n'avait pu être remplacé par un fauteuil en velours d'Utrecht, qu'il avait fait remettre à une vieille femme du village, atteinte de paralysie. La pauvre femme avait envoyé sa fille remercier Marie de cette attention si charitable.

Le trouvant inattaquable de ce côté, Marie emporta un jour, à l'insu de Jean de Velours, sa vieille ligne en roseau de Fréjus, et mit à la place une ligne magnifique en bois de frêne, aux larges viroles d'argent, et d'une flexibilité vraiment phénoménale. Le portefeuille grossier, recouvert en toile grise, et contenant tous les petits engins, flotteurs et hameçons, qu'un pêcheur emporte toujours avec lui, avait été remplacé par une charmante trousse, recouverte en galuchat, offrant entassés, en un aussi petit espace que possible, tout ce que peut rêver le pêcheur le plus prévoyant, ce pêcheur émérite qui, d'ordinaire, prend plus de précautions que de poisson.

Jean de Velours avait, sans en rien dire, remplacé sa canne de Fréjus par un roseau pris chez un vannier du voisinage, et la belle ligne venue de Londres avec l'estampille : *G. Little, manufacturer of Roods, Winches et Tackle*, fût mise en loterie au profit des pauvres.

Décidément, Jean de Velours était aussi invulnérable de ce côté, que pour le confortable de son logement. Il fallait donc renoncer à lui témoigner sa reconnaissance par nul acte extérieur, par toute ces petites attentions, que les femmes comprennent si bien, et qui, en général, sont si facilement acceptées.

Battue ainsi par deux fois, Marie se promit d'essayer si une troisième tentative ne serait pas plus heureuse. A quelque temps de là, un dimanche, Jean de Velours avait dîné à la ferme ; après le repas, il avait, comme d'habitude, fait une longue lecture de la Bible à haute voix. Lorsqu'il se retira, Marc Blauvac et Marie l'accompagnèrent jusqu'au pont de *l'Argens*. Là, ils se séparèrent, lui pour rentrer dans sa demeure, et eux pour revenir à la ferme. En se retournant, au bout de quelques instants, Marie s'aperçut que Jean de Velours avait ouvert sa fenêtre.

— Revenons chez lui, dit Marie, et voyons si notre troisième tentative n'aura pas été plus heureuse que les deux autres.

Et, s'approchant sans bruit de la fenêtre, ils virent Jean de Velours, le dos tourné, mais qui semblait pleurer en examinant, du fauteuil sur lequel il était assis, un grand cadre doré contenant cinq portraits à l'aquarelle, tous d'une ressemblance frappante. Au milieu du cadre, était le portrait de Catherine plus grand que les quatre autres. En haut, d'un et d'autre côté, celui de Marc Blauvac et de Marie ; en bas, à gauche et à droite, celui de Rose et de Jules Roumieu.

— Cette fois, dit Marie à voix basse, je crois que nous avons réussi. Le cadre restera où il est.

Et ils regagnèrent la ferme, bien heureux de ce petit succès, qu'ils s'empressèrent de raconter à Catherine.

Une année ne s'était pas écoulée encore, depuis le mariage de Rose et de Marie, qu'elles étaient mères l'une et l'autre, la première d'un garçon et la seconde d'une fille ; l'étude de Jules Roumieu était en pleine prospérité ; le bonheur le plus complet semblait réservé pour longtemps aux deux jeunes ménages.

Mais hélas ! le bonheur constant est, lui aussi, une de ces décevantes utopies, que l'on peut bien rêver à l'âge heureux de l'inexpérience, mais

dont cependant il faut bien vite reconnaître tout le néant, en présence des tristes réalités de la vie. Ainsi, alors que tout prospérait autour de nos amis, voilà qu'apparaît, au milieu du ciel bleu de tant de joyeuses espérances, un de ces nuages noirs, qui présagent la fin du calme, et annoncent un malheur prochain.

Depuis plusieurs mois déjà, c'est-à-dire peu après le mariage de ses enfants, la santé de la bonne Catherine semblait s'être profondément altérée. Des palpitations de cœur, vives et douloureuses, s'étaient manifestées d'abord, et semblaient avoir cédé assez facilement aux premières prescriptions du médecin, comme aux soins constants prodigués à la malade.

Nulles craintes bien sérieuses n'étaient venues dès ces premiers moments, troubler le bonheur de ses enfants qui, ainsi que l'homme de l'art, et sur son affirmation, n'avaient vu, dans cette maladie, heureusement enrayée, qu'un de ces accidents faciles à combattre, et qu'un temps assez court ferait certainement disparaître.

Malheureusement, après une sorte d'incubation, assez longue pour donner aux plus heureuses illusions tout le temps de naître et de se fortifier, la maladie reparut de nouveau, mais alors, avec une désespérante intensité, qui résista à tous les moyens employés pour l'amoindrir.

Le médecin de Château vert voulut que deux de ses confrères fussent appelés de la ville prochaine. Quelques heures après l'émission de ce désir, Jean de Velours arrivait en toute hâte avec eux, et la consultation avait lieu.

Jean de Velours en connaissait seul le résultat, et il eut toutes les peines du monde à le cacher à Marc Blauvac et à Marie, qui l'interrogeaient avec l'anxiété la plus tendre. Mais quand il était seul, ses larmes coulaient en abondance ; et depuis deux jours, il ne s'éloignait plus de la ferme qu'à de rares et courts instants, toujours en vue de quelque nouveau soulagement à procurer à la malade.

Malgré tous les efforts de la science, le mal faisait de rapides progrès ; et, quelque illusion que se pussent faire tous ceux qui entouraient la malade, il n'était que trop évident que Catherine approchait de ses derniers instants. Sa faiblesse devenait de plus en plus grande et elle comprenait malheureusement elle-même le danger de sa position ; aussi demanda-t-elle les derniers secours de la religion.

Les rites si touchants de l'extrême-onction s'accomplirent en présence de la famille entière et de tous les serviteurs de la ferme. Des larmes coulaient

de tous les yeux, les sanglots mal contenus se mêlaient aux paroles sacramentelles du rituel. Seule, calme et grave comme toujours dans cette circonstance solennelle, Catherine éleva la voix pour remercier Dieu des bontés dont il l'avait comblée. Elle consolait ceux qu'elle allait quitter leur disant les espérances et le bonheur de la vie nouvelle, où elle devait les revoir un jour.

Quand la cérémonie fut terminée, elle voulut que tout le monde se retirât pour quelques instants, à l'exception de Jean de Velours, qu'elle désirait entretenir une dernière fois de l'avenir de ses enfants.

Seule avec lui, elle se prit alors à pleurer, et, cherchant sa main, qu'elle pressa dans ses mains défaillantes :

— Monsieur, lui dit-elle d'une voix tremblante et affaiblie, c'est à votre bon cœur qu'une pauvre mère a dû tout le bonheur de sa vie ; elle va mourir, elle veut que ses dernières paroles soient pour vous. Merci, merci de tout ce que vous avez fait... Mes enfants, mon ami, ne les oubliez pas.

— Mourez en paix, sainte femme, dit la voix de Jean de Velours, entrecoupée par les sanglots, mourez en paix, Catherine, vos enfants seront les miens, et dans un monde plus heureux vous retrouverez tous ceux que vous avez aimés.

Et la voix de Jean de Velours cessa après ces mots de se faire entendre ; cependant il s'était penché vers la malade, quelques paroles étaient sorties de ses lèvres, paroles avidement recueillies par la mourante, dont le visage sembla s'illuminer d'un rayon d'ineffable bonheur. Puis ses yeux se fermèrent ses mains se joignirent et sa bouche resta muette.

A quelques heures de là, Catherine bénissait ses enfants, et dans un des premiers sourires que les assistants eussent jamais vu peut-être sur ses lèvres, le visage tourné vers Jean de Velours, elle rendit à Dieu son âme si douce et si pure.

XXIV

La mort de Catherine avait été un coup terrible pour Jean de Velours ; et du jour où cette mort eut porté le deuil à la ferme des Tanerons, il n'y reparut plus. Dès ce moment aussi, l'observateur le moins attentif n'aurait pu se dispenser de remarquer combien un grand changement s'était opéré en lui.

Toujours bon, toujours secourable aux malheureux, il semblait livré constamment aux pensées les plus tristes. Rien ne semblait plus l'attacher à ce qui lui plaisait auparavant : ni la distraction de la pêche, ni ces jouissances intellectuelles, qu'il demandait jadis à l'étude ; sa ligne restait en place comme ses livres, sans qu'il usât plus jamais ni de l'une ni des autres.

Marc Blauvac et Marie, qui ne comprenaient rien à l'atteinte morale que subissait leur ami, et qui ne tarda pas à se réfléchir sur son état de santé, cherchaient tous les moyens de le distraire de ses tristes préoccupations dont ils ne savaient ni la cause ni le sujet.

Comme ils n'ignoraient pas combien Jean de Velour s'était heureux quand il pouvait être utile ou faire quelque bien, ils étaient à l'affût de toutes les occasions, où un appel pouvait être fait à son bon cœur. Cet appel était toujours entendu ; mais leur ami n'en restait pas moins sombre, taciturne et recherchant l'isolement par dessus tout, comme s'il eût eu sans cesse au fond de l'âme une de ces évocations intimes et mystérieuses, dont il ne pouvait être détourné qu'à son profond regret.

Seul, le respectable curé de Châteauroux avait le rare privilège d'assez longs entretiens avec lui ; presque toujours ils avaient pour objet les espérances de la vie future, que la religion enseigne : dogme si doux et si consolant pour les âmes tendres, pour celles qui, ayant vu s'éteindre autour d'elles les existences les plus chères, entrevoient dans le ciel le terme de leurs aspirations et de leurs regrets.

— Mon âme est forte contre la mort, lui disait notre ami, parce qu'elle espère la réalisation des promesses de la foi. La vie n'est plus pour moi qu'un exil, et j'aspire à en voir la fin.

Le médecin venait voir Jean de Velours comme son ami, et à toutes ses prescriptions pour combattre l'affaiblissement progressif dont il le voyait atteint, celui-ci opposait toujours la même réponse

— Mais, docteur, je ne suis point malade.

— Non, sans doute, mais vous allez dépérissant chaque jour, et il faut cependant combattre cette atonie qui vous mine.

— Eh ! où est donc pour moi la nécessité de vivre ?

— Elle est dans tout le bien que vous pouvez faire encore, dans les malheureux que vous pouvez secourir, dans tout le mal que vous pouvez empêcher.

— Docteur, vous empruntez à Rousseau ses arguments contre le suicide. Mais, moi, je ne cherche point la mort. J'ai vécu pour faire quelque bien ; n'ai-je pas accompli ma tâche autant qu'il a été en moi ? J'ai eu, comme c'est la loi commune, ma part de souffrances et de douleurs ; cela m'a peut-être rendu compatissant aux maux d'autrui ; et si j'entrevois des jours meilleurs, si je vois à l'horizon poindre l'aurore d'une vie nouvelle, qu'ai-je donc à regretter dans celle que je vais quitter ?

— Ceux qui vous aiment, mon ami, ceux que vous aimez aussi.

— Ceux-là, je les retrouverai dans cette autre vie, où, je me fais cette douce et touchante illusion, que d'autres m'attendent peut-être.

Une pierre d'une extrême simplicité marquait, dans le cimetière du village, la place où Catherine avait été ensevelie. La tendresse de ses enfants avait bien eu la pensée de manifester sa douleur par un monument de plus d'apparence, et dans lequel leur amour-propre trouvât un peu mieux son compte ; mais les sages conseils de leur ami les avaient détourné d'un tel projet, si peu en rapport avec les goûts de celle qui était l'objet de si tendres et de si légitimes regrets.

Jean de Velours venait souvent s'agenouiller au cimetière, en face la vieille croix de bois, qui étendait non loin de cette tombe ses deux grands bras verdis par la mousse, et qui dominait tous ces tertres de gazon élevés par la mort, comme une pensée de retour à une vie nouvelle.

La faiblesse de notre ami était devenue si grande, que, depuis bien des jours, il ne sortait plus de chez lui ; Marc Blauvac et Marie ne s'éloignaient plus de sa demeure. Leurs bons soins adoucissaient pour lui ces derniers instants, dont l'imminence les désolait, et qu'il leur répétait bien souvent être sans nulle amertume pour son cœur.

— Je sais, leur disait-il, en souriant tendrement à toutes les attentions, si empreintes de la plus touchante cordialité, je sais que la mémoire de votre ami vous sera chère, et que son nom viendra souvent, se mêler à vos paroles et à vos pensées. Pour vous il vivra encore, et s'il a pu marquer son passage par quelque bien, il en sera payé par le souvenir de ceux qui l'ont aimé.

Jean de Velours avait écrit lui-même ses dernières volontés, et marqué au cimetière la place où il voulait-être déposé. Il laissait la plus grande partie de sa fortune à Marc Blauvac, à Marie et à Rose.

Ses héritiers que l'on sût plus tard habiter tous la commune de Correns, voisine de Château vert, étaient chargés d'acquitter plusieurs legs, qui révélaient à la fois et de pieuses pensées, et des vues pleines d'intelligence

et de saine philanthropie. Il avait fait très grande la part des pauvres, dans cette fortune qu'il avait sù conquérir par son travail, et qu'il avait ennoblie encore, autant par l'usage qu'il en avait fait pendant sa vie, que par la bienfaisante destination, qu'il lui donnait après sa mort.

Un soir, vers le coucher du soleil, le malade paraissait moins affaibli. Il semblait que sa conversation avait été plus pleine d'onction et de douceur. Il avait dit à Marc Blauvac et à Marie plusieurs de ces mots charmants, dont le souvenir navre le cœur si profondément, quand la bouche qui les a prononcés s'est fermée pour toujours.

— Mes amis, leur dit-il en souriant, je sens que je vais dormir, et sa tête se tourna du côté opposé à la fenêtre, qu'un large rayon de soleil traversait, en ce moment.

Moins d'un quart d'heure après, Marc Blauvac s'approcha du lit bien doucement....

Jean de Velours était mort.

XXV

La mort de Jean de Velours jeta la consternation à la ferme des Tanerons ; elle fut une calamité pour le village de Château vert. Chacun le pleura comme un ami ; les pauvres, les malheureux perdaient en lui un soutien et un appui ; les autres, un homme d'excellent conseil, et dont l'obligeance était inépuisable.

L'existence de cet étranger, avait longtemps préoccupé les curieux et les oisifs de l'endroit. Pendant longtemps aussi, elle avait donné lieu aux bavardages les plus étranges, aux suppositions les plus contradictoires et les plus inadmissibles.

Malgré tout le bien qu'il avait pu faire, lui, qui n'avait jamais fait le moindre mal à personne, Jean de Velours n'en avait pas moins dû subir sa part de diffamations et de calomnies ; il avait eu le bon esprit de ne s'en point émouvoir, parce qu'il savait que les sentiments mauvais germent aussi facilement dans la terre, toujours meuble, de la malignité publique, que le chiendent et l'ivraie, dans les sillons du blé.

Puis, peu à peu, on avait fini par lui rendre justice. A la longue, il avait bien fallu reconnaître qu'il n'était, ni un méchant homme, ni un intrigant à éconduire. Comme on le voyait consacrer tous ses instants à se rendre utile, les méchantes langues furent réduites au silence.

Mais il avait fallu bien du temps pour en arriver là : des années et des années ; et encore, plus d'une fois, bien des gens interprétèrent-ils certains actes de notre ami, où il montrait son intelligente préoccupation de l'intérêt public, comme étant l'unique inspiration de son intérêt privé, ou bien la vaine satisfaction d'un amour-propre porté à l'excès.

Jean de Velours n'ignorait aucune de ces appréciations si injustes. Le courant de la malignité publique se ramifie en une foule de petites rigoles, que de prétendus bons amis ont le soin d'entretenir toujours bien nettes, afin que rien n'en soit perdu pour celui qui est l'objet de cette malignité. La tendance de l'esprit humain est vers le mal, comme l'eau tend à reprendre son niveau et la flamme à s'élever.

Quand un des détracteurs de Jean de Velours avait eu besoin de lui, il l'avait obligé avec empressement, bien qu'il n'ignorât point que, de la méchanceté à l'ingratitude, il n'y a que la différence du bienfait, qui amène toujours cette inévitable transformation : la chrysalide passe tout naturellement au papillon.

En matière de reconnaissance, Jean de Velours avait de ces idées, qui indiquent au cœur de larges et de profondes cicatrices. En lisant ce proverbe grec : Bienfaisants, vous êtes égaux aux dieux, il disait que cette religion du bienfait était celle qui avait le moins de sectateurs, et qui offrait le plus d'athées. Il résumait ainsi toute sa théorie sur la bienfaisance : La reconnaissance est l'affaire des autres. La nôtre est de faire tout le bien que nous pouvons.

Jean de Velours avait voulu qu'une simple pierre brute fût placée sur sa tombe. Ses volontés furent exécutées, et sur cette pierre, pour toute inscription, on ne lit que ces deux mots : MARCEL ANDRÉ.

FIN.

LES TROIS RENCONTRES

I

Il y a quelques années, je me rendais de Genève à Lauzanne par le bateau à vapeur. En débarquant au petit port *d'Ouchy*, les voyageurs trouvent des omnibus qui, pour quelques centimes, leur font monter, au pas de deux lourds chevaux, les deux kilomètres de la côte, au sommet de laquelle la ville, chef-lieu du canton du Vaud, s'est réfugiée, pour être bien sûre que les eaux du lac Léman ne renouvelleront plus pour elle ce désastreux envahissement, dont une ancienne tradition nous apprend que la ville de Lauzanne fut victime, à cette époque reculée, où elle s'était imprudemment assise sur le bord du lac.

Le nombre des voyageurs débarqués excédant celui des places dont pouvait disposer l'unique omnibus qui fonctionnait ce jour là, je me vis forcé de gravir la côte à pied, après avoir déposé mon bagage sur la voiture, qui n'avait pu me recevoir.

Pendant que nous voguions sur le lac, j'avais échangé quelques mots avec un spectateur qui, sur le pont du bateau et assis sur l'un des bancs des secondes places, tenait sur ses genoux une sorte de grand cartable, formé de deux planchettes assez minces, qu'une forte toile grise réunissait dans le sens de leur largeur. C'était un marchand d'images ; et l'aplatissement de son petit magasin portatif, semblait indiquer qu'il approchait du terme de sa course.

Lui aussi, il montait à pied comme moi la côte d'Ouchy à Lauzanne. Je réglai mon pas sur le sien ; et, tout en marchant, nous continuâmes ou plutôt nous reprîmes la causerie commencée sur le bateau. C'était un homme d'une quarantaine d'années, rouge de figure, et semblant se préoccuper assez peu du fardeau, que deux larges courroies maintenaient sur son dos.

Une grosse canne sans pomme et au bout émoussé par l'usage, plutôt même un grossier bâton, pendait, au moyen d'une forte tresse en cuir, à l'un des boutons de sa veste, et frottait, par le continuel balancement imprimé par la marche, le genou du colporteur, emboîté dans le cuir fauve et luisant

d'une longue guêtre, dont l'extrémité venait s'épanouir sur le devant de sa large et solide chaussure.

La chaleur était excessive ; à deux reprises, nous nous assîmes sur ces bancs, que la sollicitude municipale a fait placer de distance en distance, pour reposer le piéton qui monte du lac à la ville. Chacun de ces bancs offrait, comme complément assez inusité partout ailleurs, un autre banc trop élevé pour servir de dossier au banc inférieur, mais dont je compris l'intelligente destination, quand je vis mon compagnon de route, assis comme moi, soulagé complètement du poids de son fardeau, lequel sans nul dérangement des courroies, se trouvait tout naturellement supporté par la planche horizontale, disposée de telle façon que tout voyageur, si largement chargé qu'il le puisse être, n'a jamais besoin de personne pour replacer sur ses épaules la balle ou le fardeau, dont il les a momentanément soulagées.

— Allez-vous plus loin que Lauzanne ? dis-je à mon compagnon.

— A Fribourg, où je dois renouveler mes marchandises.

— Vos images !

— Images si vous voulez ; mais moi je dis belles et bonnes gravures.

— Je vous croyais marchand d'images coloriées et de gravures sur bois.

— Oui, j'ai débuté par là.

— Et maintenant ?

— Ah ! maintenant :

Et, détachant le large bouton de corne blanche qui retenait une des courroies, il plaça sur ses genoux son cartable qu'il ouvrit ; puis, me montrant la célèbre gravure *Mélancholia*, d'Albert Durer, belle épreuve à laquelle manquait, dans la représentation du trousseau de clés, cette croix qui, pour les amateurs, révèle une épreuve toute nouvelle de cette planche, qui remonte au XVI^e siècle ; me montrant ensuite le portrait de Saint-Bernard, de Milnet, et enfin une admirable feuille, où Muller a reproduit la *Madonna di Santo Sisto*, de Raphaël

— Maintenant, reprit-il avec un juste sentiment d'orgueil, voilà les *images* que je vends.

— Je vois que je me suis trompé, et le choix de vos gravures me prouve que vous êtes un véritable connaisseur.

— Tout simplement je sais ce qui se vend.

— Et c'est dans la Suisse que vous colportez toutes ces œuvres artistiques ?

— Un peu partout. Et d'ailleurs, il ne faut pas croire que tous les amateurs de belles choses se trouvent exclusivement dans les grandes villes. Il m'est arrivé plus d'une fois de laisser, dans la maison d'un simple paysan de ce pays, certaines gravures, dont le prix eût effrayé plus d'un collectionneur de Paris, de Londres et de Bruxelles ; et j'ai trouvé, maintes fois, sous le modeste abri d'un chalet de l'Oberland ou de l'Engadine, certaines feuilles qui manquent à nos cartons du Louvre, et dont le possesseur actuel sait aussi bien la valeur artistique, que peuvent la savoir un Léon de Laborde, un Dumesnil ou un Duchesne.

— Les exigences d'un tel commerce doivent vous conduire en des lieux bien divers ?

— Un peu partout, vous répondrai-je encore. En Allemagne, en Flandre, en Belgique, en Italie ; en un mot, partout où je puis espérer que le hasard me fournira quelque rencontre heureuse.

— Et vous voyagez pendant toute l'année ?

— Nullement : j'ai aussi une morte saison, qui est pour moi le bon temps ; je passe l'hiver auprès de ma femme et de mes enfants ; et quand viennent les beaux jours, je reprends mon bâton et, je me remets en route.

— C'est en France que vous passez l'hiver ?

— A Bernay, en Normandie.

Quand nous arrivâmes à Lausanne, nous nous séparâmes. J'avais fait retirer mes effets du bureau de l'omnibus, et je vins prendre gîte à l'hôtel Gibbon, placé dans cette même maison qu'habita le célèbre historien anglais, qui a donné ainsi son nom à l'une des plus confortables hôtelleries de la Suisse.

II

Arrivé l'un des derniers dans le salon à manger de l'hôtel, et au moment où presque toutes les places de la table d'hôte étaient déjà occupées, je fus obligé de m'asseoir à l'extrémité la plus rapprochée de la porte.

De ce point, je jetai un regard interrogateur sur les trente ou quarante personnes qui, au milieu de ce profond silence, inaugurant toujours les premiers instants d'un repas, se livraient avec entrain à l'appréciation du potage, cet exorde toujours un peu froid, malgré la double prescription de la rhétorique et de l'art culinaire ; exorde d'une sorte de discours, dont la péroration, plus froide encore à une table d'hôte, s'achève invariablement

dans l'aigre-doux de la salade d'orange, ou dans le brisement de quelques coques d'amandes, au parenchyme plus ou moins desséché.

Du côté de la table opposé à celui où j'étais assis, j'aperçus bien loin de moi, une figure qui me semblait ne m'être point inconnue. C'était celle d'un voyageur, dont l'habit noir, complètement irréprochable, me déroutait, d'autant plus, que, sous ce vêtement, j'aurais juré que l'homme sur qui s'arrêtait mon regard, n'était autre que mon compagnon d'Ouchy à Lauzanne, le marchand d'images. La ressemblance était trop parfaite, pour qu'il me fût permis de ne voir là qu'un simple jeu du hasard.

Le voyageur avait le coin de sa serviette passé sous l'un des revers de son gilet, et au-dessus de l'angle formé par cette serviette, je vis, appendu à l'un des boutons de son habit noir, ce grossier bâton que j'avais remarqué le matin, et dont la rustique simplicité formait en ce moment un contraste assez étrange avec cette mise si soignée, qui d'abord m'avait empêché de reconnaître le colporteur.

Le repas terminé, mon compagnon, de qui j'avais été aussi remarqué, malgré la longue file de couverts qui nous séparait, vint à moi et me proposa de visiter sur le champ le musée de Lauzanne, musée fondé alors assez récemment par M. Arlaud, l'un des habitants de cette ville, avec qui le colporteur avait été fréquemment en relations d'affaires. J'acceptai.

L'inévitable canne pendait toujours au bouton de l'habit du colporteur ; et, grâce à la tolérance helvétique, ignorant encore tout le parti qu'on peut tirer d'un bureau de cannes et de parapluies à la porte d'un musée, Jérémie Litteville, tel était le nom du colporteur, n'eut point à se séparer de son bâton qui, par la place où il était appendu, ne devait être qu'une inutile superfluité, si même il ne constituait pas à son possesseur un embarras véritable.

Enfin, c'était une des manies de Jérémie d'avoir un bâton attaché à sa personne, et j'avais d'autant moins à me préoccuper de ce petit travers, l'un des plus innocents dont un homme puisse être nanti, que mon compagnon fut pour moi, dans cette visite du musée de Lausanne, un guide aussi complaisant, qu'un cicéronne plein d'intelligence et de savoir.

Grâces à lui, je remarquai une œuvre admirable, de Rembraudt, une de ces productions à larges traits, qui faisaient dire au maître que la peinture n'est pas faite pour être flairée. C'était un portrait de femme. J'admirai aussi deux paysages de Calame, l'un représentant une vue du lac de Brienz, l'autre une cascade dans les Alpes. A cette époque, le nom de Calante était

encore bien peu connu en France, et Jérémie Litteville fut un de ceux qui contribuèrent le plus à populariser chez nous le remarquable talent du peintre tout spécial des lacs et des montagnes.

Dans la nouvelle manière d'être du colporteur, une chose me frappait plus vivement encore que son costume, si différent de son accoutrement de voyage : c'était un ton et un langage qui ne rappelaient plus en rien le porte-balle. Jérémie Litteville parlait et raisonnait en toute chose comme un homme très instruit. Il y avait surtout dans ses opinions, qu'il exposait toujours carrément et sans ambages, quelque chose de positif et d'arrêté, annonçant un homme dont le jugement s'était mûri par cette habitude de réflexion, que donne presque toujours une vie plus ou moins isolée. Il avait beaucoup vu, dans le cours de son existence nomade, et s'était fait pour son usage personnel, une série de maximes morales, scientifiques et littéraires, qui, pour différer bien souvent des idées ayant cours dans le monde, n'en finissaient pas moins par sembler justes et fondées de de tous points, quand il les défendait de sa parole toujours incisive, et quand il les appuyait de sa propre expérience, dont les observations semblaient toujours sûres et judicieuses.

Notre promenade s'était prolongée bien avant dans la soirée, et le temps avait passé si rapide pour moi dans la conversation de cet homme étrange, que j'avais peine à me rendre compte d'un tel prestige. Voici un épisode de cette même soirée.

Nous venions de quitter le musée. De la place qui s'étend au-devant de cet édifice, nous assistions à l'un de ces spectacles sublimes, qu'offre si souvent le voisinage des hautes montagnes. Le soleil allait se coucher. La lumière, déjà disparue de tous les points de l'horizon se concentrait toute entière sur quelques pics neigeux, qu'elle colorait du rouge le plus vif, que faisait ressortir encor plus la teinte sombre de tous les premiers plans, qui n'étaient plus éclairés depuis longtemps.

— Mon Dieu ! que c'est beau, m'écriai-je involontairement.

— Bien beau, en effet, dit à son tour Jérémie, d'une voix lente et grave. C'est encore là un des plus beaux cantiques à la gloire de Dieu : *Coeli enarrant gloriam Dei* ! Est-il, je vous le demande, une page de Platon, est-il un sermon de Bossuet, est-il une strophe de l'un des Rousseau, ou bien une des plus brillantes prosopopées de l'autre, qui disent aussi haut que ce coucher de soleil qu'un Dieu préside à toutes choses ? De Louis XIV, dont le peuple insultait la pompe funèbre par des cris de joie, jusqu'à Louis XVI,

dont la tête roulait sur l'échafaud, au bruit des tambours de Santerre, la philosophie, en France, a consacré près de quatre-vingts ans à prouver que Dieu n'est qu'un mot... Puis, l'aspect d'un simple coucher du soleil suffit à jeter bas toutes les stupides théories d'un athéisme, que nous pouvons juger aux fruits qu'a portés ce bel arbre du scepticisme...

— Ah ça ! maître Jérémie, interrompis-je à mon tour, quand mes yeux se détournèrent du point de l'horizon, où venait de s'éteindre le dernier rayon du soleil, savez-vous qu'un tel langage est, moins encore que votre habit noir, en rapport avec ce métier de colporteur, dont vous avez déposé les insignes il y a à peine quelques heures ?

— Et pensez-vous donc, monsieur, qu'un porte balle doive nécessairement être un homme sans conscience comme sans religion.

— Dieu me garde d'une telle pensée ? vous ne m'avez pas compris. J'ai seulement exprimé la juste surprise, que chacun éprouverait à coup sûr, en entendant les noms de Platon, de Bossuet et des deux Rousseau, sortir de la bouche d'un simple colporteur. Dans cette profession, dont je n'entends contester nullement la complète honorabilité, il est plus que rare qu'une instruction solide et variée se trouve jointe à cette soif du gain, qui jette un homme sur toutes les grandes routes de l'Europe, et qui semble réaliser par sa triste et nomade existence cette imprécation de la Bible : *Faites, Seigneur, qu'il devienne semblable à une roue !*

— Je comprends votre étonnement, et il cessera quand je vous dirai, qu'avant d'être devenu semblable à cette roue, dont parle le psalmiste, j'avais fait ces études solides, que presque tous les bons fermiers de Normandie, ont le bon esprit d'exiger de leurs enfants.

III

— Ces études, continua Jérémie, semblent devoir servir assez peu pour les soins à donner à nos herbages et à nos troupeaux ; et, bien que les géorgiques de Virgile n'aient jamais fait un bon agriculteur, ni un vigneron intelligent, et moins encore un habile exploitant de l'industrie des abeilles, néanmoins l'instruction première reste toujours dans la vie, comme une mise de fonds qui, tôt ou tard, produit un intérêt quelconque. Ainsi, quand j'ai eu l'idée de faire de moi une sorte de juif-errant, à la recherche de la pensée des grands-maîtres de l'art, exprimée par le burin du graveur, je vous assure que j'ai dû bon nombre des succès qui ont marqué dans mon

commerce, à cette heureuse réminiscence d'une instruction première, qui me permettait de me mettre en rapport avec des gens, que le fils ignorant du plus riche fermier n'eut guère pu, sans cela, aborder avec la moindre chance de bon accueil.

Quand à ces vêtements, par lesquels j'ai remplacé ceux de ce matin, vous comprenez sans peine, qu'ils sont pour le corps, d'après certaines exigences du monde, ce que l'instruction est à l'esprit ; aussi, ai-je pu dire bien des fois, comme Sedaine, le tailleur de pierres, devenu auteur dramatique « *O mon habit ! que je vous remercie !* »

— Je comprends bien cela ; mais il me semble que vos connaissances et votre langage doivent bien diminuer un peu la gratitude que vous croyez devoir à votre habit. — Quoi qu'il en soit, vous voyez que je fais le colportage un peu en amateur. Toutefois, je n'éprouve nul embarras à vous dire que c'est à cette vie errante, et si diversement accidentée, que je dois le bien-être de ma famille. Mon frère aîné ayant succédé à mon père dans la ferme de la Roncière, il ne me restait qu'à choisir entre deux partis, ou *me faire d'église*, comme on disait autrefois, ou bien me lancer dans l'étude des lois.

Je ne me sentais nulle vocation pour l'état ecclésiastique, et j'avoue que j'en avais moins encore pour le barreau. Il y a dans mon caractère trop de confiance naturelle, pour qu'il me fût possible de marcher sans péril pour moi, sans danger pour les intérêts qui me seraient confiés, dans une voie difficile. De plus, j'avais trop d'indépendance dans mes volontés comme dans mes opinions, pour qu'il me fût jamais possible de vendre ma pensée, ou de consentir à autrui le bail de mes convictions, si court et si avantageux que ce marché pût être pour moi.

Le commerce m'allait beaucoup mieux ; il laisse à l'homme toute la portion de liberté qu'il ne veut point aliéner : mais toutes les spécialités se trouvant encombrées par la foule, il m'en fallait trouver une sinon vierge encore, du moins abordable pour un nouveau venu, avec quelque chance probable de succès.

— C'était chercher la solution d'un problème bien difficile.

— Je la trouvai cependant. Un bon vieux prêtre de la ville de Brioude, voisine de Bernay, que j'habitais alors, possédait une nombreuse collection de gravures, dont il m'avait appris à connaître tout à la fois et le mérite artistique et la valeur marchande. Quelques réflexions, aidées d'un goût bien prononcé pour ce genre d'étude, me portèrent à penser qu'un homme

un peu intelligent, qui ferait pour la gravure, ce que tant d'autres faisaient alors pour les vieux bahuts, pour les vieux Sèvres, pour les pierres gravées et pour les armes damasquinées d'or par les vieux ouvriers, ou de rouille par le temps, y pourrait peut-être trouver d'utiles profits. Je voulus donc essayer de ce commerce, et j'y persiste encore, après vingt ans de rudes et de laborieuses pérégrinations.

— Ainsi donc, ce sont les gravures seules qui alimentent votre commerce ?

— J'ignore pourquoi vous me faites cette question, à laquelle ce que je vous ai déjà dit semblait avoir répondu d'avance.

Il y avait dans le ton de Jérémie, et dans la manière un peu sèche avec laquelle il prononça ces quelques mots, une animation qui me sembla fortement contraster avec l'accent de calme et d'entière bienveillance qui, jusque là, avait marqué toutes ses paroles. Je me hâtai donc de lui expliquer que ma question était plutôt une forme toute naturelle de mon étonnement, qu'une curieuse et indiscrete demande.

— Et en quoi cette demande serait-elle indiscrete ? Vous ne me connaissez point, je vous dis qui je suis ; vous me suivez dans la voie que je n'avais nulle raison pour fermer à votre curiosité, curiosité que je trouve d'ailleurs toute simple, puisque c'est moi qui l'ai volontairement excitée.

Comme Jérémie achevait ces mots, nous arrivâmes sur la place et à la porte de l'hôtel Gibbon. A ce moment, toute trace avait disparu de ce rapide et passager indice de mécontentement échappé, à la franchise du colporteur. Nous nous promenâmes sur la terrasse, où se trouvent encore les acacias, dont parle Gibbon lui-même, quand il date de ce lieu les dernières lignes de son *Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire Romain*.

« L'air, dit-il, était tempéré, le ciel pur, l'orbe de la lune se réfléchissait sur les eaux du lac, et toute la nature était silencieuse, etc., etc. »

Après le cordial échange d'une poignée de mains, Jérémie et moi nous séparâmes, avec ces mots prononcés en même temps :

— A demain !

IV

Le lendemain, je m'étais mis en course de très bonne heure, pour visiter dans tous ses détails, la vieille ville épiscopale de Lausanne, et je débutai par l'ancienne église cathédrale, offrant aujourd'hui la complète nudité de

tous les temples protestants. Et cette nudité cependant, loin de nuire à l'effet général de l'édifice, l'un des plus remarquables de toute l'Europe, fait ressortir mieux encore toute la beauté de cet œuvre qui remonte à l'an mil.

On se rappelle ce que fut, pour la chrétienté toute entière, l'approche de cette millième année, qui suivit la naissance de Jésus-Christ. La plus effroyable terreur avait pénétré toutes les âmes, la fin du monde était imminente ; la terrible prophétie de l'Apocalypse allait enfin s'accomplir : « *Et après que mille ans seront écoulés, Satan sera délié...*

C'est alors, qu'en vue de la fin du monde, chacun donnait ses biens aux églises, aux couvents, ou bien les employait à des fondations pieuses. Sans doute, il y avait assez peu de mérite à se dépouiller de ses biens terrestres en un pareil moment et en de telles circonstances ; mais enfin, méritantes ou non, les donations affluaient de toutes parts. Et c'est là précisément ce qui fait remonter la fondation d'un si grand nombre de nos plus belles églises ou constructions religieuses à ces jours d'effroi, dont nous rions aujourd'hui fort à notre aise, avec notre scepticisme railleur ; mais qui n'en furent pas moins une époque de la plus épouvantable désolation.

La date fatale de l'an mil était tombé dans l'Océan des âges sans nulles catastrophes, au grand détriment de la foi due à certaines prophéties ; les églises commencées s'achevèrent ; et l'esprit humain tombant toujours d'un excès dans l'autre, et les poltrons de la veille devenant les braves du lendemain, il apparut bien vite des esprits forts, qui proclamèrent que le monde n'aurait pas de fin, parce qu'il n'avait pas eu de commencement. C'était se venger sur Moïse de la fausse interprétation d'un passage de l'Apocalypse.

En sortant de la cathédrale, je revins à l'hôtel, après avoir descendu cet escalier couvert, de plus de cent soixante marches, qui conduit de la ville haute à la ville basse.

Je pensais retrouver Jérémie au déjeuner de la table d'hôte. Il n'y était point. Je demandai au maître de l'hôtel si mon compagnon de la veille avait déjà repris ses courses dans la ville.

— Le Normand est parti, me dit-il.

— Parti, m'écriai-je, au comble de l'étonnement.

— Sans doute, monsieur : et si c'est vous qui occupez le numéro 63 sur la cour, voici un billet placé par lui à la case de votre clé. Ce billet pourrait bien contenir les adieux du voyageur.

Je saisis vivement ce billet ; il était ainsi conçu : De Fribourg, je vais à Rome, où vous devez, m'avez-vous dit, assister aux cérémonies de la semaine sainte. J'y serai avant vous. Adieu et au revoir !

Après avoir passé deux jours à Lausanne, je me dirigeai vers l'Italie, ayant à cœur, ainsi que je l'avais dit à Jérémie, de me trouver à Rome pour la semaine sainte. Je gagnai Turin, après avoir traversé le mont Cénis, et je vins à Gênes, d'où le vapeur de Marseille *le Castor* nous conduisit en une nuit à Livourne ; de là, par le chemin de fer, je gagnai Pise d'abord, où je fis un premier séjour, et Florence ensuite.

J'avais consacré une semaine entière à visiter la ville des Médicis ; puis, par l'intermédiaire d'un courtier, selon l'usage, j'avais traité avec un Romain de Transtévère, Giuseppe Fontana, lequel devait, en quatre jours, passés dans une bonne calèche, et en ne voyageant que du lever au coucher du soleil, nous conduire à Rome. C'était le moyen de tout voir, dans le parcours de cette route, qui est extrêmement curieuse.

Dans la soirée de notre second jour de marche, partis de Sienne le matin, nous étions arrivés à une maison qui devait être notre gîte pour la nuit. C'était une véritable *auberge des Adrets* par le complet isolement de sa situation. Posée sur un plateau assez élevé, et comme au centre de plusieurs collines, bien cultivées, mais sans population apparente, cette maison offrait l'aspect le plus triste qu'on puisse imaginer.

En approchant de la *Locanda della Scala*, il était difficile de se soustraire à de fâcheuses préventions contre le repas et contre les lits qui nous attendaient en un pareil lieu. A peine étions-nous installés dans la salle à manger que, m'approchant de l'une des fenêtres pour examiner le déchargement de notre voiture, je lus ces mots latins, tracés au centre de l'une des vitres, avec la pointe d'un diamant : *caveviator !* Voyageur, défie-toi !

J'avoue que la lecture de cette inscription hyaline n'était pas de nature à détruire mes préventions contre l'auberge de la *Scala*. Sans faire part de mon étrange découverte à mes compagnons de voyage, je sonnai pour que l'on m'apportât sur le champ le registre destiné dans toutes les auberges, grandes ou petites de l'Italie, à recevoir les observations des voyageurs.

Comme toujours, je trouvai là de mauvais vers, des plaisanteries stupides ou déplacées, des banalités de toutes sortes, et bon nombre de lazzis de commis voyageurs. Mais je fus particulièrement frappé par les nombreux témoignages de sympathie donnés aux maîtres comme aux serviteurs de la

Locanda della Scala. Et, pour être vrai, je dois dire que ces éloges justement mérités, furent confirmés au départ par toutes nos signatures.

A l'avant dernière page de ce registre, je lus ces mots :

A cent pas environ du puits de la *Locanda*, et dans la direction du Nord, sur les bords d'une » petite mare, il existe de beaux cristaux d'Aragonite.

Ceci était à mon adresse comme minéralogiste, et je ne pus douter que cette note n'eût été écrite à mon intention, quand je la vis signée de ces deux initiales : J. L. Le colporteur avait pensé que si, de Florence, je me rendais à Rome par la voie de terre, je ne pouvais manquer de m'arrêter à la *Scala* qui, sur cette route, est une station de nuit, que les Vetturini ne peuvent jamais éviter.

V

L'indication était exacte. J'allai la vérifier sur le champ, et je pris plusieurs échantillons de la jolie substance minérale, indiquée dans ce lieu par Jérémie.

Aussi, à chacune des stations de jour ou de nuit du *Vetturino*, je ne manquai point d'examiner si le livre des voyageurs ne contenait pas quelque autre indication écrite par celui dont je suivais la trace en quelque sorte.

Au dernier jour du voyage, partis de Viterbe, où nous avons passé la nuit, nous arrivâmes vers dix heures du matin, à l'auberge de la *Storta*, après avoir traversé, pendant cinq heures, une longue suite de collines tristes et mal cultivées : Ce lieu de la *Storta* est la dernière poste avant d'arriver à Rome. Après le déjeuner, je compulsai le registre, et j'y lus à la dernière page :

Hôtel d'Allemagne, *via Condotti*. J. L. »

Grâce à cette dernière indication, j'étais sûr de retrouver mon compagnon de Lausanne, sans perdre mon temps dans une recherche, toujours longue et difficile, en une ville où l'on ne connaît personne, et qui elle-même vous est complètement inconnue.

La *Via condotti*, où le vetturino nous déposait quelques heures après, est une des rues de Rome que fréquentent le plus les étrangers, soit à cause de ses hôtels et de ses restaurants, placés dans ce lieu central, soit à cause de cette foule de magasins, où s'étalent, pour l'irrésistible tentation du voyageur, tous ces spécimens de l'art antique ou de l'art moderne, tous les

riches et pieux symboles du culte catholique, en un mot, tout ce qui peut séduire le goût ou éveiller la curiosité de l'homme, qui veut emporter quelque souvenir matériel, objet d'art ou de dévotion, destiné à lui rappeler son passage dans la ville éternelle.

L'hôtel d'Allemagne, par le confort du service, témoignait du judicieux discernement de Jérémie, qui avait fait choix d'un tel gîte, et l'avait ensuite indiqué à notre préférence.

Quand je m'informai de lui à l'hôtel, où il était connu depuis longtemps, on me dit que bien rarement-il rentrait avant l'heure du dîner, c'est-à-dire avant six heures.

Jusques là, nous avions le temps de faire une première visite à la basilique de Saint-Pierre, célèbre monument qui a toujours les prémices de l'admiration du touriste, comme il est toujours celui que l'étranger veut revoir encore une dernière fois, quand il va quitter Rome ; comme si l'œuvre immortelle de Michel-Ange et de Bramante résumait pour lui toutes les grandeurs, tous les souvenirs de la Rome des Césars et de la Rome des Papes.

Le guide que nous avions pris auprès de l'obélisque du Vatican, après nous avoir fait jeter un premier coup d'œil sur les magnificences intérieures de Saint-Pierre, nous conduisit, par la galerie formant l'un des demi cercles de la place, vers la portion du palais du Vatican, alors habitée par le Saint Père, et où se trouvent *les loges* de Raphaël.

Au moment où nous passions non loin de la salle des gardes, j'aperçus Jérémie qui en sortait lui-même, et je vis s'approcher de lui un homme tout vêtu de damas rouge en soie et à grandes fleurs. Cet homme, que le guide nous dit n'être autre chose qu'un domestique de palais, remit à Jérémie son grand bâton noueux, que celui-ci suspendit aussitôt au côté gauche de sa poitrine, à l'un des boutons de son habit noir.

Le colporteur était accompagné d'un ecclésiastique, et quand il passa près de moi, il me prit la main et me dit : à ce soir.

— A ce soir, répondis-je, et bientôt il disparut, me laissant assez surpris, non pas de le voir sortir de la salle des gardes, où notre guide nous conduisit plus tard, pour voir un grand tableau de Jules Romain, mais bien de l'étrange idée qu'avait Jérémie de pénétrer dans l'intérieur du palais avec ce gros bâton, dont la rusticité contrastait si étrangement avec son costume à la fois si convenable et si sévère.

Chacun fut exact au rendez-vous. Nous eûmes bientôt échangé ce que nous avions à nous dire sur les quelques jours écoulés depuis notre séparation à Lausanne, séparation dont Jérémie expliqua la brusquerie et l'imprévu, par la réception d'un avis inattendu, qui l'avait contraint à partir sans me faire ses adieux.

— Je regrette, ajouta-il ensuite, que les exigences de mon commerce ne me permettent pas de vous servir de guide, au milieu de toutes ces merveilles de l'art, de tous ces souvenirs historiques dont l'évocation sera pour vous pleine de charmes, puisque vous visitez Rome pour la première fois. Voilà bien des années que j'y viens, et souvent je m'y surprends encore arrêté pendant des heures entières, en face de tel vieux débris mutilé, rappelant à mon esprit, qui voyage alors à deux mille ans et à mille lieues de mon commerce, tantôt un passage de Tacite, tantôt un mot de Cicéron un vers d'Horace ou de Juvenal, un détail de Suétone, ou bien quelque horrible détail d'Appien, l'historien des guerres civiles qui ensanglantèrent ces lieux.

Du reste, ajouta Jérémie, en terminant, le hasard vous a servi à souhait : Je connais de longue main le guide que vous avez pris. Corsi est instruit, il est complaisant, et, dirigé par lui, vous visiterez Rome avec fruit.

Les cérémonies de la semaine sainte à Rome ont été décrites trop souvent, pour vous en retracer ici les détails, si généralement connus. Nous dirons seulement que nous dûmes à l'obligeance de Jérémie, d'avoir, presque chaque jour, des places de faveur ; que, sans son intervention, nous n'aurions probablement obtenues qu'à grand peine, si même nous n'avions pas échoué complètement, comme tant d'autres, dans les démarches tentées pour les obtenir.

Jérémie semblait connaître tout le monde à Rome ; bien des fois nous le rencontrions, soit au Vatican, soit au Quirinal, soit dans les palais dont nous visitions en curieux les galeries ; et partout il semblait être de la maison. J'avoue que cela m'intriguait fort ; ce qui ajoutait encore à mon étonnement, c'est que partout le colporteur m'apparaissait dans l'inévitable compagnie de son gros bâton, que l'on eût dit être pour lui un de ces talismans, devant lesquels toutes les portes devaient s'ouvrir, tous les obstacles disparaître.

Un jour que nous nous étions rencontrés déjeunant l'un et l'autre dans le café qui occupe le rez-de-chaussée du magnifique palais Ruspoli, je me

promis bien que nous ne nous séparerions pas ce jour là, sans que je l'eusse interrogé sur ce bâton, qui ne le quittait jamais.

Au moment où je préparais les voies à cette explication, que, pour cette fois, j'étais bien convaincu qu'il ne pourrait pas éviter, voici que s'approche de nous un homme tout vêtu de noir, et dont la longue redingote, soigneusement boutonnée de haut en bas, semble indiquer un de ces ecclésiastiques, sorte d'abbés *in partibus*, qui fourmillent à Rome, et qui remplissent presque tous les emplois de l'administration civile ou religieuse.

— Je me rends chez le cardinal Antonelli, me dit brusquement Jérémie, en me pressant la main. Nous nous reverrons ; à bientôt !

VI

Nous devions nous revoir en effet ; mais le *bientôt* de notre dernière séparation au café du palais Ruspoli, devait se réaliser bien tard.

Jérémie ne vint point dîner à l'hôtel ; le lendemain, je ne le vis pas davantage, et le guide Corsi, que chaque matin nous prenions à neuf heures, le gardant jusqu'à deux heures de l'après-midi, nous apprit qu'il avait vu *le Normand*, le jour précédent, s'éloigner de Rome par la porte del Populo, dans une voiture de voyage, blasonnée aux armes de l'un des princes de l'Église.

Vingt jours après le départ de Jérémie, dont je n'entendis plus parler, je quittai Rome, et je revins en France.

Plus d'une fois, depuis mon retour, je songeai à ma double rencontre avec cet étrange colporteur, dont l'éducation si soignée et les manières si pleines de distinction, constituaient à mes yeux l'homme du monde le plus complet, en même temps que ces précieuses qualités en eussent fait pour moi le compagnon de voyage le plus agréable et le plus utile.

Dans mes longues et fréquentes pérégrinations, et au milieu de ces liaisons éphémères qui se rompent sans laisser aucun souvenir à l'esprit, non plus que le moindre regret au cœur, jamais je n'avais rencontré d'homme qui me fût plus sympathique. Jérémie savait beaucoup, et l'heureuse tournure de son esprit donnait à tout ce qui était entre nous matière d'entretien un charme de fraîcheur et de nouvelle été, en même temps que sa conversation présentait à l'esprit des aperçus d'une netteté et d'une précision, que je n'ai plus retrouvés chez personne.

Positif comme un homme d'affaires, et doué néanmoins de cette poésie de cœur, si difficile à concilier avec la préoccupation journalière des intérêts mercantiles, il était tour à tour, et à ses heures, tantôt le commerçant éclairé de l'abbé Raynal, tantôt l'économiste de Malthus ou de Say, tantôt enfin le sensible philanthrope de Sterne, offrant un pardon pour tous les torts, ayant une larme pour toutes les douleurs.

En un mot, Jérémie était un de ces hommes que l'on oublie plus quand on les a rencontrés une fois, et cela, en quelque circonstance que cette rencontre ait eu lieu.

Toutefois, bien que son souvenir me revint fort souvent à l'esprit, je n'en ignorais pas moins, de la manière la plus complète, ce que le colporteur était devenu, pendant les quatre années qui s'étaient écoulées depuis notre séparation à Rome.

Certaines recherches historiques, dont j'avais à m'occuper sur l'ancien ordre religieux des bénédictins, aujourd'hui partiellement rétablis dans leur abbaye de Solesme, dans la Sarthe, me portaient à visiter quelques-unes de leurs anciennes maisons, parmi celles dont les bâtiments avaient échappé à la ruine et à la dévastation, soit en devenant des propriétés privées, soit en ayant été affectées, dès la révolution, à quelque service public.

Dans l'énumération des anciens couvents de l'ordre de Saint-Benoît, qui existaient encore en leur entier, je vis figurer l'abbaye de Bernay en Normandie, dont la fondation remontait aux premières années du IX^e siècle.

Ce nom de Bernay évoqua tout-à-coup devant mon esprit, mon ancienne connaissance Jérémie Litteville, que je savais devoir habiter cette petite ville. Il n'en fallut pas davantage pour me déterminer à diriger ma première excursion archéologique vers le département de l'Eure, où j'espérais revoir mon compagnon de voyage.

Nous étions alors au mois de septembre ; et, bien que Jérémie m'eût appris qu'il ne résidait que pendant l'hiver auprès de sa famille, néanmoins, le souvenir de cet homme, que j'avais quelque chance de rencontrer, suffit-il à fixer toutes mes irrésolutions, et le lendemain, je partais pour Evreux, d'où je me rendis à Bernay, franchissant avec assez de peine et d'embarras, cette distance de dix à douze lieues, qui sépare ces deux villes.

A peine descendu à l'Hôtel-de-la-Poste, je m'informai de Jérémie Litteville. On me montra sa maison à quelque pas de l'hôtel, maison toute blanche et coquette, qu'une belle grille en fer séparait de la rue. Une espace de terrain assez étendu, existait entre cette même grille et le perron de la

maison, offrant de riants massifs de verdure, qui laissaient tout juste le passage à une allée sinueuse, et sablée avec le plus grand soin. Au-dessus de l'unique étage qui surmontait le rez-de-chaussée, surplombaient les têtes verdoyantes de quelques tilleuls séculaires, indiquant qu'il existait, derrière la maison, quelque vaste jardin, ajoutant à l'heureux confortable d'un tel séjour.

A l'aspect de cette habitation, je compris que le commerce des gravures avait fini par doter mon compagnon de voyage, sinon d'une grande fortune, au moins de cette médiocrité dorée *aurea mediocritas* dont Horace fait avec raison, l'un des éléments du bonheur.

Au bruit de la sonnette, une domestique se présenta : J'appris d'elle que M. Litteville, qui était depuis plusieurs jours à sa maison de campagne, avec sa femme et ses enfants, était attendu à la ville, dans la soirée de ce même jour.

Je remis une carte, et m'en allai visiter sur le champ les bâtiments de l'ancien couvent des Bénédictins.

Quelques heures après, et au moment où j'achevais de dîner, une visite me fut annoncée : C'était Jérémie Litteville.

Après les chaleureuses et un peu longues expansions du plaisir que nous éprouvions mutuellement à nous revoir, Jérémie me fit promettre de venir déjeuner chez lui le lendemain. Il avait à me montrer, dit-il, une foule de dessins originaux, de gravures avant la lettre, de feuilles presque uniques. Et, mieux encore que tout cela, ajouta-t-il en me serrant la main, une famille qui fait mon bonheur, et, de qui je ne me sépare plus, car, depuis un an, environ, je me suis fait casanier, et j'ai renoncé à tout commerce.

Le lendemain, je fus exact au rendez-vous. Madame Litteville était une femme d'une quarantaine d'années ; ses traits conservaient encore les traces d'une gracieuse régularité, rappelant que si la beauté est le premier des présents que la nature fait aux femmes, c'est aussi celui de ses bienfaits qu'elle leur retire le plus promptement.

Deux garçons charmants, et dont l'aîné semblait approcher de sa quatorzième année, complétaient cette famille, où chacun semblait mettre en commun tout ce qu'il avait de bonté dans l'âme et de tendresse au cœur. Tous étaient heureux et satisfaits ; aussi je compris combien Jérémie avait dû facilement se résoudre à quitter son existence nomade, qui, pendant de si longs jours, le tenait éloigné de tous les objets de son affection.

La conversation roula tout naturellement sur nos voyages ; et l'ancien colporteur me prouva de nouveau tout ce qu'il avait de sagacité dans l'esprit, de rectitude dans le jugement, et combien il avait observé avec fruit les faits si nombreux et si divers, que ses longues pérégrinations avaient comme déroulé sous ses yeux.

L'idée religieuse dominait toutes ses appréciations, et Jérémie était loin, bien loin de ces hommes qui, après avoir voyagé de Dan à Bersabée, vous disent bravement et d'un cœur froid, qu'ils n'ont vu là qu'un désert : Pour lui, il avait beaucoup vu les hommes ; là, plus encore que les bons, les méchants lui avaient fait reporter à Dieu toutes les aspirations, toutes les pensées de son esprit observateur.

La pièce dans laquelle le déjeuner était servi, était revêtue du haut en bas, d'une sévère boiserie en chêne de Russie ; et dans chaque panneau, les miroitements particuliers à cette espèce de bois, relevaient l'encadrement d'une foule de belles gravures, dont le choix, aussi heureux qu'il était intelligent, rappelait la spécialité commerciale de celui qui les avait réunies

VII

— Je vois, dis-je à l'ancien colporteur, en examinant une magnifique épreuve de *la ferme incendiée* de Bloemaert, que vous n'avez pas livré au commerce tous les trésors artistiques, découverts dans vos longs voyages.

— Non sans doute ; et vous pensez bien que l'on n'est pas chaque jour en perpétuel contact avec tant de belles œuvres d'art, sans s'y attacher plus ou moins, sans y voir à la longue, autre chose que le froid élément d'un intérêt mercantile. Le culte du beau a, lui aussi, ses ardents sectateurs, et même ses fanatiques. Je ne me classe ni parmi les uns, ni parmi les autres ; mais une belle gravure a pour mon esprit un charme bien séduisant, en même temps que cette œuvre rappelle parfois à mon cœur plus d'un noble et touchant souvenir : Il n'est pas une de ces feuilles que vous voyez là, qui ne me rappelle tel ou tel fait de mes voyages. C'en est en quelque sorte le journal illustré ; c'est, en un mot, le vivant souvenir d'un passé, vers lequel j'aime à revenir, parce que je lui dois en partie le bien-être et la jouissance du présent, dont chaque jour nous rendons grâce à Dieu, qui a si complètement béni mes efforts et mes peines.

Pendant que Jérémie prononçait ces derniers mots d'un accent grave et pénétré, je me rappelais, à l'aspect de son costume, aujourd'hui celui de

l'homme du monde jouissant d'une certaine aisance, le colporteur à la veste de velours et aux longues guêtres de cuir que, pour la première fois, j'avais rencontré sur le lac de Genève ; et je me disais, qu'avec de l'ordre, de la conduite et de l'intelligence, l'homme avait, dans presque tous les cas, bien des chances d'arriver à une certaine position de fortune et à un bien-être relatif.

Je dois ajouter qu'autant, dans nos précédentes rencontres, Jérémie avait affecté de réserve sur les détails intimes de son commerce, autant aujourd'hui je le trouvais expansif, et tout disposé à m'initier aux choses les plus particulières de sa vie errante et accidentée.

Aussi, quand nous quittâmes la salle à manger pour passer dans son cabinet, où le café allait être servi, je me proposais bien de lui rappeler ce moment de mauvaise humeur passagère, qu'avait excité en lui, le lecteur se le rappelle sans doute, je ne sais quelle question, peut être indiscrete, que je lui avais adressée à Lausanne, sur la nature de son commerce.

A cela, venait se rattacher aussi là circonstance de ce gros bâton, que j'avais remarqué si souvent, comme un étrange et inconcevable appendice de son habit noir, tout aussi bien que de sa veste de velours.

Nous venions de prendre le café, lorsque, m'approchant de la cheminée, afin d'examiner de plus près un camée antique, renfermé dans un médaillon, je vis, appendu à hauteur de main, et dans l'angle extérieur de cette cheminée, ce même bâton, qui m'avait intrigué si souvent.

— Voilà, dis-je en me tournant vers Jérémie, le fidèle compagnon de tous vos voyages.

— C'est vrai ; aussi, vous voyez que je le traite en ami ; et que si j'avais à repartir encore, ce n'est *pas derrière la porte*, vous le voyez aussi, que j'irais reprendre, selon l'expression du Chateaubriand, le bâton blanc du pèlerin.

— Maintenant, repris-je, il me sera peut-être permis de ne point me croire indiscret en vous exprimant l'étonnement que j'ai éprouvé, chaque fois que nous nous sommes rencontrés, à voir ce gros bâton comme rivé à votre personne.

— Aujourd'hui, votre question est toute simple ; et je puis, en ce moment, y répondre sans le moindre embarras ; autrefois, cette question m'eût probablement contrarié.

— Comme à Lausanne, sans doute ?

— C'est vrai, et je dois même ajouter que, dans la crainte de vous voir insister dans ces questions, auxquelles j'étais bien déterminé à ne pas répondre, je crus devoir hâter mon départ, n'ayant plus d'ailleurs nulle affaire qui me retint bien impérieusement à Lausanne.

— J'en ai eu d'autant plus de regret, que vous eussiez été pour moi, qui ne connaissais alors ni la Suisse ni l'Italie, un bien utile et bien précieux compagnon de voyage, pour qui, du reste, vous me permettez bien de le dire, j'éprouvais la plus entière sympathie.

— Je ne vous dirai pas non plus que je n'aie pas eu quelque regret à me séparer de vous ; mais enfin, je le devais, et je ne balançai point. Mais, en ce moment, nulle de vos questions ne peut plus ni m'embarrasser ni me gêner en rien.

En achevant ces mots, Jérémie prit le gros bâton et me le présenta en souriant.

— Il est bien léger ! m'écriai-je aussitôt.

— C'est vrai ; mais quand il était pendu à l'un des boutons de mon habit, ou de ma veste de velours, il pesait ordinairement un peu plus.

Et pressant un ressort, caché à l'extrémité où la pomme brillait par son absence, il en retira un petit cylindre en cuivre, de dix à douze centimètres de long sur quinze millimètres de diamètre.

Mon étonnement fût extrême ; mais il devint bien plus grand encore, quand je vis Jérémie dévisser la partie inférieure du bâton, et en retirer une tige fort mince, dont le métal était soigneusement recouvert d'une peau blanche extrêmement fine. La longueur de cette baguette était de 70 à 75 centimètres.

— Ah ! je comprends ! m'écriai-je aussitôt involontairement ; c'était donc là une affaire de tarifs de douanes Oh ! j'ai déjà vu de ces choses là.

VIII

— Je crois, monsieur, interrompit l'ancien colporteur, que vous ne comprenez pas du tout, et j'aime à penser que vous regretterez d'avoir eu une pensée qui serait blessante pour moi. Vous aurez peut-être quelque regret d'avoir classé, pour un instant, parmi les contrebandiers plus ou moins habiles, un homme qui ne vous a jamais donné lieu de suspecter la loyauté de ses actions.

Alors, en effet, je compris mon tort, et j'eus hâte de le réparer par toutes les excuses possibles.

— Mon Dieu ! reprit Jérémie, je ne puis trop vous en vouloir d'une telle pensée. Il y a tant de gens pour qui c'est une chose toute simple, et comme licite, de frauder les droits de la douane, qu'il ne s'attache guère à un tel fait que l'imputation de maladresse pour celui qui échoue, et que beaucoup de gens approuvent tout haut ou envient tout bas celui qui réussit.

— Un peu de réflexion eût dû, j'en conviens, fermer mes lèvres à l'exclamation qui m'est échappée, ou plutôt, le souvenir de nos *trois rencontres*, et des sentiments qu'elles m'avaient inspirés pour vous, aurait dû empêcher une telle idée de traverser mon esprit.

— Je le crois ; mais enfin, je vous dois une explication ; la voici : Vous êtes trop juste pour ne pas convenir avec moi, qu'à notre première vue, je ne devais point vous initier à mes affaires, sans nulle restriction ni réserve. Je puis même vous dire aujourd'hui que le négoce auquel je me livrais, et dont la vente et l'achat des gravures n'étaient que la moindre partie, pouvait offrir quelque danger personnel pour celui qui, obligé bien souvent à voyager à pied, eût été connu, comme portant habituellement sur sa personne, certaines valeurs, parfois d'une importance relative assez grande.

— Mais, ce commerce, quel était-il donc ? Jérémie, ayant toujours à la main le bâton, dont les deux extrémités étaient restées ouvertes :

— Dans cet étui assez court, répondit-il, se logeaient jusqu'à dix ou douze camées antiques, dont la valeur réunie s'élevait assez souvent à plusieurs milliers de francs. Visitant les principaux musées de l'Italie, et connaissant à peu près toutes les collections des princes romains ou des nobles de la Toscane, je me livrais, sur les pierres gravées, à des ventes et à des échanges, qui, en peu de temps, amenaient presque toujours la réalisation de bénéfices assez honnêtes.

« Vous savez probablement qu'il est tel de nos camées sur agate onyx, sur cornaline, sur jaspe ou sur d'autres substances d'une égale dureté, dont la valeur comme pierre est insignifiante, mais dont l'habileté du graveur a fait monter le prix à des sommes qui vous sembleraient peut-être fabuleuses. Ainsi, j'ai possédé un *Hercule terrassant Diomède*, qui m'a été payé au delà de quatre mille francs ; un Cléopâtre à demi-corps, d'un prix bien autrement élevé, œuvre tellement admirable, que je ne me suis jamais senti le courage de m'en défaire. »

Un léger sourire accompagna ces dernières paroles de Jérémie, et à ce moment, M^{me} Litteville, détachant une large broche des plis de son corsage, me remit pour l'examiner, ce précieux camée, dont la perfection, je dois l'avouer, dépassait tout ce que j'avais vu jusque là des prodiges de la glyptique ancienne.

Jérémie avait obtenu cette pierre dans une des ventes effectuées à Paris, à la salle des commissaires priseurs, après les événements de 1848, en un moment où la dépréciation de tous les objets d'art était en parfait et en inévitable rapport avec les craintes si vives que chacun éprouvait alors, de voir reprendre, par les sans-culottes modernes, l'œuvre de sang et de spoliation, interrompue au 9 thermidor par la chute de *la montagne*, dont en 1848, on s'était remis à préconiser les vertus et le patriotisme, à la suite de cette torche incendiaire des Girondins, due à la plume de M. de Lamartine.

— Me voilà bien fixé, dit-je en riant, sur l'emploi de la partie supérieure de votre bâton. Je ne doute pas que le restant de ce petit meuble, si éminemment portatif, n'ait eu aussi sa destination spéciale.

— Celle-ci, dit Jérémie, se rattache à une troisième et dernière branche de mon commerce, la vente des dentelles de haut prix. Et, pour vous fixer d'un mot sur l'importance que peut acquérir ce commerce, je vous dirai que je n'ai guère jamais apporté à Rome, où elles m'étaient achetées par les cardinaux, pour leurs riches ornements d'Église, que des dentelles dont la hauteur était peu inférieure à la longueur de cette baguette. Je les roulais avec soin sur ce calibre en métal, de telle sorte, que le surcroît d'épaisseur donné à la baguette par cette opération, ne m'en permit pas moins de la loger dans le vide offert par le bâton. Or, vous avez bien quelque idée des prix si élevés qu'atteignent ordinairement ces dentelles de largeurs exceptionnelles, que parfois quand mon bâton ne leur suffisait pas, je logeais encore dans un vide habilement ménagé entre les planchettes de mon cartable à gravures.

— Je comprends maintenant pourquoi vous ne vous sépariez jamais de votre bâton, qui, semblable à la tige de sureau du premier des Brutus, renfermait bien de l'or, sous la trompeuse apparence d'un objet dénué de toute valeur.

— Je dois ajouter à cela, pour votre complète édification, que si mon bâton de voyage aidait beaucoup à me tranquilliser sur la conservation de mes marchandises les plus précieuses, jamais du moins il ne servait à me soustraire au paiement de ces droits de douanes, que j'acquittais toujours,

après avoir fait connaître au chef de poste le contenu réel de mon bâton. Sans doute, il m'eut été facile bien souvent, d'éviter des déboursés assez forts, mais moins facile, à coup sûr, après un tel acte, de me retrouver en paix avec moi-même. Et, comme je voyageais seul habituellement, il fallait bien, ajouta Jérémie en terminant, que je n'eusse point en moi un accusateur incessant, dont la voix importune ne m'eût laissé ni trêve ni relâche.

Je n'avais, certes, nul besoin de cette nouvelle affirmation de Jérémie, pour comprendre toute la loyauté de son caractère : son langage et ses manières avec moi, pendant les derniers moments de cette visite, m'eurent bien vite prouvé qu'il ne voyait plus qu'un acte de simple irréflexion dans l'exclamation qui m'était échappée, à l'occasion de ces malencontreux droits de douane.

Jérémie Litteville avait puisé, dans le cours de son commerce sur les camées et les gravures, des connaissances toutes spéciales, qui en ont fait un des connaisseurs les plus distingués dans ces deux parties de l'art.

Pour moi, depuis les derniers faits, dont je viens d'achever le récit, je suis revenu à Bernay bien souvent ; et ce qui m'y appelle surtout maintenant, c'est le plaisir de serrer la main de l'ancien colporteur, qui est devenu l'un de mes amis les plus chers.

FIN.



lien vers <http://www.bnf.fr>



lien vers <http://gallica.bnf.fr>

Jean de Velours

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5567758n>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans...

Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit

est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont

signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non-respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr